

SERVICES	
Abonnement	2
Carte	11
Mariage	11
Mort civile	11
Spectacle	10

TÉLÉMATIQUE	
Abonnement	2
Carte	11
Mariage	11
Mort civile	11
Spectacle	10

Le commissaire et ses accusatrices

Voque ses méthodes de travail

Le commissaire Jean-Claude Guillebaud, qui a dirigé l'enquête sur l'assassinat de Jean-Jacques Fauriol, a été critiqué pour ses méthodes de travail. Ses accusatrices ont reproché à son équipe d'être trop rigide et de ne pas tenir compte des particularités de chaque affaire. Elles ont également critiqué son manque de communication avec les médias et les proches des victimes.

Les accusatrices ont également reproché à Guillebaud de ne pas avoir été plus transparent sur les avancées de l'enquête. Elles ont demandé qu'il soit plus ouvert sur les méthodes utilisées par son équipe et qu'il tienne plus compte des avis des autres enquêteurs.

Le commissaire a répondu à ces critiques en affirmant que son équipe avait travaillé dans les meilleures conditions possibles. Il a souligné les difficultés rencontrées lors de l'enquête et a insisté sur le fait que l'objectif principal était de trouver les auteurs de l'assassinat.

Les accusatrices ont insisté sur le fait que les méthodes de travail de Guillebaud étaient trop rigides et qu'il fallait être plus souple. Elles ont également demandé qu'il soit plus transparent sur les avancées de l'enquête.

Le commissaire a répondu à ces critiques en affirmant que son équipe avait travaillé dans les meilleures conditions possibles. Il a souligné les difficultés rencontrées lors de l'enquête et a insisté sur le fait que l'objectif principal était de trouver les auteurs de l'assassinat.

Deux cent quatre-vingt-dix-huit morts dans l'appareil abattu au-dessus du détroit d'Ormuz

Washington craint des représailles après la destruction de l'Airbus d'Iran Air par l'US Navy

Une atroce absurdité

« Une terrible tragédie », a déclaré le président Reagan, « en déclarant le moindre pour qualifier une « bavure » qui a fait près de trois cents victimes. Au moins les Etats-Unis n'ont-ils pas tergiversé : ils ont reconnu leurs responsabilités dans ce drame, après quelques heures d'enquête. »

Le drame de l'Airbus iranien est intervenu à l'issue d'une nouvelle phase de tension dans les eaux du Golfe. Tout avait commencé dans la nuit de vendredi à samedi lorsque deux pétroliers faisant la navette entre le terminal iranien de l'île de Kharg et le sud du Golfe - le *Fortune Ship-L* (grec) et le *Kharg-IV* ont été touchés par des missiles irakiens. Comme d'habitude, Téhéran a répliqué à cette action, dont le but est de l'empêcher d'exporter son brut, principale source de financement de son effort de guerre, en faisant attaquer, samedi en début de soirée, le superpétrolier danois *Karama-Maersk* par des vedettes armées de mitrailleuses et de lance-roquettes. Ces bâtiments ultra-rapides s'attaquent aux pétroliers dit neutres et transportant du pétrole des pays arabes du Golfe ou traitant avec ces pays.

Après la confrontation du 18 avril dernier, au cours de laquelle la flotte américaine avait coulé ou endommagé six navires de guerre irakiens, les Etats-Unis ont décidé d'étendre leur protection aux bâtiments neutres qui demandent assistance. Toutefois, la décision du Pentagone n'avait pas été appliquée au cours de ces deux derniers mois alors que plusieurs navires traitant notamment avec l'Arabie saoudite avaient été attaqués et endommagés par l'Iran. Samedi soir, la frégate *US-Montgomery* s'est portée au secours du superpétrolier, et les deux vedettes rapides iraniennes qui avaient tiré deux roquettes sur le *Karama-Maersk* ont quitté les lieux, sans que le navire américain ait fait usage de ses armes.

La tension est cependant demeurée vive. Selon la version américaine, dimanche matin à 10 h 10 (locales), un hélicoptère, envoyé par le croiseur *Vincennes* pour surveiller les activités des vedettes iraniennes, a essuyé des tirs d'armes automatiques. Le *Vincennes*, accompagné de la frégate *Montgomery*, a alors fait demi-tour vers les vedettes. Quelques instants plus tard, à 10 h 47, les radars du bâtiment ont détecté un avion au-dessus de l'Iran qui se dirigeait vers lui à grande vitesse, en dehors des couloirs aériens normaux.

Après près de douze heures de déclarations contradictoires, les Etats-Unis ont admis, le dimanche soir 3 juillet, que le croiseur américain - *USS Vincennes* - avait abattu par erreur, au-dessus du détroit d'Ormuz, un Airbus A-300 de la compagnie Iran Air. Les deux cent quatre-vingt-dix-huit passagers de

l'Airbus, dont une soixantaine d'enfants, ont péri. Le président Reagan a exprimé ses « regrets » pour « cette terrible tragédie humaine », mais a ajouté qu'elle était intervenue « au cours d'une action défensive appropriée ». Téhéran a aussitôt rejeté la thèse d'une attaque accidentelle, et a

affirmé qu'il s'agissait d'un « acte de sauvagerie », qui « révèle la vraie nature du Grand Satan ». Le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Mousavi, a ajouté que les Etats-Unis « n'échapperont pas aux conséquences de cet acte ». Les Etats-Unis craignent des représailles iraniennes.

Le drame de l'Airbus iranien est intervenu à l'issue d'une nouvelle phase de tension dans les eaux du Golfe. Tout avait commencé dans la nuit de vendredi à samedi lorsque deux pétroliers faisant la navette entre le terminal iranien de l'île de Kharg et le sud du Golfe - le *Fortune Ship-L* (grec) et le *Kharg-IV* ont été touchés par des missiles irakiens. Comme d'habitude, Téhéran a répliqué à cette action, dont le but est de l'empêcher d'exporter son brut, principale source de financement de son effort de guerre, en faisant attaquer, samedi en début de soirée, le superpétrolier danois *Karama-Maersk* par des vedettes armées de mitrailleuses et de lance-roquettes. Ces bâtiments ultra-rapides s'attaquent aux pétroliers dit neutres et transportant du pétrole des pays arabes du Golfe ou traitant avec ces pays.

Après la confrontation du 18 avril dernier, au cours de laquelle la flotte américaine avait coulé ou endommagé six navires de guerre irakiens, les Etats-Unis ont décidé d'étendre leur protection aux bâtiments neutres qui demandent assistance. Toutefois, la décision du Pentagone n'avait pas été appliquée au cours de ces deux derniers mois alors que plusieurs navires traitant notamment avec l'Arabie saoudite avaient été attaqués et endommagés par l'Iran. Samedi soir, la frégate *US-Montgomery* s'est portée au secours du superpétrolier, et les deux vedettes rapides iraniennes qui avaient tiré deux roquettes sur le *Karama-Maersk* ont quitté les lieux, sans que le navire américain ait fait usage de ses armes.

Le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Mousavi, a ajouté que les Etats-Unis « n'échapperont pas aux conséquences de cet acte ». Les Etats-Unis craignent des représailles iraniennes.

Le drame de l'Airbus iranien est intervenu à l'issue d'une nouvelle phase de tension dans les eaux du Golfe. Tout avait commencé dans la nuit de vendredi à samedi lorsque deux pétroliers faisant la navette entre le terminal iranien de l'île de Kharg et le sud du Golfe - le *Fortune Ship-L* (grec) et le *Kharg-IV* ont été touchés par des missiles irakiens. Comme d'habitude, Téhéran a répliqué à cette action, dont le but est de l'empêcher d'exporter son brut, principale source de financement de son effort de guerre, en faisant attaquer, samedi en début de soirée, le superpétrolier danois *Karama-Maersk* par des vedettes armées de mitrailleuses et de lance-roquettes. Ces bâtiments ultra-rapides s'attaquent aux pétroliers dit neutres et transportant du pétrole des pays arabes du Golfe ou traitant avec ces pays.

Après la confrontation du 18 avril dernier, au cours de laquelle la flotte américaine avait coulé ou endommagé six navires de guerre irakiens, les Etats-Unis ont décidé d'étendre leur protection aux bâtiments neutres qui demandent assistance. Toutefois, la décision du Pentagone n'avait pas été appliquée au cours de ces deux derniers mois alors que plusieurs navires traitant notamment avec l'Arabie saoudite avaient été attaqués et endommagés par l'Iran. Samedi soir, la frégate *US-Montgomery* s'est portée au secours du superpétrolier, et les deux vedettes rapides iraniennes qui avaient tiré deux roquettes sur le *Karama-Maersk* ont quitté les lieux, sans que le navire américain ait fait usage de ses armes.

La tension est cependant demeurée vive. Selon la version américaine, dimanche matin à 10 h 10 (locales), un hélicoptère, envoyé par le croiseur *Vincennes* pour surveiller les activités des vedettes iraniennes, a essuyé des tirs d'armes automatiques. Le *Vincennes*, accompagné de la frégate *Montgomery*, a alors fait demi-tour vers les vedettes. Quelques instants plus tard, à 10 h 47, les radars du bâtiment ont détecté un avion au-dessus de l'Iran qui se dirigeait vers lui à grande vitesse, en dehors des couloirs aériens normaux.

Le drame de l'Airbus iranien est intervenu à l'issue d'une nouvelle phase de tension dans les eaux du Golfe. Tout avait commencé dans la nuit de vendredi à samedi lorsque deux pétroliers faisant la navette entre le terminal iranien de l'île de Kharg et le sud du Golfe - le *Fortune Ship-L* (grec) et le *Kharg-IV* ont été touchés par des missiles irakiens. Comme d'habitude, Téhéran a répliqué à cette action, dont le but est de l'empêcher d'exporter son brut, principale source de financement de son effort de guerre, en faisant attaquer, samedi en début de soirée, le superpétrolier danois *Karama-Maersk* par des vedettes armées de mitrailleuses et de lance-roquettes. Ces bâtiments ultra-rapides s'attaquent aux pétroliers dit neutres et transportant du pétrole des pays arabes du Golfe ou traitant avec ces pays.

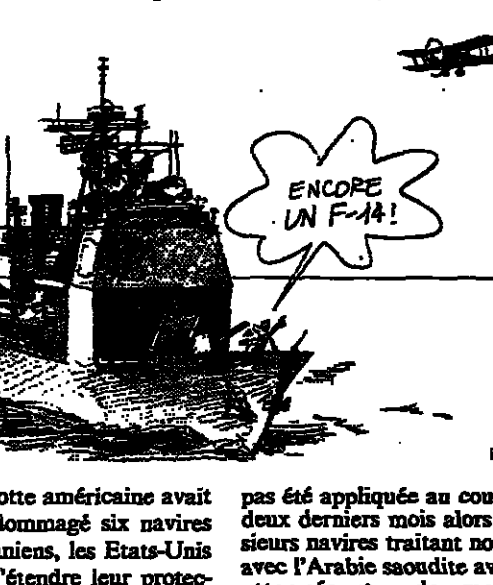
Après près de douze heures de déclarations contradictoires, les Etats-Unis ont admis, le dimanche soir 3 juillet, que le croiseur américain - *USS Vincennes* - avait abattu par erreur, au-dessus du détroit d'Ormuz, un Airbus A-300 de la compagnie Iran Air. Les deux cent quatre-vingt-dix-huit passagers de

l'Airbus, dont une soixantaine d'enfants, ont péri. Le président Reagan a exprimé ses « regrets » pour « cette terrible tragédie humaine », mais a ajouté qu'elle était intervenue « au cours d'une action défensive appropriée ». Téhéran a aussitôt rejeté la thèse d'une attaque accidentelle, et a

affirmé qu'il s'agissait d'un « acte de sauvagerie », qui « révèle la vraie nature du Grand Satan ». Le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Mousavi, a ajouté que les Etats-Unis « n'échapperont pas aux conséquences de cet acte ». Les Etats-Unis craignent des représailles iraniennes.

Le drame de l'Airbus iranien est intervenu à l'issue d'une nouvelle phase de tension dans les eaux du Golfe. Tout avait commencé dans la nuit de vendredi à samedi lorsque deux pétroliers faisant la navette entre le terminal iranien de l'île de Kharg et le sud du Golfe - le *Fortune Ship-L* (grec) et le *Kharg-IV* ont été touchés par des missiles irakiens. Comme d'habitude, Téhéran a répliqué à cette action, dont le but est de l'empêcher d'exporter son brut, principale source de financement de son effort de guerre, en faisant attaquer, samedi en début de soirée, le superpétrolier danois *Karama-Maersk* par des vedettes armées de mitrailleuses et de lance-roquettes. Ces bâtiments ultra-rapides s'attaquent aux pétroliers dit neutres et transportant du pétrole des pays arabes du Golfe ou traitant avec ces pays.

Après la confrontation du 18 avril dernier, au cours de laquelle la flotte américaine avait coulé ou endommagé six navires de guerre irakiens, les Etats-Unis ont décidé d'étendre leur protection aux bâtiments neutres qui demandent assistance. Toutefois, la décision du Pentagone n'avait pas été appliquée au cours de ces deux derniers mois alors que plusieurs navires traitant notamment avec l'Arabie saoudite avaient été attaqués et endommagés par l'Iran. Samedi soir, la frégate *US-Montgomery* s'est portée au secours du superpétrolier, et les deux vedettes rapides iraniennes qui avaient tiré deux roquettes sur le *Karama-Maersk* ont quitté les lieux, sans que le navire américain ait fait usage de ses armes.



laquelle la flotte américaine avait coulé ou endommagé six navires de guerre irakiens, les Etats-Unis ont décidé d'étendre leur protection aux bâtiments neutres qui demandent assistance. Toutefois, la décision du Pentagone n'avait pas été appliquée au cours de ces deux derniers mois alors que plusieurs navires traitant notamment avec l'Arabie saoudite avaient été attaqués et endommagés par l'Iran. Samedi soir, la frégate *US-Montgomery* s'est portée au secours du superpétrolier, et les deux vedettes rapides iraniennes qui avaient tiré deux roquettes sur le *Karama-Maersk* ont quitté les lieux, sans que le navire américain ait fait usage de ses armes.

L'ouverture et le « trouble » du Parti socialiste

Les premiers accros du couple Mitterrand-Rocard

par Jean-Marie Colombani et Jean-Yves Lhomet

Est-ce la cohabitation qui recommence ? Les Français y avaient pris goût, puis s'en étaient dégoûtés : sans qu'ils y prennent garde, on leur repasserait le plat. La querelle qui s'installe autour de l'ouverture peut, en effet, laisser penser, au premier regard, que M. Mitterrand se comporte avec M. Rocard comme il le fit il y a peu avec M. Chirac, alors qu'il était président de la République lui-même et certains socialistes « troubles » qui s'en réclament. Ainsi se trouverait également validée l'analyse de M. Barre, selon laquelle l'ouverture est une occasion de clivages qui concernent tous les partis politiques, jusques et y compris le PS. Au comité directeur de cette formation,

son dans l'équipe de M. Rocard, c'est lui qui a néanmoins fait connaître à l'un de ses proches, à peine ce gouvernement était-il constitué, son désaccord avec l'attribution du ministère du travail au député et maire d'Auxerre.

Ainsi l'ouverture, qui est à la fois la conséquence de l'éclatement des droites et le moyen d'empêcher qu'elles ne se ressoudent, deviendrait une arme contre le premier ministre, maniée par le président de la République lui-même et certains socialistes « troubles » qui s'en réclament. Ainsi se trouverait également validée l'analyse de M. Barre, selon laquelle l'ouverture est une occasion de clivages qui concernent tous les partis politiques, jusques et y compris le PS. Au comité directeur de cette formation,

samedi, il était clair que le cible avait changé. Les inconvénients de l'ouverture, dont certains socialistes attribuaient la paternité et les effets néfastes à M. Mitterrand lui-même, sont aujourd'hui portés au débit de M. Rocard.

La cohabitation qui recommence ? L'observation de ce phénomène de changement de cible montre que la réponse n'est pas si simple. M. Rocard commence à remplir la fonction de fusible du président, traditionnelle sous la V^e République, entre un premier ministre et un chef de l'Etat qui sont en accord sur le fond. En l'espèce, il est normal que M. Rocard assume seul l'ouverture, comme il est normal que le président cherche à entretenir le mystère, pour mieux se protéger.

(Lire la suite page 10.)

Le drame de l'Airbus iranien est intervenu à l'issue d'une nouvelle phase de tension dans les eaux du Golfe. Tout avait commencé dans la nuit de vendredi à samedi lorsque deux pétroliers faisant la navette entre le terminal iranien de l'île de Kharg et le sud du Golfe - le *Fortune Ship-L* (grec) et le *Kharg-IV* ont été touchés par des missiles irakiens. Comme d'habitude, Téhéran a répliqué à cette action, dont le but est de l'empêcher d'exporter son brut, principale source de financement de son effort de guerre, en faisant attaquer, samedi en début de soirée, le superpétrolier danois *Karama-Maersk* par des vedettes armées de mitrailleuses et de lance-roquettes. Ces bâtiments ultra-rapides s'attaquent aux pétroliers dit neutres et transportant du pétrole des pays arabes du Golfe ou traitant avec ces pays.

Après la confrontation du 18 avril dernier, au cours de laquelle la flotte américaine avait coulé ou endommagé six navires de guerre irakiens, les Etats-Unis ont décidé d'étendre leur protection aux bâtiments neutres qui demandent assistance. Toutefois, la décision du Pentagone n'avait pas été appliquée au cours de ces deux derniers mois alors que plusieurs navires traitant notamment avec l'Arabie saoudite avaient été attaqués et endommagés par l'Iran. Samedi soir, la frégate *US-Montgomery* s'est portée au secours du superpétrolier, et les deux vedettes rapides iraniennes qui avaient tiré deux roquettes sur le *Karama-Maersk* ont quitté les lieux, sans que le navire américain ait fait usage de ses armes.

La tension est cependant demeurée vive. Selon la version américaine, dimanche matin à 10 h 10 (locales), un hélicoptère, envoyé par le croiseur *Vincennes* pour surveiller les activités des vedettes iraniennes, a essuyé des tirs d'armes automatiques. Le *Vincennes*, accompagné de la frégate *Montgomery*, a alors fait demi-tour vers les vedettes. Quelques instants plus tard, à 10 h 47, les radars du bâtiment ont détecté un avion au-dessus de l'Iran qui se dirigeait vers lui à grande vitesse, en dehors des couloirs aériens normaux.

Le drame de l'Airbus iranien est intervenu à l'issue d'une nouvelle phase de tension dans les eaux du Golfe. Tout avait commencé dans la nuit de vendredi à samedi lorsque deux pétroliers faisant la navette entre le terminal iranien de l'île de Kharg et le sud du Golfe - le *Fortune Ship-L* (grec) et le *Kharg-IV* ont été touchés par des missiles irakiens. Comme d'habitude, Téhéran a répliqué à cette action, dont le but est de l'empêcher d'exporter son brut, principale source de financement de son effort de guerre, en faisant attaquer, samedi en début de soirée, le superpétrolier danois *Karama-Maersk* par des vedettes armées de mitrailleuses et de lance-roquettes. Ces bâtiments ultra-rapides s'attaquent aux pétroliers dit neutres et transportant du pétrole des pays arabes du Golfe ou traitant avec ces pays.

M 0147 - 0705 0 - 4,50 F

3790147004500 07050

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 \$; Côte d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Italie, 80 p. ; Inde, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 L. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 kr. ; Suisse, 1,80 S. ; USA, 1,50 \$; USA (West Coast), 2 \$.

Banque centrale pour la CEE

Un entretien avec M. Miguel Boyer, l'un des « sages » chargés d'étudier l'avenir de l'union monétaire européenne.

PAGE 36

Incidents à Jérusalem

Des fouilles archéologiques déclenchent une mini-émeute.

PAGE 3

Nouvelle-Calédonie

Les indépendantistes réservent sur l'accord de Matignon.

PAGE 11

Impôt sur la fortune

Au « Grand Jury RTL-le Monde », M. Rocard annonce que le taux d'imposition ne dépassera pas 1 %.

PAGE 26

Le sommaire complet se trouve en page 32

Le Monde

ÉCONOMIE

Vers un décloisonnement du marché mondial du gaz

La production extérieure américaine

La Chronique de Paul Fabra : Une monnaie européenne ou une euromonnaie de plus ?

Pages 19 à 21

SPORTS

Automobilisme : Alain Prost souverain au Grand Prix de France

Tennis : Steffi Graf vers le grand chelem après sa victoire aux Internationaux de Grande-Bretagne

Page 13

Un entretien avec M. Jean Drucker, PDG de M6

Télévisions : pour de nouvelles règles du jeu

Le gouvernement se penche sur la réforme de l'audiovisuel. M. Jack Lang, ministre de la culture et de la communication, et M^{me} Catherine Tasca, ministre déléguée à la communication, devaient présenter, le lundi 4 juillet, au conseil des ministres la méthode retenue pour remplacer la CNCL par un conseil supérieur de l'audiovisuel. Cette méthode devrait permettre, suivant les vœux du président de la République et du premier ministre, de trouver un large consensus politique pour inscrire dans la Constitution. Les professionnels de l'audiovisuel attendent avec impatience la définition des nouvelles règles du jeu. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Jean Drucker, ancien PDG d'Antenne 2 et PDG de M6, plaide pour une redéfinition des missions et du financement des chaînes publiques et privées.

« Le Conseil d'Etat menace M6 de sanctions financières si la chaîne ne respecte pas son cahier des charges. Qu'allez-vous faire ? »

« Nous nous sommes, depuis le premier jour, acquittés de toutes nos obligations, sauf une : notre quota d'œuvres françaises que nous n'avons pas réussi à atteindre. Saisi par la CNCL, le Conseil d'Etat nous ordonne de le faire. Nous le ferons, quoi qu'il nous en coûte. Et je trouve cela normal : nous avons obtenu notre réseau de diffusion en contrepartie d'engagements précis. Les tenir est une question de morale. Quand on fait de la télévision - même privée, on ne peut être exonéré de missions d'intérêt général. Les enfants passent aujourd'hui autant d'heures devant le petit écran que sur les bancs de l'école. »

« Cela dit, quand on a jugé la façon dont les chaînes remplissent leurs obligations, il reste à juger les obligations elles-mêmes. Déjà, ce mot de cahier des charges est détestable. Il signifie que, spontanément, tout ce qui, de près ou de loin, aurait à une connotation culturelle doit être imposé, administré comme une médecine à un malade. Sans carens, croit-on, les télévisions renonceraient inéluctablement à toute ambition. Je suis, moi, persuadé du contraire, et qu'une chaîne privée qui se satisfait de mauvais programmes ne serait pas viable à terme. »

« Les chaînes françaises doissent plutôt le mauvais exemple. »

« Laissons-leur le temps. Nous sommes à deux ans du « big bang » qui a créé le PAF, le fameux paysage audiovisuel français. M6 n'a que quatorze mois, et regardez le chemin parcouru. Alors, de grâce, ne nous enfermons pas tout de suite dans des règles trop contraignantes, tatillonnes ou technocratiques. »

Propos recueillis par PIERRE-ANGE GAY.

(Lire la suite page 13.)

Débats

POLITIQUE

Centre ou marais ?

par MAURICE DUVERGER

leur insu, les Français viennent d'instaurer une forme nouvelle de République. De 1958 à 1962, ils ont mesuré les difficultés d'un président sans majorité parlementaire — et ils les auraient aujourd'hui retrouvées si M. Jacques Chirac n'avait pas supprimé la proportionnelle, qui nous eût apporté une Assemblée ingouvernable (1) sans les stabilisateurs qui la rendaient supportable voici trente ans : le prestige du général, la crainte des colonels d'Alger, la multiplication des référendums.

De 1962 à 1986, nos concitoyens ont apprécié l'efficacité d'un président chef de la majorité, qui dominait par elle l'exécutif et le législatif, devenant ainsi un monarque absolu, mais révoquant. De 1986 à 1988, ils ont supporté sans trop de mal un président opposé à la majorité, leur cohabitation établissant une séparation des pouvoirs d'un type original, qui a laissé des traces dans l'opinion publique. Les 5 et 12 juin, ils ont mis en place un président chef d'une « semi-majorité », ce néologisme désignant une situation propre à la Constitution de 1958 dont on n'a pas fini de découvrir les virtualités.

Quoi qu'en disent la plupart des commentateurs et des hommes politiques, le gouvernement de M. Michel Rocard ne sera ni fragile ni faible. Pour le renverser, il faudrait que les communistes et toute la droite votent officiellement la même motion de censure, perspective qu'ils viennent de refuser sans appel. Changerait-ils d'avis qu'on trouverait plus d'une douzaine de modérés pour s'abstenir ou s'absenter, ce qui suffirait à l'échec d'une telle collusion. Le premier ministre peut dormir

tranquille. L'Assemblée nationale ne peut pas l'éliminer. Elle ne peut pas plus le paralyser. Il n'a besoin ni des centristes ni des communistes pour faire les réformes et prendre les décisions qu'il juge indispensables. Il lui suffit de recourir à l'article 49-3 pour que ses textes soient adoptés, soit par l'absence d'une motion de censure, soit par l'échec des motions déposées.

Eviter les excès

Une telle procédure n'est pas scandaleuse si elle intervient après un large débat, où toutes les opinions ont pu s'exprimer librement. L'abus vient seulement quand la discussion parlementaire est supprimée, le rapporteur de la commission et le ministre concerné (appartenant à la majorité) ayant seuls pu parler à la tribune avant que tombe le couperet. Cela ne s'était pas fait avant 1986. Si l'on évite de nouveaux excès, il est normal dans une démocratie que les députés soient contraints de prendre ouvertement leurs responsabilités, le gouvernement ne pouvant être renversé que si plus de la moitié d'entre eux le décident expressément. Il ne serait pas plus choquant d'appliquer les dispositions de la Constitution permettant de mettre en vigueur par ordonnance un projet de budget qui n'a pas pu être adopté soixante-dix jours après son dépôt.

Développer le contrôle du Parlement ne consiste pas à renoncer aux moyens qui l'empêchent d'annihiler le gouvernement mais

à augmenter la possibilité pour l'opposition d'ouvrir les débats à son initiative et de mieux examiner les textes législatifs : par exemple, par la réforme des commissions en cours ou une pratique plus souple de l'ordre du jour prioritaire.

Les mécanismes qu'on vient de rappeler ne peuvent être utilisés que si deux conditions sont réunies : 1) la majorité absolue se trouve écartelée en deux blocs situés aux antipodes et, par conséquent, incapables d'exercer le pouvoir ensemble ; 2) chacun d'eux est dépassé par un bloc médian lui-même très proche de la majorité absolue. Si ce bloc médian soutient la politique du président, celui-ci se trouve alors dans la position décrite par le général de Gaulle dans sa conférence de presse du 16 janvier 1964 : « Le gouvernement, qui est celui du président, est en même temps responsable devant le Parlement. Comment concilier cela ? Répondons que le peuple souverain, en élitant le président, investit de sa confiance. C'est là, d'ailleurs, le fond des choses et l'essentiel du changement accompli. De ce fait, le gouvernement, nommé par le chef de l'Etat (...), n'est plus du tout, vis-à-vis des Chambres, ce qu'il était à l'époque où il ne procédait que des combinaisons de groupes. »

La place fortifiée

La formule finale suggère qu'il en procède partiellement, cependant, en même temps que du président de la République. Cela sup-

pose un équilibre difficile à établir. Il n'existe pas dans la cohabitation, où le gouvernement dépend exclusivement des groupes majoritaires, ni dans la domination du président sur une majorité qui lui obéit aveuglément. Il apparaît un peu quand une majorité favorable au chef de l'Etat est forte et disciplinée, car elle développe alors sa propre autonomie. Il s'établit surtout dans le cas d'une semi-majorité, l'opposition étant trop nombreuse pour qu'on la néglige et le parti présidentiel trop faible pour devenir gênant.

Il offre ainsi au président une place fortifiée d'où celui-ci peut s'engager dans des stratégies variées, s'y enfermant autant qu'il le veut, sans pouvoir en être délogé ; en sortant pour un soutien par les centristes, ou pour un soutien par les communistes sans renouer l'union de la gauche tant qu'ils n'auraient pas fait leur « perestroïka » (qui n'est pas pour demain) ; alternant au besoin l'une et l'autre de ces attitudes ; tentant même — pourquoi pas ? — l'union nationale pour construire l'Europe.

La situation d'un président appuyé par une semi-majorité est la plus gaullienne des modalités de la V^e République. Mais aussi la plus fragile et la plus dangereuse, car elle risque l'enlèvement de nos anciens régimes, si elle ne maintient pas tous les garde-fous mis en place depuis trente ans. Il suffirait de renouer aux moyens d'action du gouvernement ou de glisser du centre au marais.

(1) Cf. R. Cayrol, P.-O. Flaviy et L. Fournier, « Et si c'était la proportionnelle ? » (Le Monde, daté 19-20 juin 1988).

BIBLIOGRAPHIE

« Expecto » d'Henri Fesquet Cadavre fervent

FAIRE d'un corps pourissant la matière d'un livre et un hymne à la joie, à la foi ? L'amour peut résister ce que la raison n'admet pas. Henri Fesquet imagine dans *Expecto, réflexions d'un enseveli*, un mort dont la conscience est seulement assurée par le désastre du corps, en veilleuse au fond de son tombeau, et qui attend la résurrection. « *Expecto resurrectionem mortuorum* » (j'attends la résurrection des morts), dit le Credo. Henri Fesquet trouve cette semi-existence presque douce. Il flotte dans les limbes en « défilant tout nu et inexprimé », du fond de son cercueil il voit, il entend. Bien qu'il soit décomposé mais intarable d'élan, de jouissance, il apprend à s'en consoler car « les morts, de-là, sont des contemplatifs ».

Un incroyant qui aurait eu l'idée de se mettre à sa place aurait hurlé au scandale, à l'injustice, mais Henri Fesquet — à qui « Dieu n'a jamais fait défaut » — ne se voit pas en défunt triste, et son cadavre se défait sans défiance. C'est que d'ici, en transit, il distingue mieux la voie étroite du royaume « où les charmes passent comme des lettres à la poste par le chas d'une aiguille ».

L'auteur a déposé sa dépouille au lieu même de la contradiction, de la contrainte : avant qu'elle ne redienne possible et à l'instant où le vivant n'est déjà plus. De cet observatoire il perçoit à travers ses yeux clos par des mains pieuses le théâtre des funérailles, l'émotion sincère pour le « char disparu » et, sans jalousie, la vie là-haut qui reprend ses droits. Car ce mort catholique est resté du côté de la vie. Il sait qu'il a mangé son premier pain blanc. Maintenant qu'il est redescendu sous terre il se persuade, avec ses pauvres sens atrophiés, qu'il n'a jamais voulu d'une vie éternelle cubanaise du monde, du corps terrestre, du printemps. Frère Soleil, sœur Lune, frère

Ciseau, dit saint François, et pour- çu le pas, reprend l'auteur, mon frère le ver de terre qui dévore mon cadavre ? Car tout se transforme et rien ne se perd ni surtout l'espoir qui lui encore dans les ténèbres de l'humus, de l'humide humus.

Les pauvres morts ont pour un chrétien de bien grandes espérances ! Fervente prière d'un trépassé, témoignage d'une foi enve- loppée au fond de l'être en décomposition, Henri Fesquet n'installe sa fiction, sa conviction que pour être parti de notre inévitable métamorphose. C'est l'occasion, dans ce repos forcé, pendant ce temps où tout se démembre, de croire encore à l'amour qui résiste jusqu'au-delà, à l'amour qui est au-delà de l'au-delà. Sans autre certitude — ce livre est « un conte pour grande personne mûrie par le doute » — que le choix libre de la lecture qui seul permet de dire à la mort : tu es fraternelle, ta figure hideuse est aimable ; tu es com- muni.

Dans le portrait de son cadavre, un autre audacieux sans foi serait mis de la délation, du cynisme et sans doute de grands aplats de révolte. Henri Fesquet se point bi- fard avec sérénité. Miracle déman- tant et force du christianisme, l'ouvrage est roboratif et joyeux, constamment éclairé par la beauté du verbe. Les solides mérites de l'homme, son courage et sa géné- rosité, son désir de vivre et de vou- loir le bonheur sur terre, son humi- lité de pauvre égaré et son incessante recherche du sens ne seraient donc que des signes d'amour ? Et signe d'amour, par- dessus le marché, la purification de la chair ? « Le christianisme est une religion du corps, et il n'est pas de feu sans combustible. »

CHRISTIAN COLOMBANI
« *Expecto, réflexions d'un enseveli*, éditions Actes Sud, 100 pages, 65 F.

Au courrier du Monde

MÉPRIS

M. Tapie et les hospices

J'ai trouvé tout à fait déplacés et injustifiés les propos de Bernard Tapie, à Marseille, cités dans votre journal en date du 14 juin (1). Comment peut-on traiter avec un tel mépris ce que furent les « hospices », comment peut-on parler ainsi des « vieux » ? Les hospices ont été progressivement transformés en hôpitaux de long et moyen séjours, en sections de cure médicale, et nos pensionnaires y séjournent, hélas éloignés de leurs familles, mais dans les meilleures conditions possibles, entourés de soins attentifs et de l'affection de leurs proches et par le dévouement de l'ensemble des personnels de nos établissements. Il n'y a jamais eu de « charters » ni d'ambulance pour aller voter.

mais, bien au contraire, un personnel hospitalier animé du désir de bien faire, compétent, qui a toujours veillé et veillera à ce que les patients de nos hôpitaux puissent exprimer leurs opinions par procuration dans le respect de la loi, car ils ne sont pas tenus de se déplacer si leur état de santé ne le leur permet pas.

Dr ALAIN BODAK, médecin chef de service hôpitaux de long et moyen séjours, Limel-Brévannes.

(1) NDLR : « Ils ont organisé des charters depuis les hospices. Ils ont fait venir les vieux en ambulance pour voter. »

VOLANT

Abolir la peine de mort

Election après élection, on se laisse aller à de coupables espé-

rances ; gouvernement après gouver- nement, on est ramené à de tristes illusions. Décidément, en matière de sécurité routière, qu'ils soient de droite ou de gauche, nos hommes politiques ne brillent pas par leur imagination. Tout juste bons à créer un secretariat d'Etat à la prévention des risques routiers et à laisser « crever » plus de dix mille per- sonnes par an sur le bord de nos routes.

Le jour où ils quittent leurs fonc- tions, des ministres n'ont rien trouvé de plus original que de fournir aux préfets des instructions dont tout le monde connaît l'inefficacité. Même l'effet d'annonce a disparu. Quelques heures à peine après ce « solennel » avertissement ainsi donné à la population, alors qu'à Rennes des dizaines d'automobili- listes ivres dorment déjà en prison, que tout l'arsenal répressif classique a été utilisé, 100 % de conducteurs — ou presque — se trouvent sous l'empire de l'alcool, 10 % tombent sous le coup de la loi pénale. Honte à ce pays qui préfère la protection des intérêts catégoriels à la sécurité des citoyens.

Honte à ce pays qui admet la détection provisoire pour les indi- vidus mais la refuse pour les véhi- cules.

Honte à ce pays qui accepte le massacre de milliers de ses enfants. Honte à tous ceux dont la lâcheté tient lieu de compétence, alors qu'entre leurs mains réside le pou- voir de mettre fin à l'hécatombe.

MICHEL ALBAREDE, procureur de la République à Rennes.

PROGRAMME

Heidegger au bac (suite)

A la suite du choix d'un texte du philosophe Martin Heidegger pro- posé pour la section A du bac de phi- losophie dans les académies de Paris, Versailles et Créteil, vous avez publié dans le Monde du 10 juin 1988 une lettre d'un profes- seur de philosophie, M. Guy Coq.

M. Coq prend la mouche et s'indi- gne. Il n'arrive pas bien à détermi- ner ce qu'« ils » ont voulu « prouver en choisissant un texte de Heidegger au bac 88 », et son indignation ne fait que croître avec l'impuis- sance où il est de « prouver » lui- même quoi que ce soit concernant ce choix, et Heidegger lui-même (dont « on » croyait sans doute être débar- rassé) !

Heidegger est au programme du bac depuis seulement quelques années, mais bien avant le déclen- chement tous azimuts de l'« affaire » (du « nazisme »). La preuve, si je puis dire, en a été admi- nistrée par le choix de ce texte bien précis sur la science. Il n'est, en effet, pas tiré d'un grand texte connu de Heidegger, comme *Etre et Temps* ou *Chemins qui ne mènent nulle part* (pour ne prendre que deux titres). On ne le trouve même pas édité chez Gallimard, pourtant éditeur exclusif de Heidegger. Il s'agit en réalité d'un entretien avec le professeur Richard Wisser, publié pour la première fois en français

dans les Cahiers de l'Herne, dirigés par Michel Haar et parus en 1983.

Ce texte a été reproduit sous la forme même qu'il a reçue pour le bac 88 dans mon livre *Heidegger : Qu'est-ce que la métaphysique ?*, présentation et commentaire de la fameuse conférence de 1929 où il est déjà question de la science et de l'Université, dans des termes d'ail- leurs repris plus ou moins par le *Dis- cours de rectorat*, de 1933. Ce livre de Heidegger est, à ma connais- sance, la seule édition destinée avant tout aux candidats au bac. Elle a paru aux éditions Fernand Nathan dans la collection « Les intégrales de philo », dirigée par D. Huisman, en 1985. Soit, si je ne m'abuse, deux ans avant le déclenchement de ladite « affaire ».

Pour me résumer, je dirais que les auteurs du choix n'ont rien voulu prouver, sinon qu'à partir du moment où Heidegger est « au » programme, mieux vaut l'avoir lu ; c'est pour quoi ils ont choisi un texte bref, relativement facile, et surtout permettant la discussion.

MARC FROMENT-MEURICE.

LE MONDE diplomatique

Juillet 1988

LE PRIX DES ARMES

par CLAUDE JULIEN
Les Etats-Unis et l'URSS dépensent 1,5 milliard de dol- lars par jour pour leur défense. Le tiers-monde épuise ses maigres ressources en achats d'armement. L'absurdité de la situation pèse cependant moins lourdement dans la décision de mettre fin à cette folie que l'impossibilité pour les économies d'en supporter le poids. Claude Julien ana- lyse les conséquences de cette prise de conscience sur les relations Est-Ouest.

NOIRS AMÉRICAINS

Les inégalités s'aggravent
Le phénomène Jesse Jackson constitue un tournant dans la vie politique aux Etats-Unis. Et pourtant, qui parle encore d'intégration des Noirs dans la société améri- caine ? Il existe certes parmi eux une minorité de riches, mais la classe moyenne « piétine » et, surtout, vingt ans de conservatisme à Washington n'ont fait qu'appauvrir plus encore les pauvres.

En vente chez votre marchand de journaux

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

TÉL : (1) 42-47-97-27
TÉLÉMOBILE 660572 F
TÉLÉCOPIEUR : (1) 45-23-06-81

Édité par la SARL Le Monde

Gérant : André Fontana, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauriol (1969-1982), André Larroque (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontana, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wouis.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Correspondant en chef : Claude Salas.

ABONNEMENTS PAR MINITEL 36-15 - Taper LEMONDE code d'accès ABO

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437 ISSN : 0395 - 2037

Le Monde

TÉLÉMATIQUE

Composé 36-15 - Taper LEMONDE

Le Monde

PUBLICITE

5, rue de Valenciennes, 75007 PARIS
TÉL : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
TÉLÉMOBILE 286 136 F

BULLETIN D'ABONNEMENT

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
TÉL : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	EUROPE	SUISSE SUISSE	AUTRES PAYS
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1337 F
9 mois	954 F	1089 F	1404 F	1952 F
1 an	1200 F	1380 F	1800 F	2530 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner RENVoyer CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Changements d'adresse définitifs en postscripte : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Archéologie de l'Herne
Les fouilles archéologiques provoquent une mini-crainte

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles archéologiques de l'Herne ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne. Les fouilles ont permis de découvrir une mini-crainte. Les fouilles ont été menées par les archéologues de l'Herne.

Les fouilles arché

BIBLIOGRAPHIE

« Expects » d'Henri Fesquet
Cadavre fervent

On ne peut pas... Henri Fesquet... cadavre fervent...

Les premiers... Henri Fesquet... cadavre fervent...

Dans le portrait... Henri Fesquet... cadavre fervent...

Près de l'esplanade des Mosquées de Jérusalem
Des fouilles archéologiques provoquent une mini-émeute

JÉRUSALEM de notre correspondant

Israéliens et Palestiniens sont au... Jérusalem... fouilles archéologiques...

ISRAËL
Le fils de M. Begin figure parmi les étoiles montantes du Héroul

JÉRUSALEM de notre correspondant

Il devrait y avoir de nouveau un... Héroul... M. Begin...

LIBAN
La bataille de Borj-Barajneh a-t-elle commencé ?

BEYROUTH de notre correspondant

La bataille de Borj-Barajneh a-t-elle... Liban... Beyrouth...

Asie

PHILIPPINES: tandis que les attentats urbains se multiplient

Des milices civiles armées ont été créées en zones rurales

Un nouvel attentat contre une personnalité... Philippines... attentats urbains...

AFGHANISTAN

M. Diego Cordovez invite les moudjahidin à discuter avec Kaboul

Le gouvernement afghan a renouvelé... Afghanistan... M. Diego Cordovez...

Afrique

AFRIQUE DU SUD

Deux morts dans un attentat à la voiture piégée à Johannesburg

Johannesburg. - Une bombe, la quatrième en trois jours... Afrique du Sud... Johannesburg...

dans les... Henri Fesquet... cadavre fervent...

BULLETIN D'ABONNEMENT
DI RÈGLE CHOISIR
Table with subscription options and names.

Des forces « bien rémunérées »

A la fois pour leur faciliter la tâche... Philippines... forces armées...

« Une marée de dénonciations »

Le camp insurgé traverse actuellement... Afghanistan... dénonciations...

« Encourager les villageois »

Deux ans après la révolution de février 1986... Philippines... villageois...

Neuf insurgés afghans tués

Neuf insurgés afghans ont été tués... Afghanistan... insurgés...

REPÈRES

Inde
Dix-sept morts à l'occasion d'élections municipales

La secrétaire générale du Parti du congrès... Inde... élections municipales...

Danemark
Un navire de Greenpeace arraisonné

Sur l'ordre du ministre de la justice... Danemark... Greenpeace...

Proche-Orient

La destruction de l'Airbus d'Iran Air par l'US Navy au-dessus

La destruction de l'Airbus d'Iran Air, dès dimanche soir, entraîna de multiples réactions dans le monde. Les principaux alliés des Etats-Unis, la Grande-Bretagne et Israël, tout en déplorant la catastrophe, n'ont pas remis en question le droit d'intervention armée des Etats-Unis, alors que l'Irlande, la RFA et la France ont davantage souligné la nécessité d'une solution à la guerre du Golfe.

« Le gouvernement français a appris avec consternation la nouvelle », a fait savoir un communiqué publié par le ministère des affaires étrangères. « Toute la lumière doit être faite pour que soit éliminées les conditions dans lesquelles a pu intervenir une si tragique mésaventure. » Ce texte précise que « les efforts des nations doivent se conjuguer pour éviter le renouvellement de tels événements et pour assurer un règlement qui puisse ramener paix et stabilité dans cette région du monde ». La France ne retirait certainement pas son groupe aéronaval et les

Etats-Unis étaient amenés à renoncer à leur présence dans cette zone, après la destruction de l'Airbus iranien, affirme-t-on à la présidence de la République et dans les états-majors. « Un jour ou l'autre, indique-t-on, les conditions seront réunies pour que l'on puisse faire rentrer le groupe aéronaval, mais ce n'est pas le cas ».

Le président du conseil italien, M. Ciriaco De Mita, a pour sa part déclaré : « Ce nouvel épisode atroce incitera le gouvernement italien à multiplier ses efforts afin que se développe une initiative concrète de paix dans cette région tourmentée du monde. » Le ministre allemand des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, a également exprimé cet espoir au moyen d'une application intégrale de la résolution 598 du Conseil de sécurité des Nations unies, résolution sur le conflit dans le Golfe acceptée par l'Irak, mais refusée par l'Iran. Le gouvernement britannique estime aussi qu'il faut « mettre fin rapidement au conflit Iran-Irak et

à toutes les attaques contre la navigation » dans le Golfe. Cependant, un communiqué publié par les services du premier ministre, au 10 Downing Street, indique : « Nous sommes en contact avec le gouvernement américain, qui nous tient informés des développements de l'enquête », avant de montrer que les dirigeants britanniques reprennent la version américaine à leur compte : « A la suite d'une attaque iranienne contre les forces américaines, un avion de guerre américain, a reçu des sommations qui sont restées sans réponse. » Et le communiqué de conclure : « Nous acceptons sans réserve le droit des forces engagées dans de telles hostilités à se défendre ».

A Moscou, la télévision, l'agence Tass et les journaux ont annoncé l'accident, dimanche soir et lundi matin, sans le moindre commentaire. A Pékin, un porte-parole du ministère des affaires étrangères

a déclaré : « Nous rappelons que le gouvernement chinois est opposé à l'engagement des grandes puissances dans la région du Golfe. » Le Chah a fourni des armes à l'Irak et à l'Iran, mais a fait savoir qu'elle avait cessé de livrer des missiles Silkworm aux forces iraniennes.

L'Etat d'Israël « déplore profondément » les pertes en vies humaines à bord de l'Airbus d'Iran Air et fait « confiance » aux autorités américaines pour faire « toute la lumière sur ce drame », a déclaré le ministre israélien des transports, M. Haim Corfu. La Libye a condamné « le massacre horrible perpétré par les Etats-Unis ». Le commentateur de l'agence officielle libyenne JANA a estimé que cette catastrophe est une « nouvelle preuve du terrorisme d'Etat appliqué par l'administration américaine, qui fait fi de toutes les lois et conventions internationales ». — (AFP, Reuters, AP.)

Des ordres d'engagement stricts relayés par des procédures automatiques de tir

Le croiseur lance-missiles *Vincennes* a été envoyé dans le golfe Arabo-Persique il y a environ deux mois avec pour principale mission de stations à l'entrée du détroit d'Ormuz, pour, le cas échéant, s'opposer au tir des missiles Silkworm que les Iraniens ont reçus des Chinois.

Orgueils de la marine américaine, le *Vincennes* et ses navires-jumeaux du modèle *Zealanders* sont, depuis 1983, le fer de lance d'une défense aérienne sans équivalent dans le monde.

A bord de ces bâtiments de 9 500 tonnes à pleine charge est embarqué, entre autres armements, un système de défense antiaérienne à la mer qui se fonde, surtout, sur des missiles Standard SM-2 MR de General Dynamics et sur des radars

SPY-1A et SPG-62 du réseau appelé *Aegis* (bouclier, en grec). C'est, pour les spécialistes, un armement défensif parmi les plus élaborés aujourd'hui et travaillant en mode automatique, c'est-à-dire capable de pré-programmer les types de menace possibles et la réaction à ces agressions sans intervention humaine, y compris pour la mise en œuvre des armes qui devront alors être engagées.

Les radars en question couvrent 360 degrés et peuvent suivre jusqu'à deux cent cinquante-cibles en même temps.

Des calculateurs exploitent les données, donnent sur des consoles à la disposition du commandement une vision instantanée de la situation aérienne, choisissent les armes à

mettre en œuvre et commandent aux rampes de tir en mode « automatique spécial », sans aucune intervention humaine sauf un « veto » de dernier moment ou si le « pacha » du navire a préféré le « mode manuel » (avec dialogue sur console) plus lent. Le missile a une portée de 130 kilomètres et un plafond maximal de 24 000 mètres.

La marine américaine, qui enquête sur les conditions de destruction de l'Airbus iranien, n'a pas encore précisé quel « mode » (automatique ou manuel) le commandant du *Vincennes* avait choisi d'appliquer dans un cas de figure précis : l'engagement de son bateau dans une série d'escarmouches navales où, semble-t-il, quarante minutes avant, l'un des hélicoptères de bord

autre moyen (comme le système international IFF) place le bâtiment américain dans un état de légitime défense. Des avis à la navigation maritime et aérienne dans ce sens ont été émis en septembre 1987 par les autorités américaines.

Selon toute vraisemblance, le *Vincennes* a donc tiré au radar sans attendre l'identification finale à vue. De surcroît, aucun avion du porte-avions *Forrestal*, croisant hors du golfe Arabo-Persique, n'était présent dans la zone pour, le cas échéant, aller reconnaître l'Airbus.

Malgré leurs performances actuelles, les radars ne distinguent pas entre des échos l'appareil civil de l'avion militaire, surtout si tous les deux offrent la même configura-

Washington craint des représailles

(Suite de la première page.)

A partir de 10 h 49, trois avertissements ont été lancés sur la fréquence aérienne civile de détresse. En vain : l'appareil n'a pas répondu et n'a pas changé de trajectoire. A 10 h 51, l'avion, dont l'altitude a décliné, a été déclaré « hostile » et trois minutes plus tard le *Vincennes* a tiré deux missiles Standard dans sa direction, dont un au moins a atteint l'appareil à une distance d'environ 10 kilomètres.

Pour le Pentagone, l'avion abattu était un F-14, et les militaires américains ont d'abord démenti avoir détruit un avion de ligne iranien. « Cela n'est pas vrai à ma connaissance », a déclaré un responsable américain. « Un avion civil s'est abîmé mais, à ce que je sache, nous n'y sommes pour rien », a-t-il ajouté, commentant les premières informations en provenance de Téhéran affirmant qu'un Airbus avait été

avali disparu de l'écran radar de la tour de contrôle de Bandar-Abbas », a précisé l'agence selon laquelle « le pilote n'a envoyé aucun appel de détresse ». Selon l'IRNA, des témoins sur l'île de Hengam « ont clairement vu l'avion civil être touché par les missiles américains ».

La frégate italienne *Espero*, qui se trouvait dans le secteur, a confirmé la version du croiseur américain sur la position de l'appareil iranien, a indiqué lundi une source militaire à Rome. Les officiers de l'*Espero* « qui venaient de passer le détroit d'Ormuz » ont vu sur leurs radars que l'Airbus volait sur une route et à une altitude différentes de celles habituellement utilisées dans cette zone par les appareils civils. Ils ont entendu à quatre reprises le commandant du bâtiment américain « qui avait, peu auparavant, repéré avec ses radars dans la même zone un F-14 - intimé par radio au pilote l'ordre de s'identifier. L'unité italienne avait également repéré sur radar la présence d'un F-14 peu auparavant sur la côte iranienne dans la zone de Bandar-Abbas, et a donc pas été surprise qu'un appareil de ce type ait pu être atteint ».

Téhéran, le gouvernement a décrété le lundi 4 juillet journée de deuil national, en mémoire des deux cent quatre-vingt-dix-huit « martyrs » de l'Airbus iranien. Selon un autre bilan diffusé dans la soirée de dimanche par Radio-Téhéran, cent cinquante-deux passagers hommes, cinquante-deux femmes, soixante-six enfants de moins de douze ans et seize membres d'équipage, soit au total deux cent quatre-vingt-dix personnes, se trouvaient dans l'Airbus d'Iran Air. Une centaine de cadavres, complètement désintégrés, ont été récupérés par les équipes de sauvetage iraniennes. Toute la journée durant, la télévision iranienne a montré des images de l'opération de sauvetage.

Téhéran n'a pas immédiatement réagi au mea culpa du président Reagan. Toutefois, l'agence presse IRNA a domé le texte d'un communiqué du ministère iranien des affaires étrangères, qui déclare : « Cette attaque inhumaine a encore une fois démontré que les troubles dans le Golfe sont provoqués par la présence de la flotte américaine. Pour sauvegarder ses intérêts illégitimes, l'agression mondiale est prête à tuer des centaines d'innocents. D'autre part, citant un responsable militaire iranien, la radio de Téhéran a indiqué que « la flotte américaine patrouillant dans le Golfe est parfaitement au courant des vols réguliers internationaux empruntant ce couloir aérien et que tous les observateurs militaires ont le moyen de distinguer un vol civil d'un vol militaire ». — (AFP, Reuters, AP.)

Un espace maritime très fréquenté

Sept marines de guerre de pays non riverains du golfe Arabo-Persique patrouillent dans la zone, depuis plus d'une année pour certaines d'entre elles. Selon les circonstances, elles surveillent le transit commercial (sous pavillon national ou tout autre dans le cas de la marine américaine) ou participent à la recherche de mines dans les chenaux empruntés par les pétroliers et les navires marchands.

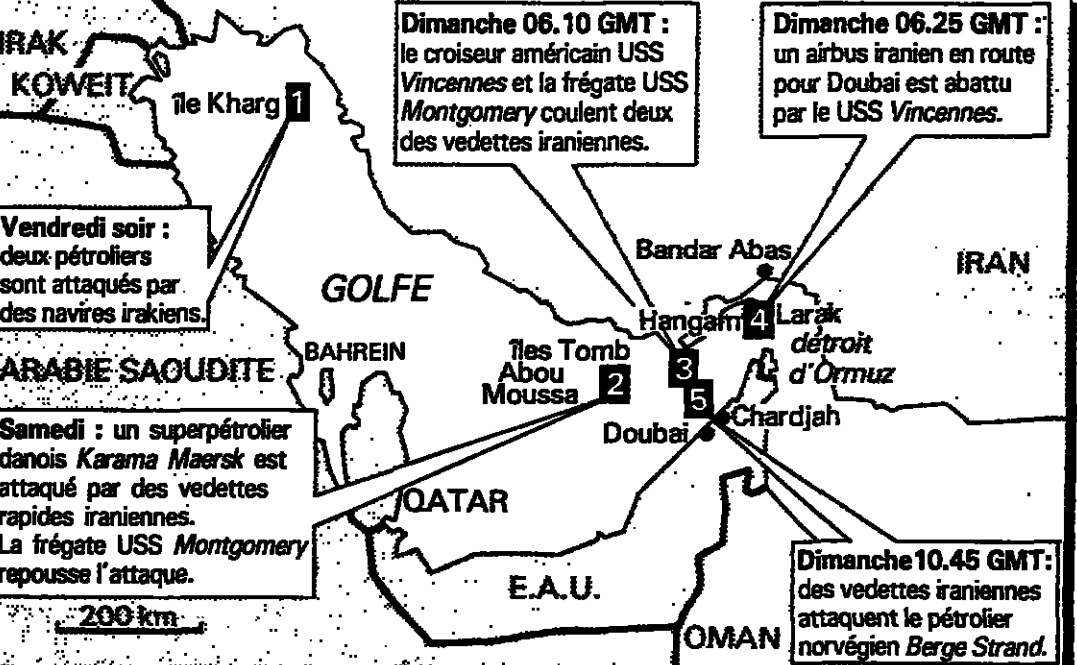
La marine américaine est représentée en force avec, en moyenne, de l'ordre de vingt-cinq bâtiments dont la moitié croisent dans le Golfe lui-même et l'autre demeure en réserve en mer d'Oman. Cette escadre est composée, pour l'essentiel, d'une quinzaine de frégates ou de croiseurs, autour d'un porte-avions (le *Forrestal* actuellement) qui n'est jamais, toutefois, entré dans le Golfe.

De même, pour la France. La marine nationale déploie en ce moment même, dans le Golfe, la frégate *Jaur-de-Vienne*, l'avisocroiseur *Doudart-de-Lagréze* et le chasseur de mines *Régéne*. Le porte-avions *Clemenceau*, envoyé dans la région en juillet 1987, est en escale à Djibouti. Depuis que le *Clemenceau* stationne dans la zone, sans jamais être entré dans le Golfe, la marine américaine y a fait succéder cinq de ses porte-avions en mission.

La marine britannique est, elle aussi, présente avec, notam-

ment, trois frégates et trois dragueurs. C'est, à quelques détails près, la composition de la flotte soviétique croisant dans les mêmes parages. La marine italienne a déployé trois frégates et deux dragueurs ; la marine néerlandaise, deux dragueurs ; et la marine belge un dragueur.

En raison de ses énormes réserves en pétrole (56 % des réserves mondiales), le golfe Arabo-Persique voit transiter par le détroit d'Ormuz, qui le ferme et le sépare de la mer d'Oman et de l'Océan Indien, une quarantaine de bâtiments chaque jour dans les deux sens. La dernière attaque iranienne contre les intérêts français remonte au 13 juillet 1987 lorsque le cargo *Ville d'Anvers*, battant pavillon national, a été canonné par des vedettes rapides. Avec deux frégates lance-missiles et un pétrolier-ravitailleur, le porte-avions français *Clemenceau* a alors appareillé de Toulon et, depuis, en dépit de ce qu'on a appelé « la guerre des ambassadeurs », qui vient de s'échouer avec le rétablissement des relations diplomatiques entre Paris et Téhéran, aucun navire français n'a fait l'objet d'une agression. La marine nationale a reçu pour mission de surveiller, sans nécessairement escorter, le transit des bateaux français. Une formule juridiquement et diplomatiquement souple, mais d'une application militaire assez compliquée.



avait été pris à partie par une vedette iranienne.

On peut donc imaginer que l'équipage du *Vincennes* a appliqué strictement les règles d'engagement et les critères de classification des objectifs.

Depuis l'attaque de la frégate *Stark*, en mai 1987, par un avion iranien qui provoqua la mort de trente-sept membres de l'équipage, les navires américains dans le Golfe ont reçu des consignes sévères d'engagement de leurs armes. Par exemple, le fait qu'un écho non identifié, « est-à-dire classé « hostile » de l... » qu'il n'est ni ami ni ennemi, ne répond pas à une demande d'identification par radio ou par tout

tion de vol. Ce qui peut, en revanche, les discriminer, c'est le profil du vol : un avion de combat aurait, sans doute, attaqué au ras des flots, sauf à vouloir se dissimuler derrière la trajectoire d'un courrier civil en prenant des risques.

Compte tenu de ses affrontements navals dans le même temps, qui pourraient s'expliquer par la volonté des Iraniens de mettre à l'épreuve la riposte américaine, le « pacha » du *Vincennes* a cherché, sans doute, à protéger d'abord la vie de son équipage, au besoin en appliquant quasi automatiquement et de façon précipitée ses ordres d'engagement.

abattu par la marine américaine. Mais, selon l'agence iranienne IRNA, aucun F-14 iranien ne volait au-dessus du golfe au moment de l'affrontement.

Les Iraniens ont précisé que le vol Iran Air 655, venant de Téhéran, avait quitté l'aéroport de Bandar-Abbas à destination de Doubaï, à 256 kilomètres de là, peu après 10 heures du matin (8 h 30 à Paris). L'IRNA affirme que l'avion volait à 7 500 pieds d'altitude lorsqu'il a été abattu près de l'île Hengam, non loin de la côte iranienne, à l'intérieur du détroit d'Ormuz. « Le dernier contact du pilote avec la tour de contrôle s'est produit sept minutes après le décollage, à 10 h 22. Quelques minutes plus tard, l'avion

Les affrontements américano-iraniens dans le Golfe

Depuis la décision de l'administration Reagan, en mars 1987, d'accorder aux pétroliers koweïtiens battant pavillon américain la protection de l'US Navy, les incidents se sont multipliés dans le Golfe.

1987

17 mai : un chasseur irakien tire un missile Exocet sur la frégate américaine *Stark*, faisant trente-sept morts et de nombreux blessés. Explication officielle de Washington et de Bagdad : c'est une erreur d'identification.

8 août : un chasseur F-14 « Tomcat » tire deux missiles contre un avion iranien qui s'approche d'un navire américain non armé. L'appareil iranien s'éloigne sans dommage.

10 août : un super-tanker appartenant à la compagnie Tezaco heurte une mine dans le golfe d'Oman. Les Etats-Unis accusent l'Iran de placer des mines pour enrayer l'opération

de « protection » américaine dans le Golfe.

21 août : le président du Parlement iranien, M. Rafsanjani, appelle le peuple iranien à se « préparer à la guerre avec les Etats-Unis ».

14 septembre : la Belgique annonce qu'elle envoie des dragueurs de mines dans le Golfe, rejoignant les forces britanniques, françaises, néerlandaises et italiennes qui s'efforcent de maintenir une présence navale « européenne », assurant la protection de la circulation des pétroliers dans le Golfe.

21 septembre : un hélicoptère américain attaque le navire iranien *Iran-Air*, surpris en train de mouiller des mines dans les eaux internationales du Golfe. Bilan : cinq morts et vingt-six prisonniers iraniens, qui seront remis à l'Iran par l'intermédiaire du sultanat d'Oman.

8 octobre : des hélicoptères d'assaut américains coulent trois vedettes iraniennes qui ont ouvert le

feu sur un hélicoptère de reconnaissance, dans le nord du Golfe. Une vedette est coulée, deux autres sont capturées. Deux des six marins iraniens repéchés succombent peu après. L'Iran annonce officiellement qu'il va chercher à se venger.

18 octobre : l'Iran tire un missile chinois Silkworm sur un pétrolier koweïtien battant pavillon américain qui se trouve dans les eaux territoriales koweïtiennes. Dix-sept membres de l'équipage sont blessés.

19 octobre : quatre destroyers américains détruisent la plate-forme pétrolière iranienne de Rostam (centre du Golfe), qui avait été transformée, selon les Américains, en poste d'observation militaire. Ce bombardement est le plus violent affrontement entre les Etats-Unis et l'Iran depuis que la marine américaine a commencé à escorter les pétroliers koweïtiens dans le Golfe.

1988

14 avril : la frégate américaine *Samuel-Roberts* est touchée à la

suite d'une explosion sous-marine. Apparemment, elle avait repéré plusieurs mines « identiques à celles trouvées sur l'Iran-Air », dira le gouvernement américain.

18 avril : deux plates-formes pétrolières iraniennes, utilisées à des fins militaires, selon Washington, sont attaquées par six navires de guerre américains. Une vedette et deux frégates iraniennes sont gravement endommagées. Explication officielle de l'administration Reagan : il s'agit d'une action de représailles après l'incident de la frégate *Samuel-Roberts*.

2 juillet : un navire de guerre américain se porte au secours d'un superpétrolier danois en butte à l'attaque de trois vedettes iraniennes et les met en fuite. Le Pentagone annonce officiellement que c'est la première fois que la marine américaine est venue en aide à un bâtiment neutre n'affichant pas les couleurs américaines dans le Golfe.

Le pilote voulait amerrir

Le pilote de l'Airbus A-300 d'Iran Air a eu le temps de lancer un message de détresse qui a été capté par une station-radar des Emirats. Il a même eu le temps de prévenir qu'il tentait un atterrissage dans le détroit d'Ormuz. La rupture vraisemblable de l'aile, consécutive à l'explosion d'un missile dans l'un des réacteurs, ne lui a pas laissé le temps de mettre son projet à exécution. En effet, les ailes sont remplies de carburant et ne peuvent résister longtemps au feu.

Le vol 655 d'Iran Air avait décollé de Bandar-Abbas, à 9 h 50 (heure locale), et devait se poser une demi-heure plus tard à Dubaï après avoir suivi le couloir aérien A-59. L'appareil se trouvait à environ 7 000 pieds (2 300 mètres) lorsqu'il a été touché. L'équipage avait signalé au contrôle aérien qu'il allait monter jusqu'à 14 000 pieds (4 600 mètres).

L'Airbus A-300 est le premier biréacteur construit par le consortium européen. Dans la

version B2, qui était celle de l'appareil abattu, il peut transporter deux cent soixante-seize passagers plus seize membres d'équipage sur une distance de 3 750 kilomètres. L'avion d'Iran Air avait été livré le 16 mars 1982 et il avait déjà effectué sept cent cinquante-sept atterrissages et décollages. Il était l'un des six A-300 achetés par l'Iran. Cinq seulement restent en exploitation, l'un de ces avions ayant été détourné, en 1984, en Irak par un pirate de l'air.

Selon Airbus Industrie, qui a déposé une mission sur les lieux de la catastrophe pour assister la compagnie aérienne, Iran Air fait partie des transporteurs qui assurent un bon entretien de leurs appareils ; 0,5 % seulement des vols d'Iran Air partent avec un retard supérieur à quinze minutes pour des raisons techniques.

AL F.

Proche-Orient

Précédent du Boeing sud-coréen abattu par la chasse soviétique

1983

Le commandant... abattu par la chasse soviétique

Le 27 juillet 1983, un Boeing sud-coréen... abattu par la chasse soviétique

Le 27 juillet 1983, un Boeing sud-coréen... abattu par la chasse soviétique

Le 27 juillet 1983, un Boeing sud-coréen... abattu par la chasse soviétique

Le 27 juillet 1983, un Boeing sud-coréen... abattu par la chasse soviétique

Le 27 juillet 1983, un Boeing sud-coréen... abattu par la chasse soviétique

Le 27 juillet 1983, un Boeing sud-coréen... abattu par la chasse soviétique

Le 27 juillet 1983, un Boeing sud-coréen... abattu par la chasse soviétique

Le 27 juillet 1983, un Boeing sud-coréen... abattu par la chasse soviétique

Le 27 juillet 1983, un Boeing sud-coréen... abattu par la chasse soviétique

Le 27 juillet 1983, un Boeing sud-coréen... abattu par la chasse soviétique

Le 27 juillet 1983, un Boeing sud-coréen... abattu par la chasse soviétique

Proche-Orient

du détroit d'Ormuz

Le précédent du Boeing sud-coréen abattu par la chasse soviétique

269 morts en 1983

Le principal précédent qu'évoque le drame du Boeing iranien est celui de l'appareil sud-coréen abattu par la chasse soviétique dans la nuit du 31 août au 1^{er} septembre 1983: 269 personnes avaient alors trouvé la mort.

Pour des raisons qui n'ont jamais été entièrement éclaircies, le Boeing 747 assurait le vol KAL 007, en provenance d'Anchorage à destination de Séoul, s'était écarté de sa route vers le nord et avait une première fois pénétré dans l'espace aérien soviétique au-dessus de la presqu'île du Kamotchatka puis une seconde fois au-dessus de l'île Sakhaline. Il apparut que pendant près de deux heures les systèmes de défense soviétiques furent incapables de repérer exactement l'appareil, qui survolait pourtant une zone militaire particulièrement sensible. Autre question demeurée à ce jour sans réponse satisfaisante: pendant ce long délai, l'équipage du Boeing resta dans l'ignorance des risques qu'il courait.

Lorsqu'un chasseur soviétique Sukhoï 15 parvint enfin à établir un contact visuel avec l'appareil, son pilote lui adressa des signaux lumineux, effectua des tirs de sommation, mais reçut rapidement du sol l'ordre d'abattre sa cible, ce qu'il fit à l'aide de deux missiles, amonçant aussitôt par radio: « La cible est détruite ».

L'affaire provoqua une longue polémique entre Washington et Moscou. Les Américains accusaient les Soviétiques d'avoir délibérément abattu un appareil civil sous le seul prétexte qu'il avait violé leur espace aérien. Les Soviétiques, pour leur part, accusaient les services de renseignement des Etats-Unis d'avoir non moins délibérément chargé le Boeing de la KAL d'une mission d'espionnage, faisant ainsi courir un risque mortel à ses passagers et à son équipage.

Si bien des questions restent encore sans réponse, il semble en tout cas acquis que la défense soviétique n'était pas parvenue à identifier avec certitude le Boeing sud-coréen lorsque l'ordre d'ouvrir le feu a été donné au pilote du Sukhoï 15. Il est possible qu'une confusion ait été faite entre cet appareil civil et des avions de reconnaissance américains de type RC-135, qui patrouillent fréquemment dans les mêmes

parages. Le chef d'état-major de la défense aérienne soviétique, le général Romanov, devait être muté quelques temps plus tard. Sa mort, dans des circonstances obscures (on parla d'un suicide), fut annoncée au mois de mai 1984.

De nombreuses attaques en vol

De nombreux appareils civils ont été, depuis la fin de la guerre, victimes d'attaques en vol. Parmi les principaux précédents, on retiendra:

- Le 27 juillet 1955, un appareil de la compagnie israélienne El Al s'était égaré au-dessus de la Bulgarie; il fut abattu par la chasse bulgare et ses cinquante-huit passagers furent tués.

- Le 21 février 1973, cent sept personnes trouvaient la mort au-dessus du Sinaï à bord d'un Boeing des lignes libyennes qui s'était écarté des routes commerciales habituelles. Après les sommations d'usage, les chasseurs israéliens avaient tiré dans les ailes pour obliger l'appareil à se poser, mais celui-ci s'était écrasé à l'atterrissage.

- Le 29 avril 1978, un autre avion des Korean Airlines qui effectuait la liaison Paris-Séoul avait été intercepté par la chasse soviétique dans la région de Mourmansk et contraint d'atterrir sur un lac gelé. Le pilote d'un Mig soviétique avait ouvert le feu sur l'appareil, tuant deux des quatre-vingt-dix-sept personnes qui se trouvaient à bord.

- Le 12 février 1979, un Viscount d'Air Rhodesie est abattu par des maquisards en Rhodesie; quarante-huit morts.

- Le 8 novembre 1983, un Boeing 737 de la TAAG s'écrase peu après son décollage en Angola; cent trente morts. Les maquisards de FUNITA disent avoir touché l'avion avec un missile; les autorités angolaises invoquent une défaillance technique.

- Le 4 septembre 1985, un avion de ligne afghan est abattu par un missile peu après son décollage de Kandahar; cinquante-deux morts.

- Le 16 août 1986 enfin, un appareil des Sudan Airways est touché par un missile Sam 7 au-dessus du territoire soudanais; soixante morts.

Dans la presse

« Bavures », « Gaffe monumentale »

La destruction de l'Airbus iranien par la marine américaine dans le golfe Persique fait naturellement les grands titres de la presse française et étrangère. Tous parlent de « bavures ». Le 2 septembre 1988, après l'affaire du Boeing sud-coréen abattu par la chasse soviétique, Libération titrait: « Camarade Folamour ». Ce lundi 4 juillet, c'est « Citizen Folamour ».

Dans son éditorial, Gérard Dupuy écrit notamment que la confrontation permanente entre l'Iran et les Etats-Unis dans la région ouvrirait la porte à « un toujours possible dérapage. L'étonnant est que celui-ci ait mis si longtemps à se produire. (...) La destruction de l'avion tient peut-être du hasard, mais c'est un hasard assumé. Le Pentagone en ressort gravement discrédité au moment même où il est sur la sellette pour cause de scandale interne. La fin quelque peu décadente de la présidence Reagan, compromise déjà dans l'« Irangate », avait paru se stabiliser avec la percée du désarmement. Elle s'embourbe à nouveau en rejoignant l'image honnie des dirigeants soviétiques pré-pérestroïkistes au moment même où, Gorbatchev le jette très spectaculairement aux orties, l'USS Vincennes n'est pas le seul bateau ivre. »

Selon l'Humanité, « le crime du gendarme américain n'a aucune circonstance atténuante. Il porte ici une responsabilité écrasante. Depuis longtemps, il entretient les flammes dans le Golfe par la présence d'une armada qui n'a fait que accélérer l'escalade dans une guerre où des millions de victimes sont déjà tombées. En envoyant elle aussi des bâtiments de guerre dans la région, la France a mis le doigt dans cet engrenage sanglant... et ruineux. (...) Si tous les volets en-guerre de cette région ne sont pas ramènés rapidement à la raison, l'incendie risque encore de s'étendre. Il y a urgence à l'éteindre. »

Le Quotidien de Paris semble accrédiiter la version américaine des événements en tirant: « 289 morts par erreur ». Il estime cependant que « cette gaffe monumentale est susceptible de remettre en cause la présence des marines occidentales dans la région (et en premier lieu de l'US Navy), mais, à plus courte

échéance, tous les scénarios sont envisageables, surtout les pires. L'Iran ayant aujourd'hui à cœur de venger ses martyrs par tous les moyens ».

« Américains, gendarmes du monde? », écrit le Figaro. « Un gendarme a droit à tout, sauf à l'erreur. Et la réparation de cette tragédie risque de peser très lourd, et pendant très longtemps, pour les Américains, comme elle avait en son temps pesé très lourd pour les Soviétiques, après ce qu'on a appelé la bavure du Boeing coréen abattu au large de la Sibirie. »

Nuances britanniques

La presse britannique est plus nuancée dans ses commentaires, et l'Independent de Londres estime que « les Iraniens ont joué avec le feu en choisissant d'envoyer un avion civil dans une zone de guerre, immédiatement après un engagement militaire sanglant. (...) Pourquoi l'avion iranien a-t-il omis de s'identifier ou de répondre aux mises en garde transmises par radio? » Pour le Daily Telegraph, l'Iran n'est pas une partie innocente dans ce conflit: « Les pertes en vies humaines de dimanche ont été terribles. Mais davantage de vies humaines auraient peut-être été perdues au cours de l'année écoulée si des unités navales ne patrouillaient pas (dans le Golfe). » Selon le Guardian, « la Grande-Bretagne craint maintenant aussi pour les vies de tous les otages occidentaux au Liban, tant américains que britanniques, si les Iraniens décident de se venger. »

En Allemagne, le quotidien conservateur Die Welt estime que « personne ne peut sérieusement accuser les Etats-Unis d'avoir prémédité cette catastrophe », et il poursuit: « La situation dans le Golfe, où des navires de guerre, des pétroliers et des avions de ligne se côtoient, n'exclut pas que des non-combattants deviennent des victimes accidentelles du conflit. » Pour le General Anzeiger, il est permis de se demander « si la présence américaine dans le Golfe doit être payée d'un prix aussi élevé. »

Air par l'US Navy au-dessus

« Déclaré »: « Nous rappellerons que le gouvernement iranien a refusé à l'engagement des grandes puissances dans le golfe Persique. La Chine a refusé de s'impliquer dans le règlement de l'Irak, mais a fait tout ce qu'elle pouvait pour empêcher des missiles américains d'être lancés. »

Washington craint des représailles

« Le 27 juillet 1955, un appareil de la compagnie israélienne El Al s'était égaré au-dessus de la Bulgarie; il fut abattu par la chasse bulgare et ses cinquante-huit passagers furent tués. »

Le Boeing sud-coréen

« Le 29 avril 1978, un autre avion des Korean Airlines qui effectuait la liaison Paris-Séoul avait été intercepté par la chasse soviétique dans la région de Mourmansk et contraint d'atterrir sur un lac gelé. »

Le Boeing sud-coréen

« Le 21 février 1973, cent sept personnes trouvaient la mort au-dessus du Sinaï à bord d'un Boeing des lignes libyennes qui s'était écarté des routes commerciales habituelles. »

Le Boeing sud-coréen

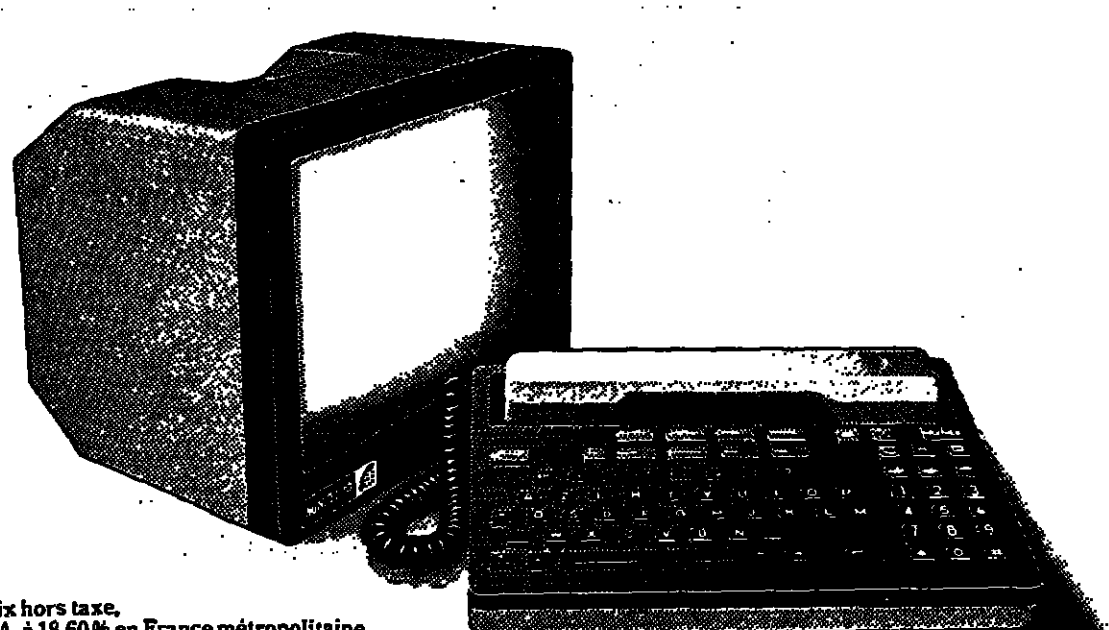
« Le 8 novembre 1983, un Boeing 737 de la TAAG s'écrase peu après son décollage en Angola; cent trente morts. »

MINITEL PLUS QUE JAMAIS A L'HEURE PROFESSIONNELLE.

*9 accès professionnels de 0 à 7,64 F HT la minute.**

Avec le Minitel, on peut s'informer, informer, décider, exposer, gérer, contrôler, distribuer, motiver, gagner du temps, des marchés et donc de l'argent.

Avec le Minitel, les professionnels disposent de 9 accès TELETEL à tarification différente selon leurs besoins. 36 05, c'est le Numéro Vert TELETEL (appel gratuit pour l'utilisateur par numérotation directe à huit chiffres). 36 13 et 36 14, les services internes aux entreprises et les services pratiques destinés au public. 36 16 et 36 17, une large palette de services accessibles à toutes les entreprises. 36 21, les services de télé-informatique classique (norme ASCII). 36 28 et 36 29, deux nouveaux accès faciles et plus économiques aux grandes banques de données professionnelles (par numérotation directe à huit chiffres). 11, l'Annuaire Electronique avec ses catalogues professionnels. Pour connaître la liste des nouveaux services TELETEL professionnels et taper fort en affaires, taper 36 16 MGS puis **SOMMAIRE**



* Prix hors taxe. T.V.A. à 18,60% en France métropolitaine.

TAPER MINITEL, C'EST TAPER FORT EN AFFAIRES.

FRANCE TELECOM

ant les élections du 6 juillet

avoir s'estime obligé de tester sa force

Le parti communiste, en l'absence de la gauche... M. Michel Rocard a déclaré...

Quelques semaines plus tard... M. Rocard a déclaré...

Le comité directeur du Parti socialiste... M. Rocard a déclaré...

Le comité directeur du Parti socialiste... M. Rocard a déclaré...

Le comité directeur du Parti socialiste... M. Rocard a déclaré...

« L'ouverture est un choix de stratégie sociale », explique M. Rocard

La réunion du comité directeur du PS

Le comité directeur du Parti socialiste a entendu, samedi 2 juillet à Paris, le rapport de M. Louis Mermaz sur les élections...

Le comité directeur du Parti socialiste a entendu, samedi 2 juillet à Paris, le rapport de M. Louis Mermaz sur les élections...

Le comité directeur du Parti socialiste a entendu, samedi 2 juillet à Paris, le rapport de M. Louis Mermaz sur les élections...

Le comité directeur du Parti socialiste a entendu, samedi 2 juillet à Paris, le rapport de M. Louis Mermaz sur les élections...

Le comité directeur du Parti socialiste a entendu, samedi 2 juillet à Paris, le rapport de M. Louis Mermaz sur les élections...

Le comité directeur du Parti socialiste a entendu, samedi 2 juillet à Paris, le rapport de M. Louis Mermaz sur les élections...

Le comité directeur du Parti socialiste a entendu, samedi 2 juillet à Paris, le rapport de M. Louis Mermaz sur les élections...

Dos d'âne

M. Pierre Mauroy devait faire franchir à l'autarcie socialiste le dos d'âne de l'ouverture...

M. Pierre Mauroy devait faire franchir à l'autarcie socialiste le dos d'âne de l'ouverture...

Le secrétariat national

Le comité directeur du PS a approuvé la nouvelle composition du secrétariat national...

Le comité directeur du PS a approuvé la nouvelle composition du secrétariat national...

« Construire un grand parti populaire »

Le comité directeur du Parti socialiste a adopté, à l'unanimité, la déclaration qui affirme notamment...

Le comité directeur du Parti socialiste a adopté, à l'unanimité, la déclaration qui affirme notamment...

« Une pensée de gauche est au travail »

« Une pensée de gauche est au travail », assure le premier ministre au « Grand Jury RTL-le Monde »...

« Une pensée de gauche est au travail », assure le premier ministre au « Grand Jury RTL-le Monde »...

« Une pensée de gauche est au travail »

« Une pensée de gauche est au travail », assure le premier ministre au « Grand Jury RTL-le Monde »...

« Une pensée de gauche est au travail », assure le premier ministre au « Grand Jury RTL-le Monde »...

« Une pensée de gauche est au travail »

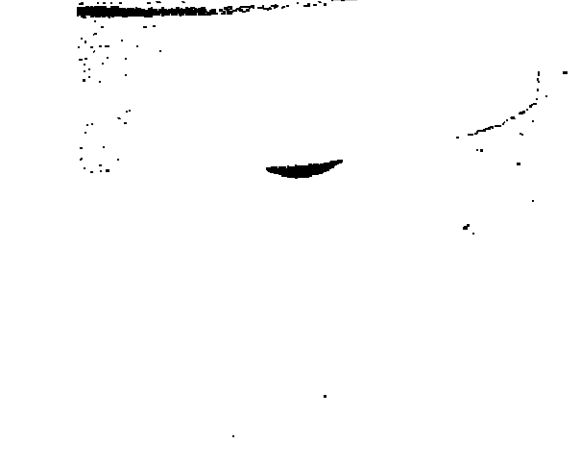
« Une pensée de gauche est au travail », assure le premier ministre au « Grand Jury RTL-le Monde »...

« Une pensée de gauche est au travail », assure le premier ministre au « Grand Jury RTL-le Monde »...

« Une pensée de gauche est au travail »

« Une pensée de gauche est au travail », assure le premier ministre au « Grand Jury RTL-le Monde »...

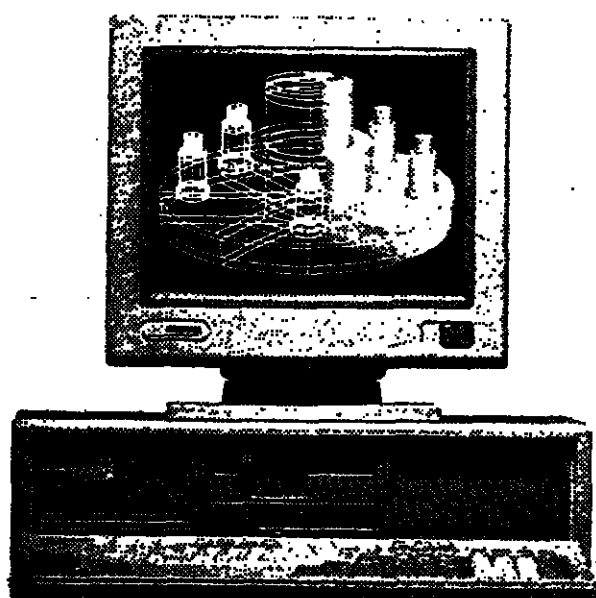
« Une pensée de gauche est au travail », assure le premier ministre au « Grand Jury RTL-le Monde »...



Advertisement for European University of America, featuring the university logo and details about MBA and other programs.

Advertisement for a nomination practice, mentioning a meeting with the Minister of Health.

Quand on lance
le micro-ordinateur
le plus rapide du monde
avant les autres,
les autres suivent.
Mais après.



nouveau 25-MHZ
COMPAQ
DESKPRO 386/25

- INTEL 80386, 25 MHz, 32 - bit
- unité de disque 3 1/2 - 1,2 Mo
- 5 1/4 - 360 Mo et 3 1/2 - 1,44 Mo en option
- 1 Mo de RAM, extensible à 16 Mo
- carte graphique VGA option
- disque dur 112 Mo ou 352 Mo
- respectueux d'extension libres
- le plus rapide que la plupart des autres ordinateurs 80386 à 25 MHz

Depuis maintenant cinq ans, COMPAQ® bouscule l'industrie de l'informatique. D'abord en concevant les micro-ordinateurs les plus puissants et les plus rapides du monde. Ensuite en battant tous les records de dynamisme et de croissance dans le monde de l'industrie : première société à entrer dans le Top 500 de Fortune au bout de 4 ans seulement, un chiffre d'affaires dépassant le milliard de dollars au bout de 5 ans.

Aujourd'hui, COMPAQ® lance deux merveilles informatiques, largement en avance.

Première merveille : le COMPAQ DESKPRO 386, premier micro-ordinateur à utiliser le dernier-né des microprocesseurs d'INTEL le 80386SX*.

Cet ordinateur est d'une conception totalement nouvelle qui n'est pas prête d'être rejointe. Il permet à de nombreux utilisateurs de bénéficier facilement des performances offertes par la technologie du microprocesseur 80386.

Deuxième merveille : le COMPAQ DESKPRO 386/25, c'est actuellement le micro-ordinateur le plus rapide du monde; tellement rapide qu'on en connaît beaucoup qui suivront longtemps avant de le rejoindre.

Cette fois, COMPAQ® est en avance de deux ordinateurs en ouvrant deux routes : la plus grande accessibilité, la plus grande rapidité. Les autres finiront par suivre. COMPAQ® restera le premier.

Pour vous faire mieux connaître ces deux nouveaux micro-ordinateurs, plus de 250 Revendeurs Agréés COMPAQ® vous attendent. Pour connaître le vôtre, appelez le : 16 (1) 69.86.71.71 ou écrivez à COMPAQ, 5, avenue de Norvège, 91953 Les Ulis Cedex.

* 80386, 80386SX, 80387 et 80387SX font respectivement référence aux produits INTEL 386, 386SX, 387 et 387SX qui sont des marques déposées de INTEL.

Cagley & Mathier

COMPAQ

à suivre.

livre

Politique

La réunion du comité central

Les « rénovateurs » du RPR présentent la réforme des statuts comme un « test » de la bonne volonté du nouvel état-major

Le comité central du RPR, réuni le samedi 2 juillet à Paris, a chargé son nouveau secrétaire général, M. Alain Juppé, « d'organiser, dans toutes les fédérations départementales, une large consultation sur les méthodes de travail et les structures du mouvement, ainsi qu'une réflexion sur l'adaptation des principes permanents du gaullisme aux exigences du temps présent et aux aspirations des Français. » Un questionnaire a été remis à chacun des membres du comité central, qui devra y répondre avant la mi-juillet.

Cette consultation et cette réflexion « devront aboutir à des propositions qui seront soumises, le moment venu, à un congrès extraordinaire ».

Ses orientations correspondent au souhait exprimé, au nom des militants « rénovateurs », par M. Philippe Séguin, qui s'est déclaré partisan d'une réforme globale du fonctionnement, des méthodes et de la stratégie du RPR en faisant de la réforme des statuts du mouvement un « test » de sa capacité de changement et en réclamant une « rupture » avec le proche passé.

M. Juppé, qui a contesté que le RPR soit en crise, s'est déclaré, sur ce point « totalement en harmonie » avec l'ancien ministre des affaires sociales.

Le nouveau secrétaire général va entreprendre, à la mi-juillet, une tournée en province pour débattre avec la base militante.

M. Séguin et ses amis redoutent toutefois que l'état-major chiracien du mouvement, dont la composition vient d'être renouvelée, ne cherche, en fait à ne capter leur discours réformiste que

pour limiter des transformations qui leur paraissent « vitales » pour préserver l'avenir du RPR. Ils souhaitent, en particulier, que toutes les instances du mouvement, secrétariat général compris, soient élues à bulletin secret, que toutes les orientations et toutes les décisions du mouvement soient débattues collectivement, en permanence, et que, sur ces nouvelles bases, le RPR parte à la reconquête des catégories sociales qui l'ont abandonné pour le courant socialiste, la mouvance centriste ou le Front national.

M. Philippe Séguin, vainqueur de la première manche

Philippe Séguin monte à la tribune drapée de tricolore avec la légèreté d'un catcheur enjambant le ring. Il est enroué midi. La salle, brusquement, retient son souffle. Les quelques quatre cent cinquante membres du comité central du RPR réunis à huis clos le samedi 2 juillet au salon Concord de l'Hôtel Intercontinental, à Paris, pressent que le discours qui va suivre sera lourd de conséquences pour l'avenir de leur mouvement.

Jusqu'à, il ne s'est pas passé grand-chose. A l'exception de l'intervention de Michel Noir, le député du Rhône, un mouvement d'assistance des « mouvements divers » — comme on dit par euphémisme — quand il a entrepris de justifier une fois de plus son allégeance au Front national et réclamé en ce sens une réforme de la loi électorale pour les municipales. C'est le nouveau député des Alpes-Maritimes, Martine Daugreilh, la collaboratrice du maire de Nice, qui lui a porté la contradiction en soulignant qu'il fallait savoir tenir compte, face aux partisans de Jean-Marie Le Pen, des contingences locales.

Philippe Séguin sent tous les regards obliques de l'état-major du RPR braqués sur lui. Surtout celui du nouveau secrétaire général, Alain Juppé, qui s'empêche depuis une dizaine de jours à canaliser la grogne des militants.

Jacques Chirac, au centre de la longue table dressée sur l'estrade, est enfin de retour parmi les siens. Enfin, c'est façon de parler... Il a l'air en meilleure forme que ces derniers jours, souriant, brisé, amical par sa cure de thalassothérapie, mais son esprit, visiblement, reste ailleurs. Comme les cinq orateurs précédents, et tous ceux qui lui succéderont, Philippe Séguin va lui jurer amitié et « fidélité », sans qu'on puisse suspecter sa loyauté. Tout le monde, en ce moment, pense la même chose, se demande si le maire de Paris se remettra de son échec à l'élection présidentielle : s'il parviendra, tel Valéry Giscard d'Estaing, à ressusciter, à redevenir un présidentiable crédible. La question est tabou. Personne ne la posera. A quel bon ?

Ouvrant les débats, Jacques Chirac s'est limité à quelques mots de pure circonstance. Il ne fera qu'écouter.

Charles Pasqua, lui, comme d'habitude, fait l'indifférent. Mais il sait, lui aussi, que le RPR est à la croisée des chemins : non seulement il n'a plus le moral mais plus de vrai chef, et encore moins de stratégie. A-t-il encore un avenir ? Charles Pasqua sait que Philippe Séguin a le mérite de la lucidité. Peut-être l'ancien ministre de l'Intérieur soupçonne-t-il à son propre passé, à ces noirs lendemains de 1974, quand il s'efforçait lui-même, avec une poignée d'autres, de préserver l'héritage du général de Gaulle menacé de dévoiement par les giscardiens...

Cette fois, la crise du mouvement est beaucoup plus grave. L'enjeu de cette introspection forcée, c'est la survie du RPR ! A la grande joie de Valéry Giscard d'Estaing, qui vient déjà de sonner le glas : « Le temps du gaullisme et du post-gaullisme s'achève », a-t-il dit le jeudi 30 juin devant le conseil national de l'UDF. Et s'il avait raison ?

Iconoclaste

Philippe Séguin, en tout cas, a apparemment décidé d'aller jusqu'au bout de la démarche rénovatrice qu'il a engagée en s'opposant à Bernard Pons lors de l'élection à la présidence du groupe RPR de l'Assemblée nationale. Il vide son sac. Tranquillement, sans acrimonie, sans agressivité. Il veut parler, à son tour, en maintenant du gaullisme, non en patschiste : « Être gaulliste, cela n'est-ce qu'une signification ? Ou n'est-ce qu'une survivance, un fond de commerce qui se perpétuerait par la force de l'habitude ou la vertu de souvenirs communs ? (...) Comment ne pas se poser la ques-

tion, en effet, quand certains estiment, en toute bonne foi, en toute sincérité, que le mouvement gaulliste est un parti de droite comme un autre, et en tirent d'ailleurs les conclusions, en termes de rapprochement avec d'autres partis de droite, voire de fusion. Question paradoxale pourtant : on en arriverait à estimer que le gaullisme ne servirait plus à rien parce qu'il aurait réussi ? Dès lors que ses principes en termes de défense ou de politique étrangère seraient « consensuels ». Dès lors que son rejet des idéologies et des solutions clés en mains serait désormais l'unanimité. Pourtant nous sommes nombreux à estimer que le succès ou la banalisation ne sont pas de bons prétextes au renoncement. Qu'est-ce que le gaullisme, en effet, sinon la capacité, au nom de l'intérêt supérieur du pays, à apporter le premier, des réponses nouvelles à des problèmes nouveaux, alors que les autres s'égarent dans des schémas dépassés ? Notre conviction est que cette vocation demeure, que nous pouvons et devons l'assumer. Et qu'en conséquence, dès lors que nous nous en donnons les moyens, le gaullisme reste une idée neuve. C'est dire que moins que jamais le mouvement gaulliste ne doit, ne peut être un parti comme les autres. Il doit dépasser ce qui fait leur double raison d'être : les déterminismes sociaux qui fondent leur existence et les jeux politiques, qui sont l'essentiel de leur activité. »

Réquisitoire tranquille

Peu à peu, la leçon de gaullisme renvoie aux carences du proche passé. Tout le monde comprend bien ce qu'il dit aussi entre ses lignes : « Le choix est exigeant. Il passe par le refus de privilégier quelque catégorie que ce soit par rapport aux autres. Il passe par le refus de privilégier des intérêts particuliers par rapport à l'intérêt général. Il passe par la volonté de rassembler avec toutes ses conséquences. Il passe par la nécessité d'épouser notre époque et de comprendre déjà notre futur. Car 1988 n'est pas 1958, n'est pas 1965, n'est pas 1969. C'est dire que notre mouvement doit plus et mieux que jamais réussir l'équilibre entre son histoire et sa modernité, son passé et son avenir. »

Suivez son regard vers les « archaïques »...

Philippe Séguin, mine de rien, sans élever la voix, dresse un implacable réquisitoire contre le fonctionnement du RPR depuis sa fondation, en 1976, contre les choix tactiques et stratégiques faits depuis douze ans.

L'ancien ministre des affaires sociales déplore implicitement que dans leurs discours les dirigeants du RPR aient exprimé une conception rabougrie de Fidal de rassemblement : « Le gaullisme doit s'appuyer sur l'ensemble du peuple de France, donc s'insérer dans toutes les couches sociales qui le constituent. Sans exception. (...) Au fil des décennies, nous sommes appauvris. Nous nous sommes repliés sur nous-mêmes. Et nous pouvons mesurer l'importance du chemin que nous avons à accomplir vers des catégories dont j'ose dire non point — je ne veux pas choquer — qu'elles nous ont abandonnés, mais qu'elles ne se reconnaissent plus en nous. Il y a du chemin à faire vers les jeunes et les étudiants, vers les salariés, les universitaires, les chercheurs, les enseignants, les fonctionnaires, les scientifiques, les syndicalistes, les artistes, les médias... Il faut entreprendre une pesante reconquête. Il nous faut nous ouvrir. Il nous faut aller vers les autres. Nous ne devons pas, nous ne devons plus avoir peur des autres. » Le député des Vosges constate un état de sclérose, dénonce le fait que le RPR n'ait été conquis par ses principaux animateurs, que comme une machine destinée à ser-

vir de triomphe personnel à Jacques Chirac : « Nous ne sommes pas qu'un mouvement politique comme le nôtre n'est pas seulement un instrument de conquête du pouvoir, ni un instrument de soutien en cas d'exercice du pouvoir ; ce doit être aussi un lieu de réflexion et de proposition permanente, destinée à offrir, à tout moment, un corps de réponse cohérent aux problèmes de notre société. Mais attention : le débat d'idées doit être permanent. A tous les niveaux du mouvement. Il ne doit pas être un événement exceptionnel, limité dans le temps, de rythme à la fois espacé et irrégulier. Quant au projet, cessons de le considérer comme un document figé, un monument, dont on change au demeurant, radicalement, tous les deux ou trois ans, sans plus tenir

idées qui viendraient de l'extérieur, en particulier des travaux universitaires. L'efficacité est à ce prix : nous avons à apprendre à rechercher des synthèses, à concilier des logiques différentes. »

Enfin, Philippe Séguin propose à son parti de « changer de méthode ». Il le réclame au nom de ceux qui se reconnaissent dans ses propositions. Pour la première fois, ouvertement, il revendique devant son propre parti le droit de parler au nom d'une tendance. « La méthode, depuis 1976, souligne-t-il, était celle-ci : nous avions un candidat. C'était notre espoir. C'était aussi, souvent, notre seule certitude. Et, au fil des scrutins, en fonction de l'air du temps, ou de l'inspiration des conseillers du moment, nous choisissions celles des idées qui

test. Le test que constituera notre capacité à réexaminer les statuts du mouvement, c'est-à-dire l'organisation de notre vie ensemble. Si nous parvenons à mettre en œuvre l'essentiel des principes que j'ai évoqués, alors nous pourrions relever les défis auxquels nous sommes confrontés avec toutes les forces dont nous disposons. Qu'on ne s'y trompe pas : nous sommes la croisée des chemins. Ce peut être l'occasion d'un nouveau départ. » Sous-entendu : ou bien, au contraire, la fin de la saga gaulliste.

« Notre glasnost et notre perestroïka »

Philippe Séguin a parlé une vingtaine de minutes. Personne ne l'a interrompu. Les applaudissements nourris qui saluent sa conclusion confirment qu'il a touché juste. Alain Juppé n'a pas le choix. Il n'est pas en position de force. Il se pose en rassembleur. Il se déclare en « parole ouverte » avec ce qui vient d'être dit. Ne l'avait-il pas dit lui-même en ouvrant les débats ? Oui, il faut au RPR plus de collégialité, une meilleure information interne, plus de synthèse de dialogue avec l'extérieur. Mais il ajoute, en évoquant le refus de Philippe Séguin et de ses amis d'accepter de aléger au sein du nouveau secrétariat du mouvement : « On ne peut à la fois demander le dialogue et mesurer chichement sa participation. Notre devoir est de redonner une colonne vertébrale au grand corps disjoint de la politique française. »

Aucun orateur ne prête pour le statu quo. Personne ne prend la défense des responsables du parti depuis 1976. Les rénovateurs, ce samedi matin, n'ont pas de contradictions. On voit même le distingué Maurice Couve de Murville, ancien premier ministre, abonder dans le sens de Philippe Séguin : il propose que toutes les instances du mouvement se mettent en sommeil pendant qu'un comité spécial préparera la réforme des statuts réclamée par le député des Vosges. Celui qui manifeste le plus d'ardeur révolutionnaire est le député de la Charente-Maritime, Jean de Lipkowski, qui se sent rajeunir, se réfère aux antiques gaullistes de gauche pour réclamer l'ouverture... aux socialistes ! « Ce n'est pas la peine, clame-t-il, d'agiter l'épouvantail de l'union de la gauche ! L'échéance européenne de 1993 impose à Mitterrand le refus de l'alliance avec le Parti communiste. Et nous, nous n'avons pas le choix : ou M. Rocard nous fait des propositions, nous proposons un contrat de gouvernement et nous devons accepter la main tendue, car il serait dangereux pour nous de le laisser, aux yeux de l'opinion publique, ou nous allons nous reconquérir sur nous-mêmes et bientôt

A bas les éminences grises !

Il critique sans ménagement les nouvelles nominations intervenues à la tête du mouvement après la démission de Jacques Toubon : « Nous ne cachons pas que nous aurions préféré que les réformes précèdent les changements de personnes. Ceux-ci ne devraient être que la conséquence de celles-là. Et il ne faudrait pas qu'en remplissant un organisme ancien on le fige à jamais. Il ne s'agit pas de mieux faire fonctionner un système qui rassemblait à bien des égards à un centralisme démocratique. Il s'agit de rompre avec lui. »

Il prend acte : « A cet égard, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du mouvement, il y aura un

Premiers accros

roy pour placer, sans succès, ses hommes aux postes-clés dans la direction du PS.

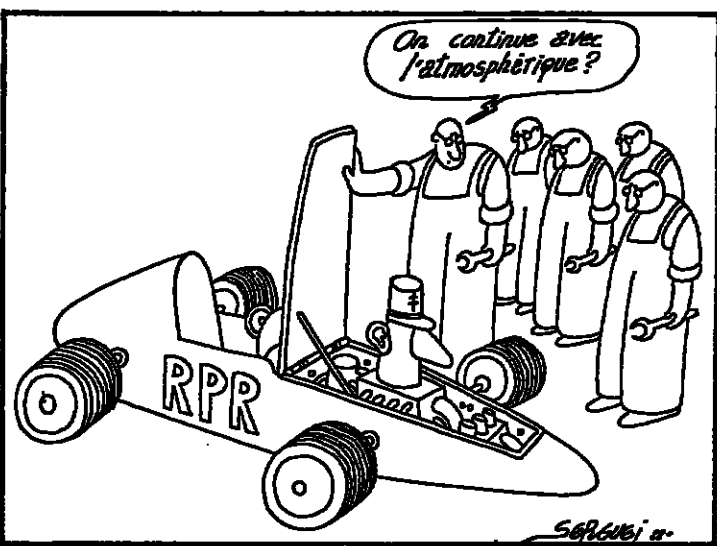
Le risque est grand de voir le travail parlementaire perturbé par la mauvaise humeur des uns et des autres. D'autant que le ministre des relations avec le Parlement, M. Jean Poperen, est loin d'être en accord avec la ligne qu'il est censé incarner en tant que membre du gouvernement, et reste frustré par la composition des instances dirigeantes du PS. En outre, M. Louis Mermaz n'a pas encore, sur l'ensemble du groupe socialiste, l'autorité qu'avait M. Joxe.

Le risque est plus grand encore de voir le PS se priver d'une reconposition politique qui, objectivement, sert le chef de l'Etat. Il est en effet paradoxal que les socialistes expriment leur trouble au moment même où M. Barre — qui s'en est expliqué secrètement avec M. Mitterrand le 17 juin — et une partie du RPR insistent comme perspective une coalition gouvernementale avec le PS. C'est sur l'idée d'une telle coalition, et sur les compromis qu'elle implique, qu'un véritable débat doit être

organisé à l'intérieur du Parti socialiste. Il n'a pas en lieu, bien qu'il ait été amorcé, dans nos colonnes par M. Jospin ; ce dernier n'exclut pas une telle coalition dès lors que les centristes auraient quitté le camp de la droite pour prendre une véritable autonomie politique et électorale.

La période actuelle, décisive, exigerait plus de clarté et d'optimisme au moment où les socialistes en offrent une vision chaotique et désordonnée. Les gestations sont en effet toujours fragiles, et se jouent sur un temps court, avant que ne se cristallise pour longtemps une nouvelle donne. Dans ces conditions, M. Rocard serait bien avisé de nous éviter la longue litanie de ses plaintes et de ses plâtes. A force de répéter qu'il a mal à quelque chose — avancier à la Pologne et à la balance des paiements, hier à la Nouvelle-Calédonie, aujourd'hui à l'ouverture, il va finir par ressembler à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Ou souhai terait-il se vouer à des sains plus avenants.

JEAN-MARIE COLOMBANI et JEAN-YVES L'HOMBAU



compte du précédent. Considérons le plutôt comme une création permanente (...). L'action est au service d'un homme — Jacques Chirac — au service d'autres hommes — nos candidats aux autres élections — qui portent les idées issues de la réflexion de tous. Et c'est pour nous l'occasion de nous demander au passage si nous sommes aussi bons hors campagne que nous le sommes en campagne... »

Le maire d'Epinal réclame aussi plus de démocratie interne dans le fonctionnement du parti et plus de tolérance : « L'union n'est pas l'uniformité. Il doit être possible de s'exprimer sans être taxé de fractionnisme. Mais la reconnaissance de ces principes d'évidence doit impliquer un renouvellement des méthodes. Nous devons, par exemple, à chacune de nos réunions, travailler sur des textes préalablement connus qui doivent pouvoir être étudiés et amendés. Il faut prendre en compte réellement et concrètement les préoccupations, les différences des minorités. Au demeurant, il ne faut pas hésiter à s'inspirer des

(Suite de la première page.)

M. Rocard subit les premiers désagréments de l'ouverture, mais il peut en recueillir demain les bénéfices politiques attendus. Il admet parfaitement d'être exposé au maximum, voire menacé par quelques torpilles élyséennes. A charge pour lui de faire la preuve de sa capacité à gérer une telle situation.

La comparaison avec la période 1986-1988 de collaboration Mitterrand-Chirac ne tient plus si l'on se souvient que, pendant deux ans, ce fut la guerre entre l'Elysée et Matignon. M. Chirac marquait le président de la République « à la culotte » dans tous les sommets internationaux, le contestait sur la politique étrangère et la défense. M. Rocard n'est pas allé au sommet de Toronto, car il n'en voyait pas la nécessité. Il a renoncé au sommet de Hanovre, car il avait bien d'autres choses à faire. Il ne dit rien sur la politique internationale et la défense qui puisse gêner le chef de l'Etat et sa préséance en ces deux domaines.

Il semble en fait que M. Mitterrand mette en œuvre, dans des condi-

Le travail national

M. François Léotard pour l'ouverture

LAE

NEUBAU

vous 405

en livraison immédiate avec l'intérieur en cuir

GRATUIT

NEUBAU

Politique

Le conseil national du PR

M. François Létard prend position pour l'ouverture à droite

Les dirigeants du PR tentent de réunir leurs cadres avant les vacances d'été pour leur distribuer quelques « devoirs de vacances ». Cinq cents délégués, le samedi 2 juillet, à Issy-les-Moulineaux : ce premier conseil national fut, au moins sur le plan de la mobilisation, un succès attestant, en ces temps imprévisibles, de la soif des militants d'informations et de repères.

Ce conseil national a, en réalité, et paradoxalement, rassemblé à une rentrée des classes. Avec le retour sur les bancs des potaches barristes, après plus de quatre années de vœu chahuté, symbolisé par la présence à la tribune de MM. Pascal Clément, Charles Millon et Philippe de Villiers. Et avec cette répartition, inimaginable encore il y a deux mois, du surcroît général, M. Valéry Giscard d'Estaing, qui certes inaugurerait la ses nouvelles fonctions de président de l'UDF mais qui n'avait plus participé à une manifestation du PR depuis deux ans. Depuis ce fameux conseil national de juin 1986 à Toulouse, qui avait été pour lui un entêtement de première classe.

La rancune étant, semble-t-il, jetée de nouveau à la rivière, ce fut donc la réconciliation. Délibérément déstabilisé, M. Giscard d'Estaing n'eut que des mots aimables pour MM. Létard, Madelin, Longuet et consorts, « hommes brillants appelés à jouer des rôles de tout premier plan ». Débordant de reconnaissance et de gratitude, M. Létard qui, hier encore, parlait de remettre « les vieux outils », se félicita de voir ainsi la famille PR « retrouver le meilleur des siens ».

Pour l'image, ce fut donc parfait. Pour le son, ce fut beaucoup moins. Car si les barristes semblent toujours à la recherche de leurs marques, ce conseil national a montré s'il en était besoin que M. Giscard d'Estaing et les létéardiens n'étaient guère sur la même longueur d'ondes.

L'ancien président de la République continue de croire à l'ouverture. Sans aller jusqu'à réitérer sa proposition d'un gouvernement mi-socialiste mi-opposition, il a relevé « que les Français souhaitent l'ouverture, mais qu'ils n'aiment pas les ralliements. L'ouverture, a-t-il ajouté, doit se faire au grand jour et sur des objectifs négociés. Il faut aboutir à un contrat de gouvernement. La vraie ouverture, c'est le partage du pouvoir ».

Divergence sur le fond, divergence aussi sur la forme. M. Giscard d'Estaing s'est dispensé de toute attaque ad hominem, s'est refusé à critiquer le comportement de tel ou tel. Il s'est fait à nouveau le chantre de l'union et du rassemblement à partir de cette recette toute simple : « Il faut s'unir pour gagner, gagner pour servir ». Le tout assorti de ce précieux conseil aux dirigeants du PR : « Réservez toutes vos propositions pour vos partenaires, et toutes vos énergies pour vos adversaires ».

On ne peut pas dire que ce sage précepte, une fois que M. Giscard d'Estaing eut le dos tourné, fut suivi à la lettre au cours des discussions de l'après-midi. L'ouverture et tous ses praticiens furent au contraire l'objet, de la part de tous les dirigeants du PR, de bien des ressentiments et d'aigneurs : pour M. Létard, cette ouverture n'est qu'une escroquerie, une mode qui « n'est qu'un mauvais moment à passer ». Aucune confiance en M. Rocard, qui pour prendre une autre formule de M. Létard « avec son socialisme de la cage d'ascenseur a atteint le degré zéro du socialisme ». Aucun pardon pour les centristes. « Tout le monde sait bien », a relevé encore M. Létard, à qui il faut ajouter « où ils finissent ». Pariant de leur président, M. Pierre Méhaignerie, M. Longuet voit « le prurit d'un grand jeune homme qui veut s'insérer à son compte ». Pas de cadeaux non plus pour M. Jean-Pierre Soisson, devenu pour tous « le Saxon ». Qui, à entendre le secré-

taire général du PR, « est allé vers les honneurs et les lambris de la République probablement parce que cela lui manquait ». M. Létard a précisé que le maire d'Auxerre serait exclu s'il ne quittait pas le PR de son propre chef.

Sus à M. Raymond Barré, rappelé à maintes reprises « au devoir de modestie » et à M. Simone Veil à son tour prévenue. Pour les élections européennes, plutôt M. Giscard d'Estaing. « Le PR, a résumé une motion votée à mains levées, considère que lors des élections européennes les candidats de l'UDF devront être emmenés par un des responsables de l'Union et si possible le premier d'entre eux, et non par quelque personnalité au positionnement incertain ».

Les « assises de l'opposition »

Tous ces procès n'ont pas empêché, en définitive, M. Létard d'inviter ses amis à porter le double message « de la tolérance... » et de « l'alternance ». Le PR CDS qui a pu se parler à leur sujet « de droitisation ». M. Madelin vient de ressortir des cartons « le libéralisme populaire », sans que l'on puisse mesurer ce qui le distingue du libéralisme tout court. Le PR vent être « le roc de l'UDF », d'une UDF nouvelle manière ». Le groupe parlementaire centriste ayant l'avantage, selon M. Longuet, « de permettre de mesurer l'apport de CDS qui a longtemps été surévalué à l'UDF ».

Enfin, le PR est dans l'URC. Si ouverture il y a, pour M. Létard et ses amis, elle doit se faire sur la droite. Vers le RPR. « Il n'y a pas de véritable divergence entre le RPR et nous », a expliqué M. Létard, « je voudrais que vous ayez la volonté de tendre la main de ce côté-là de l'échiquier politique et non pas de l'autre ». Une UDF détestée du CDS, la nomination à la tête du RPR de M. Alain Juppé et de M. Michèle Barzach présente — à la fin de ce conseil national, « deux éléments qui, selon les létéardiens, peuvent désormais précipiter le mouvement de rapprochement entre le RPR et le PR, projeté en centre depuis le début de l'année ».

M. Létard a proposé la tenue de « véritables assises de l'opposition » avant la fin de cette année et l'organisation d'une convention républicaine annuelle regroupant tous les grands responsables de cette nouvelle opposition. « Il faut aller au-delà de l'URC », a conclu M. Létard. Pense-t-il également aux brebis égarées du Front national ? M. Jean-Claude Gaudin au cours du conseil national a été vivement congratulé pour son action « exemplaire » et « courageuse » à Marseille. M. Madelin a rappelé un passage qu'il ne fallait pas jeter l'anathème sur le Front national. Faute de temps, les dirigeants du PR ont refusé d'accéder au souhait de leurs cadres de voir le débat s'instaurer sur ce sujet. Un autre devoir de vacances dont le PR ne pourra plus faire l'économie.

DANIEL CARTON.

Dans une déclaration au « Monde » sur la Nouvelle-Calédonie

M. Jorédié se déclare « en accord » avec M. Tjibaou mais précise ses réserves sur le compromis

Les membres du comité directeur de l'Union calédonienne, qui n'ont pas avoué, le samedi 2 juillet, les termes de l'accord de Matignon sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, présenté par MM. Tjibaou et Yerwéné, se sont donné deux semaines de réflexion. Ils se réuniront à nouveau le 14 juillet, quarante-huit heures avant la convention du FLNKS, prévue le 16 juillet à Thio.

M. Rocard a en tort de mettre en doute, au « Grand Jury RTL-le Monde », l'authenticité de la déclaration faite au Monde par M. Jorédié, dont la prise de position sur l'accord de Matignon rencontre, de l'avis même de M. Tjibaou, un certain écho chez les militants indépendantistes parce qu'elle pose « des problèmes réels » (le Monde daté 3-4 juillet).

Le Monde dispose du manuscrit original de ce texte, dont les modalités de publication ont été arrêtées en concertation avec son auteur. Cette prise de position doit plus à la réaction épidermique d'un militant inquiet qu'à quelque « trotskisme » que ce soit.

La personnalité même du secrétaire général de l'Union calédonienne suffit à expliquer sa « sortie ». Natif de la tribu de Gelmia,

voisine de celle de Nakety, dont Eloi Machoro était originaire, ce nostalgique souriant de quarante ans est rompu depuis longtemps aux activités militantes. Titulaire d'un diplôme d'agriculteur, qui ne lui a pas servi à grand-chose faute d'avoir bénéficié de la bourse qui lui aurait permis de poursuivre dans cette voie, il a été successivement prospecteur minier, employé de la Société Le Nickel, chauffeur de camion, puis directeur, de 1978 à 1983, de la Maison familiale rurale de Canala. Président de l'Association des parents d'élèves de cette commune, il est entré dans l'action politique directe en conduisant à Canala, aux élections municipales de 1977, une liste d'Entente mélanésienne et en relevant quatre sièges. C'est de cette époque que date sa collaboration étroite avec Eloi Machoro, auquel il a succédé en 1985 au poste de « ministre de la sécurité » du « gouvernement provisoire » du FLNKS puis aux fonctions de secrétaire général de l'Union calédonienne, le parti présidé par M. Tjibaou. Il est en outre, depuis les élections municipales de 1983, le premier adjoint du maire de Canala.

Père de sept enfants, dont un qu'il a adopté, M. Jorédié jouit d'une popularité certaine auprès des militants indépendantistes de sa région

naïve. Depuis les événements d'Avryl dernier, sa femme est en prison à Nouméa et il se sent menacé dans sa vie.

M. Rocard a eu raison, en revanche, de souligner la difficulté, pour M. Tjibaou, autant que pour lui-même, de convaincre les indépendantistes canaques du bien-fondé du compromis de Matignon — là où, en effet, la France a beaucoup menti ».

Dans une nouvelle déclaration faite au Monde dimanche après-midi 3 juillet, avant de repartir pour la Nouvelle-Calédonie, et avant l'intervention de M. Rocard au « Grand Jury RTL-le Monde », M. Jorédié nous précisait, sans revenir sur ses propos précédents, que ses réserves ne portent pas sur la déclaration commune signée par les délégués du RPCR et ceux du FLNKS, ni sur l'annexe numéro un de l'accord, précisant les modalités de retour du territoire à un régime d'administration directe par l'Etat, mais sur le contenu de l'annexe numéro deux, concernant la durée du statut transitoire, la portée du référendum national envisagé et la date proposée pour le futur scrutin d'autodétermination. Cette annexe constituée, selon l'expression de M. Rocard, de « propositions unilatérales ».

« L'indépendance le 24 septembre 1993 »

« Je suis tout à fait d'accord avec mon président, Jean-Marie Tjibaou, dans la mesure où notre méthode de travail consiste à cadrer nos interventions avant de nous retrouver en face de nos interlocuteurs, nous a notamment déclaré le numéro trois du FLNKS. C'est ce qui s'est passé durant toute la discussion à Paris, au terme de laquelle notre seule porte de sortie était de signer un accord sur la première partie du calendrier retenu, à savoir l'administration directe du territoire. Sur ce premier point nous sommes entendus, puisque l'un de nos principaux objectifs était de faire échec au statut Pons. Rocard ne nous a pas laissés le choix : il a fait savoir dès le début de la réunion que nous n'avons pas connaissance de la lettre dans laquelle nous rappellons nos positions (le Monde) du 29 juin) comme si nous claquions la porte il prendrait des mesures unilatérales. Nous n'avions pas le choix pour éviter de nous faire montrer du doigt comme les méchants terroristes ».

M. Jorédié ajoute : « On discute des principes d'un statut transitoire, d'un référendum national, d'un scrutin d'autodétermination du peuple kanak, nous sommes également en parfait accord, mais nous n'avons signé aucun document sur le contenu de chacune des étapes. Le statut transitoire proposé par le gouvernement s'échelonne sur deux législatures. Nous risquons, après les législatives de 1992, de nous retrouver dans la même situation qu'en 1986. Le référendum national suffira-t-il réellement pour empêcher un nouveau gouvernement de modifier le dispositif ? Le gouvernement de Rocard a pris acte du référendum de Pons : de la même manière un prochain gouvernement, pour satisfaire son électeur, prendra acte du référendum national et changera ce qu'il voudra. Quant au corps électoral, si l'on dit que ce sont les mêmes électeurs que ceux de 1988 qui se prononceraient au scrutin d'autodétermination, pourquoi attendre dix ans ? En vertu de la même logique, pourquoi ne pas revenir aujourd'hui le corps électoral qui a engagé l'avenir de la Nouvelle-Calédonie au référendum de 1958 ? La décolonisation de la Nouvelle-Calédonie doit s'engager aujourd'hui, et non dans dix ans, et la question doit être abordée par les partenaires avec sérénité et courage politique dans le respect mutuel de la dignité des hommes et de leurs revendications. Cela suppose une discussion programmée avec des étapes, sur les propositions des uns et des autres. Sinon, expérimenter une question d'une telle importance en une nuit, c'est régler la revendication du peuple kanak comme un détail des affaires courantes ».

M. Jorédié conclut en soulignant que, sans se désolidariser de M. Tjibaou, mais sans nier ses divergences, il rappellera, pour sa part, devant le prochain comité directeur de l'Union calédonienne, les positions arrêtées, avant l'ultime séance de négociations, par la délégation du FLNKS, et en particulier son propre calendrier prévoyant l'organisation du référendum national en octobre prochain, la mise en œuvre du statut transitoire de 1989 à 1992, l'organisation d'un « Acte d'autodétermination » à la fin de 1992 et l'accession du territoire à l'indépendance le 24 septembre 1993, date anniversaire de la « prise de possession » de 1853. Avec l'espoir de voir le gouvernement amender ses projets sur ce deuxième volet de l'accord.

A.R.

M. Rocard souligne « la difficulté de convaincre là où la France a beaucoup menti... »

Invité du « Grand Jury RTL-le Monde », le dimanche 3 juillet, M. Michel Rocard a vivement réagi à la déclaration faite au Monde, dans nos éditions du 2 juillet, par le secrétaire général de l'Union calédonienne, M. Léopold Jorédié, numéro trois du FLNKS, qui avait critiqué les circonstances dans lesquelles avait été conclu l'accord de Matignon sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

Le premier ministre a notamment déclaré : « Le commentaire paru sous la signature de M. Jorédié m'a beaucoup donné à penser. (...) Deux choses m'ont surpris. La première, c'est que ce texte soit écrit à Paris. Et la seconde, c'est qu'il n'est pas concevable que ce texte soit de la plume de M. Jorédié. Jamais un Canaque, tellement leur sens de la dignité est grand, ne parlerait de lui-même comme « esclave ». (...) Mettre en cause sa propre parole, c'est l'esclave à accepter de servir la main de son maître pour reconquérir les Français », écrit M. Jorédié dans le Monde) alors que justement la coutume canaque, hospitalière et généreuse, consiste à respecter l'autre, même quand on est adversaire, ce n'est pas comme ça. Ce n'est pas possible. Ou alors, on m'a raconté une fausse Nouvelle-Calédonie. J'ai le sentiment qu'il y a là un texte de haine et j'y sens ce que j'ai toujours appelé le trotskisme haineux. En tout cas, je crois que cette manière de voir les choses ne grandira pas M. Jorédié lui-même auprès des siens ».

Evocant les termes de l'accord conclu le 26 juin à l'hôtel Matignon, M. Rocard a indiqué : « Il y a un accord ratifié par les délégations sur le texte introductif et sur les formes de retour à une prise en charge de l'administration du terri-

toire directement par l'Etat pour en assurer l'impartialité. Et, par ailleurs, il y a une acceptation des deux délégations de soutenir devant les exécutifs centraux de leurs formations politiques les propositions unilatérales jusque-là, du premier ministre, mais qui font l'essentiel de la charpente du reste. C'est cela qui ne pouvait pas être simple, ni pour la délégation du RPCR ni pour celle du FLNKS. Chacun — le gouvernement de la République aussi, par ma bouche aussi, et par mon écrit — a fait des sacrifices ».

A propos des difficultés rencontrées par M. Tjibaou pour convaincre les dirigeants de son propre parti, l'Union calédonienne, du bien-fondé de cet accord, le premier ministre a déclaré : « On discute du fait de savoir si l'on peut faire confiance à la parole de la France. J'ai mal quand je sais que c'est de cela que l'on parle. C'est pour cela qu'il faut que le peuple de France soit engagé (...). Il faut que, devant le droit français, un référendum engage définitivement l'avenir de la Nouvelle-Calédonie et donne confiance (...). Je sais que la Nouvelle-Calédonie est loin et (...) on risque les 60 % d'abstentions. Est important ! A nous, à tous d'expliquer à la France la noblesse de ce que font là-bas des hommes de courage, la difficulté de convaincre là où, en effet, la France a beaucoup menti ».

Au passage, le premier ministre a exclu que le gouvernement soumette aux Français d'autres propositions de retour au cours du même référendum : « Tout risque de polluer la réponse des Français, à propos de la Nouvelle-Calédonie, avec des questions qui, elles, seraient conflictuelles, serait, a-t-il dit, un mauvais coup porté à la paix en Nouvelle-Calédonie ».

IAE
 Certificat d'Aptitude à l'Administration des Entreprises
 D.E.S.S. Diplôme National de 3^e cycle
 9 mois à temps plein ou 18 mois à temps partiel.
 CADRES D'ENTREPRISE
 La formation adaptée à vos besoins
 ☎ 45 54 40 10 - 45 57 62 32
 ETUDIANTS
 La formation complémentaire indispensable
 ☎ 45 54 40 10
 Clôture des inscriptions le 21/7/88
 INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES
 Université de Paris I - Panthéon Sorbonne
 162 rue Saint-Charles 75740 Paris Cedex 15
 LE SAVOIR-FAIRE DE L'IAE

NEUBAUER
 vous propose
 votre 405 SRI
 en livraison immédiate
 avec l'intérieur en cuir
 GRATUIT !
 405
 * Modèle 1988, en fonction des systèmes choisis / l'équipement proposé.
 en cuir beige seller, compteur - les sièges, les dossiers et les panneaux de portes. Modèle / code 3815 NEUBAUER
NEUBAUER
 227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎ 48.21.60.21
 4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎ 42.85.54.34

MYKONOS 1950 F*
 Vol direct.
 Avec Air Charter,
 filiale d'Air France
 et d'Air Inter.
 SEULS LES OISEAUX PAIENT MOINS CHER.
 MINITEL 3615 + JUMBO. PARIS 7^e : 47 05 01 95
 PARIS 14^e : 45 42 03 87 ET TOUTES AGENCES DE VOYAGES.

forme des statuts nouvel état-major

pour limiter des transformations qui leur sont « nuisibles » pour préserver l'avenir du mouvement, en particulier, que toutes les fonctions de mouvement, secrétaire général, président, soient éligibles à bulletin secret, que tous soient élus collégialement, en premier lieu, sur une base sociale, que tous soient élus par les catégories sociales qui ont été créées pour le Front national, la liste des candidats ou le Front national.

re manche

Il est intéressant de noter que les statuts du mouvement, en particulier, que toutes les fonctions de mouvement, secrétaire général, président, soient éligibles à bulletin secret, que tous soient élus collégialement, en premier lieu, sur une base sociale, que tous soient élus par les catégories sociales qui ont été créées pour le Front national, la liste des candidats ou le Front national.

LAE

Certificat d'Aptitude à l'Administration des Entreprises
 D.E.S.S. Diplôme National de 3^e cycle
 9 mois à temps plein ou 18 mois à temps partiel.
 CADRES D'ENTREPRISE
 La formation adaptée à vos besoins
 ☎ 45 54 40 10 - 45 57 62 32
 ETUDIANTS
 La formation complémentaire indispensable
 ☎ 45 54 40 10
 Clôture des inscriptions le 21/7/88
 INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES
 Université de Paris I - Panthéon Sorbonne
 162 rue Saint-Charles 75740 Paris Cedex 15
 LE SAVOIR-FAIRE DE L'IAE

NEUBAUER
 vous propose
 votre 405 SRI
 en livraison immédiate
 avec l'intérieur en cuir
 GRATUIT !
 405
 * Modèle 1988, en fonction des systèmes choisis / l'équipement proposé.
 en cuir beige seller, compteur - les sièges, les dossiers et les panneaux de portes. Modèle / code 3815 NEUBAUER
NEUBAUER
 227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎ 48.21.60.21
 4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎ 42.85.54.34

227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎ 48.21.60.21
 4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎ 42.85.54.34

Société

Après l'excommunication de Mgr Lefebvre

Le pape demande aux évêques de « faciliter la communion » avec les fidèles traditionalistes

Intitulé *Ecclesia Dei afflicta* (l'Église de Dieu affligée), un motu proprio de Jean-Paul II a été rendu public, le samedi 2 juillet, au Vatican, quarante-huit heures seulement après le sacre à Ecône (Suisse), par Mgr Lefebvre, de quatre évêques de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X et la notification par le Vatican de leur excommunication.

Le pape souligne que la « désobéissance » de Mgr Lefebvre est « un refus pratique de la primauté de l'évêque de Rome et constitue un acte schismatique ». Il explique ce schisme par « une notion incomplète et contradictoire de la Tradition de l'Église ».

Il propose à tous les catholiques, fidèles, prêtres, théologiens, évêques, de réévaluer la notion de Tradition dans leur réflexion et leur pratique, afin de « mieux mettre en lumière la continuité du Concile avec cette Tradition, spécialement sur des points de

doctrine qui, peut-être même à cause de leur nouveauté, n'ont pas encore été bien compris dans certains secteurs de l'Église ».

Le pape lance surtout un appel « solennel et ému, paternel et fraternel » à tous les fidèles traditionalistes. « Nul, dit-il, ne doit ignorer que l'adhésion formelle au schisme constitue une grave offense à Dieu et compromet l'accomplissement prévu par le droit de l'Église (1) ».

« A tous ces fidèles catholiques qui se sentent attachés à des formes liturgiques et disciplinaires antérieures dans la Tradition latine, je désire aussi, ajoute Jean-Paul II, manifester ma volonté — à laquelle je demande que s'associent les évêques et tous ceux qui ont un ministère pastoral dans l'Église — de leur faciliter la communion ecclésiale grâce à des mesures nécessaires pour garantir le respect de leurs justes aspirations. »

La seule mesure concrète annoncée par le pape est la création d'une commission de la Curie romaine qui sera présidée par un cardinal dont le nom n'est pas encore connu et qui aura « pour mission de collaborer avec les évêques, les diocésains de la Curie romaine et les milieux intéressés dans le but de faciliter cette communion des prêtres, des séminaristes, des communautés religieuses et des individus, religieux ou religieuses, ayant eu jusqu'à présent des liens avec la Fraternité fondée par Mgr Lefebvre et qui désiraient rester unis au successeur de Pierre dans l'Église catholique, en conservant leur tradition spirituelle et liturgique, à la lumière du protocole signé le 5 mai par le cardinal Ratzinger et Mgr Lefebvre. »

« On devra, partout, conclut Jean-Paul II, respecter le lien spirituel de tous ceux qui se sentent liés à la tradition liturgique latine en faisant une

application large et généreuse des directives données en leur temps par le Siège apostolique pour l'usage du missel romain selon l'édition de 1962. » (2)

(1) Le pape renvoie aux dispositions du canon 1364 du code de l'Église catholique sur l'« excommunication latae sententiae » (ou automatique) punissant l'« apostat de la foi, l'hérétique, le schismatique ». Mais il ne cite pas le canon suivant, qui prévoit que « la personne capable de participation interdite aux célébrations sacrées sera punie d'une juste peine ».

(2) La Documentation catholique, n° 1883 (1984). Il s'agit de l'édit du Saint-Siège, en date du 3 octobre 1984, prévoyant à certaines conditions la célébration de la messe ancienne, dite de Saint-Pie V.

Entre Notre-Dame et Saint-Nicolas du Chardonnet

Le fossé du schisme

Entre Notre-Dame de Paris et Saint-Nicolas-du-Chardonnet, il y avait plus qu'un bras de la Seine le dimanche 3 juillet : la cathédrale et l'église des intégristes étaient également pleines à craquer, mais séparées par le fossé du schisme. La même messe votive de saint Pierre et saint Paul était célébrée, mais d'étant bien deux publics, deux Églises, qui se tournaient le dos.

Gravité, recueillement, émotion même à Notre-Dame, où le cardinal Lustiger, par souci d'apaisement, dit-il, avait décidé de célébrer la messe en latin, selon l'ancien rite de saint Pie V. La première depuis le 30 novembre 1969 dans ce haut-lieu de la catholicité parisienne. La chorale, venue de Dresde, avait dû, au dernier moment, ajuster son répertoire.

L'assistance avait plus que doublé par rapport au dimanche précédent, mais l'afflux de curieux et des touristes ne faisait pas à lui seul la différence. Fâchés avec la « messe moderne », mais épatés par l'odeur de schisme venue d'Ecône, nombre de fidèles traditionalistes avaient répondu présent. En face aussi, à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, on avait fait nombre, comme « fête barbare à l'OPA », au « racle » du cardinal Lustiger. « Pourquoi redécouvre-t-il aujourd'hui les vertus de la messe traditionnelle en latin, ironise un paroissien, alors que, pendant vingt ans, elle était juste bonne à être jetée aux orbes ? »

« L'unique Maison de Dieu »

A distance, deux sermons également incommensurables. A Notre-Dame, l'archevêque de Paris souligne la « contradiction absolue » commise par « ceux qui se prétendent toujours dans l'Église catholique, mais se séparent du collège des Apôtres et du successeur de Pierre ». La question de fond, ajoute-t-il, « ce ne sont pas les rites anciens que nous simons tous ». Elle est pour lui l'adhésion à la Tradition vivante du catholicisme, qui inclut Vatican II. « On prétend, dit Mgr Lustiger, rester fidèle à la Tradition, mais, dans le même temps, on l'interrompt, on la casse, on la brise ! Ordre des évêques sans le consentement du pape est un acte sans précédent dans la tradition catholique ».

Comme en écho, du haut de sa chaire de Saint-Nicolas, l'abbé Lagüerie, le curé, tempête contre les médias, accusés, par incompréhension,

d'avoir tronqué la présentation des événements d'Ecône. Le droit canon permet, selon lui, en cas de nécessité, le sacre d'évêques. « Je ne suis pas schismatique », s'écrie-t-il, « mais je ne veux pas que l'on confonde la culte catholique avec celui des bouddhistes, des animistes, des shintoïstes, etc. »

Et alors que l'archevêque de Paris explore les catholiques de ne pas suivre « celui qui s'éloigne de l'unique Maison de Dieu », l'abbé Lagüerie se déchaîne contre ceux qui ont excommunié Mgr Lefebvre. « Pourquoi n'excommuniez-vous pas, dit-il, les évêques de Hollande, dont les prêtres célèbrent les mariages d'homosexuels ? », ou le clergé d'Amérique du Sud « qui baptise des enfants en leur donnant des fusils et des cartouches et en leur disant : voici les armes de l'Évangile ? »

Après le *Salve Regina* entonné par le cardinal Lustiger, quelques applaudissements marquent la fin de la cérémonie à Notre-Dame de Paris. La sortie de Saint-Nicolas-du-Chardonnet est plus nerveuse. « Papa Pie XII, il n'y a plus de papa », s'écrie un intégriste. A un cameraman autrichien qui s'étend de voir la presse du Front national vendue à la porte de l'église intégriste, un fidèle crie : « Mais Le Pen n'est pas Waltham ! »

De nombreux petits signes, dans le camp traditionaliste, expliquent cette nervosité. On apprend ainsi que l'abbé Bruno de Bignères, curé de l'église occupée de Saint-Louis de Port-Marly, est à Rome, et l'on parle déjà à son sujet de « ralliement ». De même, depuis deux dimanches, Présent est bizarrement absent des tables de vente de Saint-Nicolas. Le quotidien l'efebvriste et l'efebvriste est divisé. Son directeur, Jean Madiran, soutient du bout des lèvres l'opération de Mgr Lefebvre, alors que Bernard Antony, président du Comité Chrétien-Solidarité, député européen du Front national, a fermement pris position contre le sacre des évêques.

La prochaine procession traditionaliste du 15 août dans les rues de Paris sera conduite par l'un des nouveaux évêques d'Ecône, Mgr Tissier de Mallerais. Histoire de remettre un peu de baume au cœur de fidèles qui cachent de moins en moins qu'ils sont « chiffonnés », même s'ils sont loin de croire à la bonne volonté de l'épiscopat français, encore accusé de « caporalisme ».

H. T.

Tradition française

Le schisme d'Ecône — le premier depuis cent dix-huit ans — jette le trouble dans l'Église catholique. A la différence des précédents, il ne tire pas ses racines d'un argument théologique précis, comme la contestation de l'infaillibilité du pape dans le schisme des Vieux-Catholiques de 1870, ou une querelle personnelle ou politique comme le schisme anglican, ou celui de l'Occident au quatorzième siècle. Derrière la mise en cause d'un rite liturgique modernisé, il touche une minorité de fidèles d'Europe occidentale (cent mille au plus) mais à l'effort de dialogue avec les autres confessions et d'ouverture au monde, mené depuis un quart de siècle par le catholicisme.

Ce schisme mou n'en sera que plus difficile à gérer. La lettre de Jean-Paul II, comme l'intervention à Notre-Dame-de-Paris, du cardinal Lustiger, vont dans le même sens : limiter très rapidement l'ampleur de la déchirure ; appliquer sans Mgr Lefebvre le protocole d'accord du 5 mai dernier, qu'il a finalement rejeté après l'avoir signé ; édifier le petit noyau des intégristes irréductibles, à Ecône et à Paris, du grand nombre de fidèles traditionalistes qui ne s'attendraient pas à de telles conséquences ; ouvrir enfin toutes grandes à ces derniers les portes des Églises conciliaires.

Si la lettre du pape est appliquée, les autorisations de messe en latin devraient hier au compte-gouttes, devraient demain se mettre à pleuvoir. De même, les mesures de suspension touchant les prêtres intégristes qui voudraient retourner dans leur diocèse d'origine seront plus facilement levées. En revanche, l'écueil d'un séminaire international accueillant à Rome les transfuges d'Ecône n'aura sans doute pas de suite. Le pape n'en souffle pas mot. Mais il ne fait pas de doute que toutes les formules permettant à des prêtres, des religieux, des séminaristes, des fidèles intégristes de passer par des « sas de décompression » avant de rejoindre les diocèses conciliaires vont être étudiées de près à Rome. Ce sera même le principal objet de la commission dont Jean-Paul II vient d'annoncer la création.

Des racines anciennes

Il reste que toutes ces mesures seront inopérantes si le rite n'est pas un climat de confiance, surtout dans l'Église de France. On a vu dimanche, à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, que c'était loin d'être le cas. Car on a beau chercher quelques implantations l'efebvristes très minoritaires en Allemagne, en Suisse, en Argentine, ce schisme est d'abord un schisme français. Cela vient au nom même de Mgr Lefebvre, aux séminaristes et aux prêtres d'Ecône, qui sont eux deux tiers francophones, au nombre

des églises, prieurs, écoles traditionalistes situés en France.

Si la hiérarchie épiscopale française s'efforce de ramener ce conflit à de justes proportions — effectivement limitées au regard des problèmes du catholicisme dans le monde — la solution passe avant tout par la France. Le reproche est souvent adressé à l'épiscopat de ce pays d'avoir durci les réformes après le concile Vatican II, où il avait en effet joué un rôle de premier plan. Le souvenir de cette période reste très viv à l'esprit des traditionalistes.

Mais ce reproche est-il historique-ment fondé ? N'est-on pas en train de confondre la cause avec l'effet ? Au-delà des portes que le clergé français aurait trop souvent fermées aux paroissiens de la messe en latin et aux prêtres en soutane, il existe une contestation beaucoup plus ancienne et profonde du modernisme dans l'Église qui trouve son origine dans le rejet radical des idées de la Révolution française et du libéralisme (au sens du dix-neuvième siècle). La contestation antimoderne de Mgr Lefebvre lui-même est bien antérieure au concile Vatican II.

Dans la gestion de l'affaire Lefebvre, la sous-estimation de ce facteur hexagonal par le Vatican a souvent fait craindre le pire à maints responsables de l'Église de France. Si demain les mesures d'apaisement proposées par Jean-Paul II devaient être acceptées — à l'exception de révoqueries — le risque serait de méconnaître un camp avant d'avoir convaincu l'autre.

HENRI TINCO.

Placard pour les excommuniés

La lettre apostolique *motu proprio* de Jean-Paul II accompagnée du décret de l'Assemblée plénière du 2 juillet, du décret solennel en latin qui sanctionne la double excommunication de Mgr Lefebvre pour schisme et pour consécration illégale. Signé par le cardinal Bernardini Gamin, du Brésil, préfet de la congrégation romaine des évêques, ce décret frappe de la même peine les quatre évêques consacrés et l'évêque brésilien ococonsecrateur, Mgr Antonio de Castro-Meyer.

Il évertue formellement « les prêtres et les fidèles de ne pas adhérer au schisme de Mgr Lefebvre sous peine d'encourir ipso facto la très grave peine de l'excommunication ». Ce décret devrait être affiché aux portes de toutes les églises dans les diocèses concernés par le schisme.

Le docteur François Rémy est président du comité français de l'UNICEF. — Le docteur François Rémy, administrateur du Centre international de l'enfance et conseiller technique de l'Association pour la promotion de la médecine préventive, vient d'être élu à la présidence du comité français de l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance), où il succède à M. Jean-Claude Pujol. S'adressant à la presse, le nouveau président a souligné que la France signe en avril 1989, à l'occasion de la célébration du bicentenaire de la Révolution française, la convention internationale des droits de l'enfant étudiée actuellement par les Nations unies.

Deux accidents d'avions de l'armée ouest-allemande : 9 morts, 6 blessés

Deux accidents d'aéronefs (un avion de transport et un hélicoptère) ont endeuillé, durant le week-end, les forces armées ouest-allemandes, provoquant la mort de neuf personnes et de graves blessures pour six autres.

En Bavière, un hélicoptère de l'armée de terre ouest-allemande a heurté le dimanche 3 juillet le massif de Zugspitze (2 965 mètres) probablement en raison des mauvaises conditions atmosphériques. Les trois membres de l'équipage et les six passagers ont été tués. C'est le quatrième accident d'hélicoptère survenu en Allemagne fédérale depuis le mois d'avril dernier.

Près de Bordeaux-Mérignac, en France, un avion de transport Transall, de l'armée de l'air ouest-allemande, s'est écrasé, samedi après-midi 2 juillet, alors qu'il s'apprêtait à atterrir sur la base de Mérignac, où il venait chercher des hommes et des matériels ayant participé à un exercice commun des deux pays. Les six occupants du Transall sont blessés. L'avion semblait avoir eu des difficultés de moteur au moment de son approche.

Saisies de drogue et astuces des passeurs

Un trafic à double fond

Deux mille sept cents kilos de cocaïne d'une valeur de plus de 3 milliards de francs, ont été trouvés, le 24 juin, sur un cargo à Hicksville, près de New-York. La drogue était dissimulée dans des boîtes de cacao en provenance de l'Équateur. Les trafiquants avaient fondu du chocolat au fond de chaque boîte, placé la cocaïne dans des contenants de métal enveloppés de plastique, et nappé le tout d'une nouvelle couche de chocolat. Trois personnes ont été arrêtées dans cette opération.

Des bonbons anglais fourrés d'héroïne pakistanaise, des boîtes d'ananas sans ananas mais gorgées de cocaïne, des cigarettes en cornette bardées de stupéfiants, l'imagination des trafiquants pour dissimuler la drogue est sans limite. Au « passeur » traditionnel, tremblant à la douane avec une valise à double fond, s'ajoute la technique beaucoup plus efficace des contenants du fret maritime.

En matière de trafic individuel « tout est possible et aucun citoyen n'est au-dessus de nos soupçons », certifie M. Michel Danet, de la Direction générale des stupéfiants. « Une bonne occasion, un malade, un infirme, un enfant, une personne âgée ou un cadavre, peuvent transporter des stupéfiants », assure-t-il.

Selon les statistiques de l'Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants (OCTIS), 57 % des passeurs d'héroïne et 42 % des passeurs de cocaïne arrêtés à Orly et à Roissy avaient leur marchandise dans des boîtes de conserve. La cocaïne est conditionnée sous forme de boulettes de 5 grammes à 8 grammes emballées dans des « doigts de chirurgien » en plastique. Certains « farcis » peuvent ingurgiter jusqu'à 180 boulettes, soit 1 kilo de drogue. L'héroïne, quant à elle, est emballée dans des préservatifs soigneusement clos.

Comment détecter des cachettes aussi ingénieuses ? Par des indices infaisibles. La plupart du temps le passeur débarque d'un vol sensible en provenance d'Amérique latine, de Bangkok ou du Pakistan. Novice dans ce travail, il est mal à l'aise, semble désorienté dans l'aéroport, porte des habits neufs et voyage avec un passeport récent. En fouillant ses bagages, on découvre des médicaments pour empêcher l'évacuation des stupéfiants par voie naturelle, ou au contraire des laxatifs facilitant la récupération de la drogue à l'arrivée.

Avec cette méthode « à la coupe », le passeur risque sa vie. Si un cache de cocaïne s'écroule dans son estomac, la mort est foudroyante.

Il est bien moins dangereux de camoufler des stupéfiants dans

Le vote beur

Les quatre saisons de France Plus

L'association France Plus, qui milite depuis trois ans pour la participation des jeunes Français d'origine maghrébine aux élections, doit, à l'automne, renouveler ses efforts, en organisant, comme l'an passé, un tour de France des droits civiques. Elle compte louer un avion qui fera escale dans une trentaine de villes, du début d'octobre à la mi-décembre. Les passagers seront tous candidats aux élections municipales : tout en aidant les jeunes issus de l'immigration à s'inscrire sur les listes électorales, ils pourront déjà commencer leur propre campagne pour ce scrutin auquel France Plus compte présenter trois cents candidats.

Puis, à partir du mois de janvier, un charter pour une Europe plus large recueillera des mouvements similaires à Londres, Stockholm, Amsterdam ou Francfort. Les militants de France Plus projettent aussi d'interpeller les présidents des groupes à l'Assemblée parlementaire européenne sur la question de la libre circulation des non-

TOMOBILISME

Prost souverain

Prost, l'homme le plus riche de France, a été élu président de la Fédération française des automobilistes (FFA) pour la durée de son mandat. Il a été élu à la présidence de la FFA, le 2 juillet, lors de l'assemblée générale de la fédération, qui s'est tenue à Paris. Prost a été élu à la présidence de la FFA, le 2 juillet, lors de l'assemblée générale de la fédération, qui s'est tenue à Paris.

Nouvel attelage

Le nouveau président de la Fédération française des automobilistes (FFA) est Jean Prost. Il a été élu à la présidence de la FFA, le 2 juillet, lors de l'assemblée générale de la fédération, qui s'est tenue à Paris.

Marchés

Le marché des céréales a été marqué par la hausse des prix de la farine et de la semoule. Les prix de la farine ont augmenté de 10 % par rapport à la semaine précédente.

Résultats

Les résultats des élections municipales ont été annoncés. Le candidat de France Plus a obtenu 15 % des voix.

4 à 4

Le match de football entre les deux équipes a été joué à égalité, 4 à 4.

IFAM

IFAM, le syndicat des agents de France Plus, a organisé une manifestation pour défendre les droits des agents.

ready to achieve

ready to achieve, le slogan de France Plus, a été utilisé lors de la manifestation.

Accidents d'avions de l'armée allemande : 9 morts, 6 blessés

Un hélicoptère (un de ses hélicoptères) s'est écrasé, causant la mort de deux militaires et de deux civils, et de six autres blessés.

Traffic à double fond

Sept heures de trafic à double fond sur le circuit de Castellet. Les pilotes ont dû faire face à des conditions difficiles.

Circuit commercial

Le circuit commercial de Castellet a été marqué par des incidents et des problèmes techniques.

Les résultats

Résumé des résultats des épreuves de Castellet, y compris les classements des pilotes et les performances.

Le vote beur

Le vote beur lors des élections municipales de France. Analyse des tendances et des résultats.

AUTOMOBILISME : le Grand Prix de France

Prost souverain au Castellet

Après avoir été dominé sur les deux circuits nord-américains par le Brésilien Ayrton Senna, Alain Prost (McLaren-Honda) a obtenu une victoire psychologique importante sur son coéquipier en remportant le Grand Prix de France de formule 1 automobile, le dimanche 3 juillet, sur le circuit du Castellet (Var).

Senna, Prost a alors fait preuve d'une détermination inhabituelle pour pousser son coéquipier à la faute (deux blocages de roue dans le virage de l'école). C'est sur une manœuvre de dépassement de l'italien Pierluigi Martini que le pilote français a fait preuve d'un grand sang-froid pour retarder son freinage et prendre la corde avant Senna dans le virage double droit du Beausset (64^e tour).

Le nouvel attelage du « cheval cabré »

Le soleil, la proximité de la mer, les cigales et les parfums de garigues créent une atmosphère bien particulière autour du circuit Paul Ricard.

Mutisme contagieux

Officiellement, le retour de John Barnard est justifié par la fin de ses travaux sur la future monoplace à moteur atmosphérique.

Le soleil n'était pas au rendez-vous

Le soleil n'était pas au rendez-vous pour la première apparition des Formules engagées dans le 75^e Tour de France le dimanche 3 juillet.

LA BAULE de notre envoyé spécial

Pas vraiment une course, par réclamation un prologue, cette « préface », selon le terme inventé par les organisateurs.

IFAM. The management school in Paris for students ready to choose the shortest way to achieve an american MBA

Advertisement for IFAM (Institut Franco-Américain de Management) in Paris, highlighting its American MBA program and international focus.

TENNIS : Internationaux de Grande-Bretagne

Graf vers le grand chelem

Martina Navratilova n'est pas la championne absolue de Wimbledon. Steffi Graf a interrompu, le samedi 2 juillet, sa série de six victoires sur le gazon anglais en gagnant la finale du tournoi féminin.

Depuis le 16 août 1987, l'ordinateur de l'Association des joueuses professionnelles de tennis (WITA) affirme que Steffi Graf était la meilleure joueuse du monde.



Steffi Graf : première couronne à Wimbledon.

Un doute subsistait néanmoins : était-elle la meilleure sur la surface la plus déraisonnable, le gazon de Wimbledon ?

CYCLISME : Tour de France

Courte « préface »

Le directeur du Tour, M. Xavier Louys, « il fallait trouver quelque chose de spectaculaire », d'où l'idée de ce kilomètre lancé où les équipes courent 4,9 kilomètres.

LA BAULE de notre envoyé spécial

Pas vraiment une course, par réclamation un prologue, cette « préface », selon le terme inventé par les organisateurs.

Depression

Depression, le mot est devenu courant. Mais il ne faut pas se laisser aller à une dépression sans espoir.

Advertisement for 'Le Monde' magazine, featuring the 'Le Tour en France' special issue.

Culture

MUSIQUES

Sergiu Celibidache au Festival de Seine-Maritime

Sur les hauteurs

La philharmonie de Munich, l'un des trois grands orchestres de la capitale bavaroise, est naturellement excellente : les cordes sont chaleureuses et les vents infatigables ; tous les musiciens sont à tel point complices de leur chef, jusqu'à sourire avec lui à certains moments, si dociles à ses injonctions que si l'on avait la moindre réserve à formuler sur tel ou tel point de détail, c'est à Sergiu Celibidache lui-même qu'il faudrait en demander raison.

Sans doute pour cette raison, Celibidache semble mieux réussir dans les pages brillantes car son assise à l'entourer de mystère leur confère une profondeur inattendue. L'Apprenti sorcier de Dukas, les Soldats de Brest, de Milhaud et Roussel et Juliette, de Frolov, qu'il dirigeait le 29 juin dans le cadre superbe de la chapelle du lycée Corneille de Rouen n'ont pu que confirmer cette opinion.

Le programme du concert du lendemain réunissant la Symphonie n° 41, Jupiter, de Mozart et la Quatrième de Brahms était, bien sûr, d'un tout autre caractère. Rarement l'ultime symphonie de Mozart aura paru plus olympienne, à l'excès peut-être tant cette musique semblait détachée, comme si elle avait toujours à nous apprendre mais plus rien à nous dire. L'œuvre de Brahms, en revanche, est tellement

parlante dans son architecture, que Celibidache, évitant toute redondance, lui confère une ingénuité troublante, loin de tout dramatiser, jouant plutôt sur l'effet d'une invention à jet continu voulue par le compositeur. Ainsi la symphonie paraît-elle s'élever au fur et à mesure, et le connu, pour une fois, ressemble à l'inconnu.

GÉRARD CONDÉ

Pyramide du Louvre concert raccourci

Le premier concert donné dans la cour Napoléon, au Louvre, en avant-première à l'inauguration de la Pyramide, a été interrompu par la pluie. Pierre Boulez, qui dirigeait l'Orchestre national de France, a dû arrêter l'interprétation de l'ouverture des Maîtres chanteurs de Wagner. Le concert a repris à 23 h 15, mais a dû être écourté. Il y avait quelque cinq mille spectateurs, et au premier rang, Paul architecte de la Pyramide, Catherine Tassa, ministre déléguée à la communication, Emilia Bissini, secrétaire d'Etat aux grands travaux.

CALENDRIER

● **Mahler à Saint-Denis.** — Les équipes de l'Opéra de Paris au grand complet, dirigées par leur chef attitré, Lothar Zagrosek, dans la symphonie la plus bucolique de Mahler, la troisième, chantée par Christa Ludwig.

● **Bizet, Mahler au Havre.** — Encore une symphonie de Mahler, la première, surmontée *Titan*, et celle-ci ut de Bizet, par l'Orchestre de Paris dirigé par son nouveau chef titulaire, Semyon Bychkov.

● **La Tétralogie à Orange.** — Bayreuth inaccessible comme chaque année ? On s'en consolera pour une fois puisque le Ring est donné dans son intégralité non loin de la Méditerranée. La fête commence avec Simon Estes dans l'Or du Rhin, la NOP et Janowski au pupitre. La suite à l'avenant.

● **Magalificat à Paray-le-Monial.** — Sur le thème « Amour et miséricorde », un ensemble d'événements dont tous ne sont pas musicaux, mais qui ont pour thème le chœur de David Hylkes et de ses choristes biphoniques. Ainsi qu'une nuit du piano réunissant du beau monde, de Duchable à Solal et à Estrella.

● **Michel Rivard au Bataclan.** — L'ancien fondateur et chanteur du groupe Beau Dommage, revenu au premier plan au Québec, renoue avec le public parisien. Les nouvelles chansons sont souvent parfumées de « country » et Rivard n'oublie pas de chanter *la Complainte du phoque en Alaska*.

● **Prince à Bercy.** — Dernier concert-événement de la saison, avec le rock-star, peut-être le plus mégalomane et le plus boulimique. Et aussi un musicien fabuleux, un musicien inspiré, un chanteur qui a cette manière si particulière de maintenir chaque note jusqu'au

paroxysme. Enfin, l'un des plus étonnants artistes de scène apparus dans le show-biz américain.

● **Eddie Palmieri au New-Morning.** — Pour un soir, l'un des maîtres de la salsa, l'un des nouveaux, qui est passé à la musique portoricaine toute sa densité et sa richesse.

● **Francophonies à La Rochelle.** — Quatrième Festival des musiques francophones à La Rochelle. Têtes d'affiche : Fabienne Thibault et Serge Gainsbourg (le 8), Catherine Lara (le 9), Michel Jonasz, Stéphane Eicher et Johnny Hallyday (le 10), Elli Medeiros, Gipsy Kings (le 11), Michel Jonasz, Hubert-Félix Thiéfaine, Manu Dibango, Black-Blanc-Beur, Didier Lockwood (le 12), Alpha Blondy et Julien Clerc (le 13).

● **Miles Davis à Nîmes.** — Ouverture du Festival de Nîmes dans les arènes romaines occupées souvent à d'autres jeux : Miles Davis de nouveau sur les routes de l'été. On peut l'entendre à Paris (le 5) ; à Montreux (le 7) et bientôt à Nice, au Touquet, à Vitoria-Gasteiz ou un peu partout. Miles Davis ne joue jamais de la même manière, mais toujours avec le même bonheur. On peut donc le suivre.

● **Miles Davis à Nîmes.** — Ouverture du Festival de Nîmes dans les arènes romaines occupées souvent à d'autres jeux : Miles Davis de nouveau sur les routes de l'été. On peut l'entendre à Paris (le 5) ; à Montreux (le 7) et bientôt à Nice, au Touquet, à Vitoria-Gasteiz ou un peu partout. Miles Davis ne joue jamais de la même manière, mais toujours avec le même bonheur. On peut donc le suivre.

● **Miles Davis à Nîmes.** — Ouverture du Festival de Nîmes dans les arènes romaines occupées souvent à d'autres jeux : Miles Davis de nouveau sur les routes de l'été. On peut l'entendre à Paris (le 5) ; à Montreux (le 7) et bientôt à Nice, au Touquet, à Vitoria-Gasteiz ou un peu partout. Miles Davis ne joue jamais de la même manière, mais toujours avec le même bonheur. On peut donc le suivre.

● **Miles Davis à Nîmes.** — Ouverture du Festival de Nîmes dans les arènes romaines occupées souvent à d'autres jeux : Miles Davis de nouveau sur les routes de l'été. On peut l'entendre à Paris (le 5) ; à Montreux (le 7) et bientôt à Nice, au Touquet, à Vitoria-Gasteiz ou un peu partout. Miles Davis ne joue jamais de la même manière, mais toujours avec le même bonheur. On peut donc le suivre.

● **Miles Davis à Nîmes.** — Ouverture du Festival de Nîmes dans les arènes romaines occupées souvent à d'autres jeux : Miles Davis de nouveau sur les routes de l'été. On peut l'entendre à Paris (le 5) ; à Montreux (le 7) et bientôt à Nice, au Touquet, à Vitoria-Gasteiz ou un peu partout. Miles Davis ne joue jamais de la même manière, mais toujours avec le même bonheur. On peut donc le suivre.

● **Miles Davis à Nîmes.** — Ouverture du Festival de Nîmes dans les arènes romaines occupées souvent à d'autres jeux : Miles Davis de nouveau sur les routes de l'été. On peut l'entendre à Paris (le 5) ; à Montreux (le 7) et bientôt à Nice, au Touquet, à Vitoria-Gasteiz ou un peu partout. Miles Davis ne joue jamais de la même manière, mais toujours avec le même bonheur. On peut donc le suivre.

● **Miles Davis à Nîmes.** — Ouverture du Festival de Nîmes dans les arènes romaines occupées souvent à d'autres jeux : Miles Davis de nouveau sur les routes de l'été. On peut l'entendre à Paris (le 5) ; à Montreux (le 7) et bientôt à Nice, au Touquet, à Vitoria-Gasteiz ou un peu partout. Miles Davis ne joue jamais de la même manière, mais toujours avec le même bonheur. On peut donc le suivre.

Un événement musical est la venue du chef d'orchestre Sergiu Celibidache au Festival de Seine-Maritime après quinze ans d'absence.

Peu connu du grand public, pour la simple raison qu'il s'est toujours refusé à fixer sur des disques cette activité éphémère par essence qu'est l'interprétation musicale, le chef d'orchestre roumain Sergiu Celibidache avait été, il y a une quinzaine d'années, la vedette d'un certain nombre de concerts de l'Orchestre national de France à la tête duquel Pierre Voldzinsky, qui l'avait fait venir, rêvait de le voir se fixer. Les choses tournèrent mal tout à coup, et ceux qui ont gardé le souvenir de ses concerts en parlent aujourd'hui comme du paradis perdu. Depuis, Celibidache a dirigé quelques concerts à Paris, mais fort rarement. Et sa venue à la tête de la Philharmonie de Munich, dont il est le directeur général de la musique, à l'invitation du Festival de Seine-Maritime, fait sans doute partie des événements de l'été.

Options esthétiques

A défaut, sa biographie peut aider à comprendre certaines de ses options esthétiques. Après avoir étudié le bouddhisme et le zen, « aujourd'hui, Sergiu Celibidache est disciple de Sai Baba ; il appartient à cette nouvelle génération de gnosticiens qui rejettent l'approche de la réalité à travers le langage, l'écriture et les démarches intellectuelles ».

On ne saurait mieux expliquer sans doute le souci de Celibidache de ne pas faire comprendre à l'auditeur les articulations trop « parlantes » du discours musical, comme

CINÉMA

Images Caraïbes

Films dans les îles

A côté du Festival de la francophonie la ville de Fort-de-France a organisé une autre manifestation cinématographique. Question posée : existe-t-il une identité caraïbienne ?

La Martinique aura connu trois festivals de cinéma en un an. Fin 1987, le secrétaire d'Etat à la francophonie, M^{me} Lucette Michaux-Chévy, patronnait à Fort-de-France le premier Festival du film francophone, réservé aux productions françaises, canadiennes, africaines, belges, une large place étant accordée aux œuvres amiliennes.

Organisé depuis Paris, avec un budget de l'ordre de 1 milliard de francs, ce festival a grand spectacle laisse délibérément à côté le public local. Le Martiniquais de la rue le baptisa « Festival Michaux-Chévy ».

Le deuxième aura lieu en novembre-décembre prochain : il était prévu avant le 8 mai. Ce rythme annuel paraît ambitieux.

Mais depuis deux ans, une association locale de mordus du cinéma préparait discrètement « son » festival, tout différent : Images

Caraïbes, qui a eu lieu du 17 au 24 juin avec la participation de dix-sept pays ; quarante-deux longs ou courts métrages, en français, en anglais, en créole, en espagnol, en papiaumont (langue vernaculaire des îles néerlandaises) composaient le programme, sans compter les vidéos.

Les défauts d'organisation n'ont pas manqué, qui s'expliquent par une large part par un budget serré : 2 millions de francs et une énorme masse de passions bénévoles. Le public n'a pas couru massivement à Images Caraïbes. Les spectateurs étaient un peu toujours les mêmes et la fréquentation de l'une des deux salles, située en quartier populaire, a été très inférieure à celle de l'autre, située dans un « bon » quartier. Le festival était dédié au poète et homme politique martiniquais Aimé Césaire. Les instances nationales de la culture ont mesuré chichement leur participation. Le financement des assemblées locales de la ville de Fort-de-France et de sponsors privés.

La sélection s'est faite d'abord sur le créole. Le propos de ce film est-il une réalité caraïbienne ? L'esthétique venait après. Intellectuels et hommes politiques se peussaient de l'existence d'un fonds

culturel commun à toute la Caraïbe : une histoire « identique », un folklore issu des mêmes sources africaines et du même régime colonial, une sensibilité de même type — le tout étouffé par les influences européennes — celles des colons de jadis et des dizaines de programmes de cinéma et de télévision. En Jamaïque, par exemple, les produits importés représentent 87 % des programmes télévisés.

L'existence de traits communs en musique et en littérature est évidente, mais y a-t-il une tradition, un style caraïbes ? Images Caraïbes ne l'a pas démontré. Tout au plus a-t-il fait voir un passé commun, des préoccupations communes. Les allocations comme les commentaires de « couloir fourmillent de formules telles que « notre culture jamaïcaine (ou guadeloupéenne ou martiniquaise, etc.), « la spécificité de chaque île », qui alternent avec des affirmations d'unité profonde comme : « Notre vision de la vie nous unit ». La multiplicité des langues a été qualifiée, un peu rapidement, de « barrière artificielle ».

La distribution des films caraïbes fait problème. Les salles s'alignent sans cesse des distributeurs internationaux pour qui la Caraïbe est un marché marginal, et qui, par exemple, ne mérite pas les frais d'un doublage. Ainsi le lauréat du Prix spécial du jury, *Almacea di Desolato* (1), de Félix de Rooy (Curaçao) parle papiaumont ; pour conserver sa saveur, il faudrait le doubler en créole, en espagnol des campagnes de Saint-Domingue, etc. Le cinéma caraïbes n'est pas un désert total, mais une série d'oasis sans pistes pour les relia. Parviendra-t-on à tracer des pistes fréquentées ?

BRUNO MARIN.

« Les Feux de la nuit », de James Bridges

Entre vodka et cocaïne

Michael Fox depuis *Retour vers le futur* n'a pas grandi. Il garde sa taille et son visage poupon d'adolescent tout frais. Pourtant, dans le film de James Bridges *Les Feux de la nuit* (d'après un best-seller *Bright Lights, Big City*) il passe ses nuits dans des endroits bruyants et douteux, se partageant entre la vodka, la cocaïne et la drague sinistre. Son copain (Kiefer Sutherland, le fils de Donald) est, lui, complètement déjeté. Moins physiquement que moralement. On se demande comment Michael Fox peut se soumettre à un tel mollesque, la cocaïne explique bien des choses, mais quand même.

Il faut dire que, pendant la journée, Michael Fox travaille dans un journal fort poussiéreux, dirigé par un duo assez caricatural : la vieille puritaine en tailleur et le vieux rigide en costume trois pièces. Le reste est à l'avenant, y compris l'ancienne belle aux sentiments maternels ambigus. On se croirait dans un roman de Zola. Evidemment, Michael Fox s'ennuie, fait l'impair, qu'il ne vérifie pas ses informations, se fait jeter, se saoule au vin rouge, rencontre la cousine de son mauvais ange, une intellectuelle, sniffe de plus en plus et pleure après sa femme, un mannequin, qui l'a quitté.

Et non seulement sa femme l'a quitté, mais sa mère est morte d'un cancer. Et non seulement elle a beaucoup souffert, mais il était pré-

sent et l'a peut-être un peu aidé à se délivrer de la vie. D'où sa culpabilité, la drogue et la déchéance. Mais le jour où enfin il ose se confier par téléphone à l'intellectuelle, il est lui-même délivré de sa conduite d'échec, échange ses symboliques lunettes noires contre un croffton de pain, au petit matin, dans Manhattan désert.

Voilà, l'histoire est tellement nulle que, même convenablement jouée, filmée, dialoguée, elle ne passe pas.

COLETTE GODARD.

« Juillet en septembre », de Sébastien Japrisot

Le bonheur des autres

Camille a été trouvée, en juillet, au pied d'un phare. Alors, on lui a donné le nom de Juillet. A vingt ans, elle revient à ce lieu qui la hante, pour éclaircir le mystère de sa naissance. Elle rencontre Jacques et Marie, jeunes mariés dont elle envie les charmes physiques sont plus évidents que le métier de comédienne. Du métier. Anne Parillaud en a, et aussi Eric Damain, et Daniel Demars en psychopathe. Mais outre que l'intrigue est plutôt confuse, il manque un metteur en scène.

JACQUES SICLIER.

L'ÉTÉ DES FESTIVALS

INDISPENSABLE. Pour la première fois, Le Monde de la Musique vous offre tous les festivals de l'été en un supplément au format « poche » de 68 pages : programmes complets classique, opéra, jazz, danse, chanson et folklore, itinéraires de rêve et tables de choix. Ce guide pratique a été réalisé avec le concours de la Fondation Société générale pour la musique.

IRRÉSISTIBLE. Viktoria Mullova. Un archet infatigable, une musicalité superbe : la découverte de cette représentante surdouée de l'école soviétique révolutionne le monde du violon. Elle répond à nos questions, du tac au tac. STUPEFIANT. Devant le mur d'Orange, Marek Janowski et le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio France font concurrence à Bayreuth dans la « Tétralogie » de Wagner.

ENCYCLOPÉDIQUE. Partenaire attitré du grand Nathan Milstein, Georges Pludermacher est aussi à l'aise dans les sonates de Beethoven que dans la musique contemporaine : un pianiste universel.

DÉPAYSANT. L'écrivain Danièle Sallenave a sillonné les routes de Moravie à la recherche de Janacek. L'âme des musiciens est-elle immortelle ?

Et aussi Artur Schnabel le génie du clavier, Cathy Berberian la cantatrice fauve, Michel Petrucci l'héritier de Bill Evans, le jeu de l'été, les casques hi-fi, l'Année de la danse, les stages et les petites annonces.

Le Monde de la Musique
26 F. Chez votre marchand de journaux

PHOTOGRAPHIES : les Nouveaux d'Asie

en Chine à la

L'œil

Le Point • côté

des de 20 de son capital à

LOUIS N

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

JEANNE TRUCHOT A DISPARU. Café d'Edgar (43-20-85-11), 21 h 30.
MY NAME IS LOLITA. Edgar II (43-20-85-11), 20 h 15.

Les autres salles

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltair' Folies : 21 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). O Le Bourgeois gentilhomme : 20 h 30.
EDGAR (43-20-85-11). Les Balcons Cadras : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.
HOTEL DE LA MONNAIE (SALLE DUPRE) (40-46-56-66). L'Épave : 20 h 30. A quel rieur les jeunes filles ? : 22 h 15.
BUCIETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Le Léopard : 20 h 30.
LE GRAND EDGAR (43-20-85-11). Bien déguisé autour de moi : 20 h 30. Pierre Pichin : 21 h 45.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIV^e siècle : 20 h. La Route : 21 h 30.
MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h.
MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Frisette : 18 h 30.
MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-55-75-23). Buffet côté jardin : 16 h et 18 h.
POCHE-MONTPARNAISE (45-48-92-97). Salle L. Four l'amour de Marie Salat : 21 h.

THÉÂTRE DE LA MAIN D'OR (48-05-57-89). Salle L. O L'Écume des jours : 20 h 30.
TINTAMARRE (48-87-33-82). Béréty : 18 h 30. Mr Banal : 20 h 15. Sacré-Sacré : 21 h 30.
TOURTOUR (48-87-82-48). La Femme rieuse : 20 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-23-08-40). Guilty, pièces en un acte : 20 h 30.

Cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Deux exiles. Je Fai rencontré : 20 h 30.
AU PIED DE LA BUTTE (46-06-02-86). Molière : 19 h.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle L. Arca : 20 h 15. Les Observations : 21 h 30. Laurent Violet : 22 h 30. Salle H. Les Sacris Moustons : 20 h 15. Bernadette, calmo-tal : 21 h 30.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tient, voilà deux bouffins : 20 h 15. Moustons d'homme : 21 h 30. Jeanne Truchot a disparu : 22 h 30.

La Cinémaèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-84-24-24). Relâché.
SALLE GARANCE
CENTRE GEORGES-POMPIDOU
 Le Cinéma Français des années 50 : le Déca et la Nuit (1958), de Gilles Gaubier, 14 h 30 ; Les amours finissent à l'aube (1952), d'Henri Calef, 17 h 30 ; Topaze (1950), de Marcel Pagnol, 20 h 30.
VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-38). Relâché.

Lundi 4 juillet

EDGAR III (43-20-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. Le Chronosome chthonéen : 21 h 30.
Les concerts
AMPHITHÉÂTRE DE LA SORBONNE (42-51-69-11). Quatuor Inna, 21 h, avec Gérard Cassou (alto). Œuvres de Mozart, salle Richelieu.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). Musique électroacoustique, 18 h 30. Œuvres de Stockhausen, Kagel, Koenig, Elmer. Entrée libre. Dans le cadre de Musicnotes 50.
SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Au antique de Paris, 19 h 15. 21 h 15. Joseph Sage (contre-ténor), Michel Sauvage (fl. cromorne, bombardes), Raymond Cousté (haut. pasteurien).
THÉÂTRE FONTAINE (48-74-40). Trio Dostoyevski, 20 h 30. Orchestre Martini, piano, perc. Œuvres de Carlos Chapier, Chaynes, Messiaen.

62-41-46) : La Bastille, 11^e (43-34-07-76) ; Sept Parassiens, 14^e (43-20-33-20).
INDISPONIBLE LÉGERETÉ DE L'ÊTRE (A. v.a.) : Forum Orient Express, 1^e (42-33-42-26) ; Clichés, 6^e (46-33-10-82) ; Publicis Champagne-Biscuits, 8^e (47-25-76-23) ; Biscuits Montparnasse, 15^e (45-44-25-02).
LIASON FATALE (A. v.a.) : George V, 9^e (45-62-41-46).
LONGUE VIE A LA SENOUSA (It. v.a.) : Lucernaire, 6^e (45-44-57-34).
MANGIA COP (A. v.a.) : Forum Orient Express, 1^e (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 6^e (45-62-41-46) ; Rex, 2^e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6^e (45-44-25-02) ; UGC Convention, 15^e (45-74-93-40) ; Images, 18^e (45-22-47-94).
MATADOR (E. v.a.) : Studio 43, 9^e (47-70-63-40).
MÈRE TERESA (Brit. v.a.) : Épée de Bois, 5^e (43-37-57-47) ; Le Triomphe, 8^e (45-44-25-02) ; v.f. : Convention Saint-Charles, 15^e (45-74-93-40).
LA MERIDENNE (Suis. v.a.) : Clif Beaubourg, 3^e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6^e (42-33-10-82) ; La Pagode, 7^e (47-25-76-23) ; UGC Convention, 15^e (45-74-93-40) ; 14 Juillet Bastille, 11^e (43-37-57-47) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15^e (45-74-93-40).
MELAGRO (A. v.a.) : Gaumont Les Halles, 1^e (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6^e (42-22-72-80) ; Pathe Marignan-Concorde, 8^e (43-39-92-82) ; Gaumont Parasse, 14^e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15^e (45-74-93-40) ; Gaumont Opéra, 2^e (47-42-60-33) ; Miramar, 14^e (43-20-85-11).
MON PÈRE C'EST MOI (A. v.a.) : George V, 9^e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Convention, 15^e (45-74-93-40) ; Pathe Marignan-Concorde, 8^e (43-39-92-82) ; Gaumont Parasse, 14^e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15^e (45-74-93-40) ; Pathe Marignan-Concorde, 8^e (43-39-92-82) ; Gaumont Opéra, 2^e (47-42-60-33) ; Miramar, 14^e (43-20-85-11).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (A. v.a.) : Le Triomphe, 8^e (45-44-25-02).
L'ŒUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Odéon, 6^e (42-25-10-30).
POLICE ACADEMY 5 (A. v.a.) : Forum Arc-en-Ciel, 1^e (42-97-33-74) ; Pathe Marignan-Concorde, 8^e (43-39-92-82) ; Gaumont Parasse, 14^e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15^e (45-74-93-40) ; Pathe Marignan-Concorde, 8^e (43-39-92-82) ; Gaumont Opéra, 2^e (47-42-60-33) ; Miramar, 14^e (43-20-85-11).
POVAQATSI (A. v.a.) : Trois Parassiens, 14^e (43-35-30-40).
LES PRÉDATEURS DE LA NUIT (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1^e (42-97-33-74) ; Pathe Marignan-Concorde, 8^e (43-39-92-82) ; Gaumont Parasse, 14^e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15^e (45-74-93-40) ; Pathe Marignan-Concorde, 8^e (43-39-92-82) ; Gaumont Opéra, 2^e (47-42-60-33) ; Miramar, 14^e (43-20-85-11).
LES PYRAMIDES BLEUES (Fr.-Tch.) : Le Triomphe, 8^e (45-44-25-02).
LE QUATRIÈME PROTOCOLE (Brit. v.a.) : Gaumont Opéra, 2^e (47-42-60-33) ; Bréange, 6^e (42-22-57-97).
SAMURAI ET BOUTE EN L'AIR (Brit. v.a.) : 14 Juillet Parasse, 6^e (43-26-58-00).
SEPTEMBER (A. v.a.) : Studio de la Harpe, 5^e (46-34-25-52).
LA SORCIÈRE (It.-Fr. v.a.) : Forum Arc-en-Ciel, 1^e (42-97-33-74) ; Pathe Marignan-Concorde, 8^e (43-39-92-82) ; Gaumont Parasse, 14^e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15^e (45-74-93-40) ; Pathe Marignan-Concorde, 8^e (43-39-92-82) ; Gaumont Opéra, 2^e (47-42-60-33) ; Miramar, 14^e (43-20-85-11).
UNE NUIT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6^e (45-74-93-40) ; UGC Biarritz, 8^e (45-62-41-46) ; Pathe Marignan-Concorde, 8^e (43-39-92-82) ; Gaumont Opéra, 2^e (47-42-60-33) ; Miramar, 14^e (43-20-85-11).
UNE VIE SENSUELLE (Fr.) : Latins, 4^e (42-78-47-86).
UNMINDS (Fr.) : Clichés, 6^e (46-33-10-82).
LA VIE EST BELLE (Bel.-Suède) : Studio 43, 9^e (47-70-63-40) ; Sept Parassiens, 14^e (43-20-33-20).
LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1^e (42-97-33-74) ; 14 Juillet Odéon, 6^e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8^e (43-59-19-08) ; George V, 9^e (45-62-41-46) ; Parano Opéra, 2^e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14^e (43-27-84-30) ; Les Montparnasse, 14^e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15^e (45-74-93-40) ; Pathe Marignan-Concorde, 8^e (43-39-92-82) ; Gaumont Opéra, 2^e (47-42-60-33) ; Miramar, 14^e (43-20-85-11).
LES GENS DE DUBLIN (A. v.a.) : Utopia Champollion, 5^e (43-26-84-85).
GENERATION (Fr.) : Entrepôt, 14^e (45-43-41-63).
LE GRAND BLEU (Fr. v.a.) : Gaumont Les Halles, 1^e (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6^e (42-25-10-30) ; Gaumont Convention, 15^e (45-74-93-40) ; Kinoparadise, 19^e (43-05-50-50) ; Pathe Marignan-Concorde, 8^e (43-39-92-82) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2^e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2^e (42-36-83-93) ; Les Nations, 12^e (43-20-85-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15^e (45-74-93-40) ; Miramar, 14^e (43-20-85-11) ; Gaumont Convention, 15^e (45-74-93-40) ; Pathe Clichy, 18^e (45-22-46-01).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6^e (45-44-57-34) ; George V, 9^e (45-62-41-46).
HAINFRAY (A. v.a.) : Forum Orient Express, 1^e (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6^e (42-33-10-82) ; George V, 9^e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11^e (43-37-57-47) ; Le Triomphe, 8^e (45-44-25-02) ; UGC Convention, 15^e (45-74-93-40) ; Pathe Marignan-Concorde, 8^e (43-39-92-82) ; Gaumont Parasse, 14^e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15^e (45-74-93-40) ; Pathe Marignan-Concorde, 8^e (43-39-92-82) ; Gaumont Opéra, 2^e (47-42-60-33) ; Miramar, 14^e (43-20-85-11).
LES ARISTOCRATES (A. v.a.) : Forum Arc-en-Ciel, 1^e (42-97-33-74) ; Rex, 2^e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6^e (45-44-25-02) ; UGC Convention, 15^e (45-74-93-40) ; UGC Biarritz, 8^e (45-62-41-46) ; Pathe Marignan-Concorde, 8^e (43-39-92-82) ; Gaumont Opéra, 2^e (47-42-60-33) ; Miramar, 14^e (43-20-85-11).
LA SOIF DU MAL (A. v.a.) : Action Christiane, 6^e (43-29-11-30).
STROMBOLI (It. v.a.) : Les Trois Parassiens, 14^e (43-35-30-40).
SWEET MOVIE (Fr.-Can) : Studio Galand, 5^e (43-34-73-71).
LA TAVERNE DE LA JAMAÏQUE (A. v.a.) : Action Christiane, 6^e (43-29-11-30).
VÉRITÉS ET MENSONGES (Fr. v.a.) : Reflet Médica Logos, 5^e (43-54-42-34).
VOYAGE EN ITALIE (It. v.a.) : Saint-André-Arts II, 6^e (43-26-80-25).

cinéma

Les exclusivités

ACTON JACKSON (A. v.a.) : George V, 9^e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathe Marignan-Concorde, 8^e (43-39-92-82) ; Gaumont Parasse, 14^e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15^e (45-74-93-40) ; Pathe Marignan-Concorde, 8^e (43-39-92-82) ; Gaumont Opéra, 2^e (47-42-60-33) ; Miramar, 14^e (43-20-85-11).
AMÉRIQUE ÉCARTÉE (All. v.a.) : Studio de la Harpe, 5^e (46-34-25-52) ; 14 Juillet Parasse, 6^e (43-26-58-00) ; Studio 43, 9^e (47-70-63-40).
AMSTERDAMMÉ (D. v.a.) : UGC Danton, 6^e (42-33-10-82) ; Pathe Marignan-Concorde, 8^e (43-39-92-82) ; v.f. : Parano Opéra, 2^e (47-42-60-33) ; Pathe Montparnasse, 14^e (43-35-30-40).
LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6^e (42-25-10-30) ; Le Triomphe, 8^e (45-44-25-02) ; UGC Opéra, 2^e (47-42-60-33) ; Bréange, 6^e (42-22-57-97).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Pouchères, 5^e (43-54-15-04) ; Les Montparnasse, 14^e (43-35-30-40).
BAGDAD CAFÉ (A. v.a.) : Gaumont Les Halles, 1^e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2^e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6^e (42-25-10-30) ; Rex, 2^e (43-36-83-93) ; Pathe Marignan-Concorde, 8^e (43-39-92-82) ; Gaumont Parasse, 14^e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15^e (45-74-93-40) ; Pathe Marignan-Concorde, 8^e (43-39-92-82) ; Gaumont Opéra, 2^e (47-42-60-33) ; Miramar, 14^e (43-20-85-11).
BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (A. v.a.) : Forum Arc-en-Ciel, 1^e (42-97-33-74) ; Pathe Marignan-Concorde, 8^e (43-39-92-82) ; Gaumont Parasse, 14^e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15^e (45-74-93-40) ; Pathe Marignan-Concorde, 8^e (43-39-92-82) ; Gaumont Opéra, 2^e (47-42-60-33) ; Miramar, 14^e (43-20-85-11).
LE BEAU-PÈRE (A. v.a.) : Épée de Bois, 5^e (43-37-57-47).
BERD (A. v.a.) : Forum Horizon, 1^e (45-08-57-81) ; Pathe Marignan-Concorde, 8^e (43-39-92-82) ; Gaumont Parasse, 14^e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15^e (45-74-93-40) ; Pathe Marignan-Concorde, 8^e (43-39-92-82) ; Gaumont Opéra, 2^e (47-42-60-33) ; Miramar, 14^e (43-20-85-11).
CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1^e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2^e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6^e (42-25-10-30) ; Gaumont Convention, 15^e (45-74-93-40) ; Kinoparadise, 19^e (43-05-50-50) ; Pathe Marignan-Concorde, 8^e (43-39-92-82) ; v.f. : Pathe Marignan-Concorde, 8^e (43-39-92-82) ; Gaumont Opéra, 2^e (47-42-60-33) ; Miramar, 14^e (43-20-85-11).
CREY FREEDOM (Brit. v.a.) : Saint-Michel, 5^e (43-26-79-17).
DE BRUIT ET DE FUREUR (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1^e (40-26-12-12) ; Pathe Marignan-Concorde, 8^e (43-39-92-82) ; Gaumont Parasse, 14^e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15^e (45-74-93-40) ; Pathe Marignan-Concorde, 8^e (43-39-92-82) ; Gaumont Opéra, 2^e (47-42-60-33) ; Miramar, 14^e (43-20-85-11).
LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-Jap.) : Les Trois Parassiens, 14^e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15^e (45-74-93-40) ; Pathe Marignan-Concorde, 8^e (43-39-92-82) ; Gaumont Opéra, 2^e (47-42-60-33) ; Miramar, 14^e (43-20-85-11).
ECLAIR DE LUNE (A. v.a.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8^e (43-59-31-97).
EDMUND MURPHY SHOW (A. v.a.) : UGC Biarritz, 8^e (45-62-41-46).
EL DORADO (Esp. v.a.) : Latins, 4^e (42-78-47-86) ; UGC Normandie, 6^e (45-62-41-46).
EMPIRE DU SOLEIL (A. v.a.) : George V, 9^e (45-62-41-46).
LE FESTIN DE BARBETTE (Dan. v.a.) : Chny Palace, 5^e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parasse, 6^e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8^e (45-62-41-46).
FRANTIC (A. v.a.) : George V, 9^e (45-62-41-46) ; Biscuits Montparnasse, 15^e (45-44-25-02).
LES GENS DE DUBLIN (A. v.a.) : Utopia Champollion, 5^e (43-26-84-85).
GENERATION (Fr.) : Entrepôt, 14^e (45-43-41-63).
LE GRAND BLEU (Fr. v.a.) : Gaumont Les Halles, 1^e (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6^e (42-25-10-30) ; Gaumont Convention, 15^e (45-74-93-40) ; Kinoparadise, 19^e (43-05-50-50) ; Pathe Marignan-Concorde, 8^e (43-39-92-82) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2^e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2^e (42-36-83-93) ; Les Nations, 12^e (43-20-85-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15^e (45-74-93-40) ; Miramar, 14^e (43-20-85-11) ; Gaumont Convention, 15^e (45-74-93-40) ; Pathe Clichy, 18^e (45-22-46-01).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6^e (45-44-57-34) ; George V, 9^e (45-62-41-46).
HAINFRAY (A. v.a.) : Forum Orient Express, 1^e (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6^e (42-33-10-82) ; George V, 9^e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11^e (43-37-57-47) ; Le Triomphe, 8^e (45-44-25-02) ; UGC Convention, 15^e (45-74-93-40) ; Pathe Marignan-Concorde, 8^e (43-39-92-82) ; Gaumont Parasse, 14^e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15^e (45-74-93-40) ; Pathe Marignan-Concorde, 8^e (43-39-92-82) ; Gaumont Opéra, 2^e (47-42-60-33) ; Miramar, 14^e (43-20-85-11).
LES ARISTOCRATES (A. v.a.) : Forum Arc-en-Ciel, 1^e (42-97-33-74) ; Rex, 2^e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6^e (45-44-25-02) ; UGC Convention, 15^e (45-74-93-40) ; UGC Biarritz, 8^e (45-62-41-46) ; Pathe Marignan-Concorde, 8^e (43-39-92-82) ; Gaumont Opéra, 2^e (47-42-60-33) ; Miramar, 14^e (43-20-85-11).
LA SOIF DU MAL (A. v.a.) : Action Christiane, 6^e (43-29-11-30).
STROMBOLI (It. v.a.) : Les Trois Parassiens, 14^e (43-35-30-40).
SWEET MOVIE (Fr.-Can) : Studio Galand, 5^e (43-34-73-71).
LA TAVERNE DE LA JAMAÏQUE (A. v.a.) : Action Christiane, 6^e (43-29-11-30).
VÉRITÉS ET MENSONGES (Fr. v.a.) : Reflet Médica Logos, 5^e (43-54-42-34).
VOYAGE EN ITALIE (It. v.a.) : Saint-André-Arts II, 6^e (43-26-80-25).

15^e (45-74-93-40) ; Le Maillet, 17^e (47-48-06-06) ; Images, 18^e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20^e (46-36-10-96).
ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : Pouchères, 5^e (43-54-15-04).
AVANTI ! (A. v.a.) : Action Christiane, 6^e (43-29-11-30).
L'AVVENTURA (It. v.a.) : Latins, 4^e (42-78-47-86).
BAMME (A. v.a.) : Clichés, 6^e (46-33-10-82).
LES BARBARIENS (A. v.a.) : Hollywood Boulevard, 9^e (47-70-10-41).
BRADDOCK (A. v.a.) : Hollywood Boulevard, 9^e (47-70-10-41).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A. v.a.) : Action Rive Gauche, 5^e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8^e (45-61-10-60).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov. v.a.) : Épée de Bois, 5^e (43-37-57-47).
COBRA VERDE (All. v.f.) : Hollywood Boulevard, 9^e (47-70-10-41).
LE CONTRAT (A. v.a.) : Marseilles, 9^e (47-70-10-41).
LE DERNIER NABAB (A. v.a.) : Le Champ, 4^e (43-54-51-60).
LES DIX COMMANDEMENTS (A. v.a.) : Gaumont Ambassade, 8^e (43-59-19-08) ; Escorial, 12^e (47-47-32-04) ; Bréange, 6^e (42-22-57-97) ; Parano Opéra, 2^e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14^e (43-27-84-30) ; Images, 18^e (45-22-47-94).
DOCTEUR POLAAMOUR (Brit. v.a.) : Le Champ, 4^e (43-54-51-60).
LES ENCHAÎNÉS (A. v.a.) : Reflet Médica Logos, 5^e (43-54-42-34) ; Action Christiane, 6^e (43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, 6^e (43-39-36-14) ; Sept Parassiens, 14^e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Gobelins, 13^e (43-36-23-44).
L'EXTRAVAGANT MR RUGGLES (A. v.a.) : Action École, 5^e (43-25-72-07).
HELLZAPOPPIN (A. v.a.) : Clif Beaubourg, 3^e (42-71-52-36).
L'HOMME QUI RETRÉCIT (A. v.a.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Boulogne, 6^e (42-22-87-23).
LA HORDE SAUVAGE (A. v.a.) : Action Rive Gauche, 5^e (43-29-44-40).
JE T'AI ME, MOI NON PLUS (Fr.) : Utopia Champollion, 5^e (43-26-84-85).
LE JUSTICIER BRAGUE LES DÉALERS (A. v.a.) : Hollywood Boulevard, 9^e (47-70-10-41).
MACADAM COW-BOY (A. v.a.) : Forum Orient Express, 1^e (42-33-42-26) ; UGC Convention, 15^e (45-74-93-40) ; UGC Biarritz, 8^e (45-62-41-46) ; Pathe Marignan-Concorde, 8^e (43-39-92-82) ; Gaumont Parasse, 14^e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15^e (45-74-93-40) ; Pathe Marignan-Concorde, 8^e (43-39-92-82) ; Gaumont Opéra, 2^e (47-42-60-33) ; Miramar, 14^e (43-20-85-11).
MES DÉMÊS DE 68 (Tch. v

Justice

M. Roger Caratini contre les éditions Bordas

Un encyclopédiste en colère

Roger Caratini découvre la Nouvelle Encyclopédie Bordas au détour d'un stand, à la Foire du livre de Francfort, en 1985. Le nom lui dit quelque chose. N'est-ce pas lui-même l'auteur de la Bords Encyclopédie, la « BE » ? Des années de travail soignées qui lui valent le surnom de « Pic de la Mirandole des temps modernes », vingt-trois monographies et trois millions d'exemplaires vendus depuis la parution des premiers tomes en 1968. Malgré la similitude des deux titres, la « Nouvelle Encyclopédie Bordas » lui est totalement inconnue. Il n'a pas collaboré à cette collection disposée en bonne place sur le stand, il a même refusé de signer les exemplaires de sa « BE ». Et personne ne l'a averti de cette nouvelle parution. Nouvelle ? Pas tout à fait.

En fait, il s'agit de la réactualisation d'un ouvrage que Roger Caratini connaît bien pour l'avoir toujours vu dans les tiroirs des éditions Bords : la Focus, une encyclopédie alphabétique achetée au forfait par Pierre Bords à un éditeur suédois, il y a maintenant plus de vingt-cinq ans. L'ouvrage vivait depuis des années aux côtés de la Bords Encyclopédie sans vraiment lui porter ombrage.

Durant tout le début de ces années 70, l'œuvre de Roger Caratini restait dans la maison Bords la référence en matière

d'encyclopédie. Que faisait donc l'ancienne Focus refondue, rééditée et rebaptisée Nouvelle Encyclopédie Bords au premier plan de ce stand d'exposition ?

« Ils ont cherché à présenter l'encyclopédie Focus, qui ne se vendait pas bien, comme une édition nouvelle de mon ouvrage, grâce à la confusion des deux titres, explique Roger Caratini qui a mis l'affaire au prétoire. Elle a donc été rebaptisée et elle a fait l'objet d'un grand effort de promotion. Du coup, le public l'achète en croyant qu'il s'agit de la Bords Encyclopédie, alors que le véritable « BE », elle, est délaissée par Bords. »

Et d'accuser les éditions dirigées aujourd'hui par Jean-Manuel Bourgois d'avoir « sabordé » son œuvre alors même qu'elle avait du succès : absence de réédition suffisante, disparition des libraires, consignes de priorité en faveur de la Focus données aux vendeurs du réseau de courtage. En bref, les éditions Bords auraient volontairement laissé mourir la « BE » au profit de cette nouvelle Focus, plus économique, dans l'espoir qu'elle hérite de la bonne réputation de l'œuvre de Roger Caratini. Son nouveau nom de baptême : la Nouvelle encyclopédie Bords ayant pour but, pense-t-il de suggérer aux lecteurs une continuité tout à fait factice. « Mensonge », lui rétor-

quent les éditions Bords, qui affirment avoir poursuivi l'exploitation « permanente et suivie » de l'œuvre, prévue par les textes de loi.

« Nous avons fait des efforts, mais les ventes fléchissent, car la Bords Encyclopédie ne correspondait plus au goût du public », explique M^{me} Gauthier. « Nous avons donc travaillé au lancement d'une encyclopédie alphabétique plus adaptée. D'ailleurs, ajoute-t-elle, le public ne peut confondre ces deux collections dont la présentation, le format, le contenu et le niveau n'ont rien à voir. »

Le 20 avril 1987 a été signé un protocole d'accord rendant aux époux Caratini, auteurs de la réédition lancée en 1975, la liberté de publier leur œuvre chez un autre éditeur. Affaire classée, concluent donc les éditions Bords, qui estiment que la « BE » a été « normalement exploitée » jusqu'à la signature du protocole. Les époux Caratini, eux, ne comptent pas s'en tenir là. Le mal est fait, disent-ils. Leur encyclopédie a maintenant disparu des librairies et l'ancienne Focus, rebaptisée Nouvelle Encyclopédie Bords, poursuit sérieusement sa carrière sous leurs yeux grâce, disent-ils, à la notoriété acquise par leur ouvrage pendant les dix premières années de son exploitation.

Le tribunal de Paris jugera le 22 septembre.

ANNE CHEMIN.

Au tribunal de Strasbourg

Sévères condamnations pour un « arbitrage » de complaisance

STRASBOURG de notre correspondant

Le tribunal correctionnel de Strasbourg a condamné, le 1^{er} juillet, M. Maurice Vignals, soixante-sept ans, président du Centre national d'arbitrage (CNA), à trois ans de prison et deux cent mille francs d'amende pour une tentative d'escroquerie aux dépens d'une firme canadienne, la Bel Tronic, implantée à Cernay (Haut-Rhin).

Cette affaire a commencé en 1986, à la suite d'un désaccord commercial entre cette société canadienne, spécialisée dans les alarmes et antennes de réception TV par satellite, et une société de Strasbourg, la Portex, qui, par contrat, l'année précédente, était devenue le distributeur exclusif des produits Bel Tronic pour l'Europe. Ce contrat prévoyait qu'en cas de différend commercial, les deux entreprises feraient appel à un organisme, le Centre national d'arbitrage (CNA), qui dispose d'un bureau à Vendenheim (Bas-Rhin).

Un mois de mai 1986, le conflit entre les deux firmes devient si aigu que Portex demande l'application de cette clause et saisit le CNA, réclamant un peu moins de 5 millions de francs à Bel Tronic. Commence alors une courte bataille de procédure au terme de laquelle la cour

arbitrale du CNA, qui a son siège à Bordeaux, décide que Bel Tronic devra verser 91 millions de francs à Portex et régler des honoraires et frais d'arbitrage de près de 2 millions de francs.

La firme canadienne s'inquiète alors : verser une telle somme impliquerait la fermeture pure et simple de l'usine implantée à Cernay avec l'aide des collectivités locales alsaciennes. Elle dépose donc un recours en annulation devant la cour d'appel de Bordeaux, mais, le 14 octobre 1987, celle-ci rejette ce recours. Théoriquement, l'arbitrage du CNA devient exécutoire.

Les dirigeants de la firme canadienne demandent alors une enquête plus approfondie sur le CNA, enquête dont les résultats conduiront trois hommes, le vendredi 24 juin, devant le tribunal correctionnel de Strasbourg, pour escroquerie et tentative d'escroquerie. M. Maurice Vignals, président du CNA, son correspondant alsacien, M. Bernard Ardouin, et le gérant de la Portex, M. Michel Viandier, sont poursuivis pour avoir organisé un faux arbitrage aux dépens de la société canadienne.

L'enquête établit que le CNA n'existe guère que sur le papier et que les présidents membres de la « cour arbitrale » ne s'étaient en réalité jamais réunis pour rendre les

décisions signifiées à Bel Tronic. Les procès-verbaux de réunions des faux, et M. Maurice Vignals composait, à lui seul, cette cour arbitrale et avait réussi à obtenir également les magistrats de la cour d'appel de Bordeaux.

Le tribunal correctionnel de Strasbourg, outre la condamnation infligée au président du CNA, a prononcé des peines sévères à l'encontre du délégué alsacien du CNA, M. Bernard Ardouin, condamné à deux ans de prison ferme et 100 000 francs d'amende, et du PDG de la Portex, M. Michel Viandier, trente-six ans, condamné pour complicité à deux ans de prison avec sursis et 100 000 francs d'amende.

JACQUES FORTIER.

ARCHÉOLOGIE

● Découverte d'une tombe macédonienne en Grèce. — Une nouvelle tombe vient d'être découverte par le professeur Manolis Andronikos, sur le site archéologique de Vergina, au nord de la Grèce. Les fouilles n'ont pris que quinze jours. La tombe n'avait pas été pillée et contient un grand nombre d'objets en or. Il s'agit d'une tombe de femme qui date de la fin du sixième siècle avant notre ère. On a trouvé dans ce site, qu'on identifie avec l'ancienne capitale de la dynastie macédonienne, des constructions et des tombes appartenant soit au septième, soit au quatrième siècle, mais c'est la première fois, affirme-t-on, que la continuité historique de l'occupation du site entre ces deux périodes peut être prouvée. La tombe est située à environ 300 mètres du palais et à près de 1 kilomètre des tombes royales déjà mises au jour. — (Corresp.)

Deux dirigeants d'une entreprise de Valence écroulés pour abus de biens sociaux

VALENCE de notre correspondant

Les deux dirigeants de la société La Maille valentinoise, entreprise de confection textile de Bourg-lès-Valence (Drôme), ont été écroulés, le vendredi 1^{er} juillet, à la maison d'arrêt de Valence sous l'inculpation d'abus de biens sociaux et faux en écritures privées.

MM. Jean-Pierre Defosse, trente-neuf ans, et Alain Klotz, quarante-huit ans, vivaient aux dépens de l'entreprise qui confectionne notamment des tricots commercialisés sous la marque Dize, dont ils avaient pris le contrôle.

Les deux hommes s'attribuaient un salaire mensuel de 42 000 francs chacun et le montant de leurs frais de déplacement et honoraires divers atteignait les 300 000 francs en un an.

Le commissaire aux comptes avait relevé des irrégularités dans la comptabilité de l'entreprise de confection et provoqué une enquête de la section financière du SRPJ de Lyon. Privé de ses deux dirigeants, La Maille valentinoise qui emploie cent quatre-vingt-dix salariés, poursuivait cependant poursuivre son activité sous le contrôle d'un administrateur judiciaire.

GÉRARD MÉJEAN.

Echecs

La Coupe du monde

Kasparov remporte le Tournoi de Belfort

Le champion du monde, Garry Kasparov, a brillamment remporté, le dimanche 3 juillet, le Tournoi de Belfort, comptant pour la Coupe du monde d'échecs, à l'issue de la quinzième et dernière ronde. Il devance d'un point Anatoli Karpov, qui conserve naturellement le titre de champion du monde. Le résultat du classement au Grand Prix de la Coupe du monde, ayant disputé deux tournois.

La dernière ronde a failli coûter à Kasparov sa première place. En effet, Spassky, devant sa bête noire Karpov, commettait une gaffe monumentale, lui faisant perdre une pièce nette, la partie et le rare privilège de terminer invaincu le tournoi, privilège qu'il laisse finalement à Ribli.

Dûment averti de la victoire de Karpov, Kasparov ne laissait aucune chance à Sokolov et remportait sa neuvième victoire. Il a remporté le plus fort de tous les temps. Consolation pour Karpov, il y aura désormais une Défense Grünfeld, variante de Belfort. Cette appellation s'applique au dix-septième coup de Karpov (D44) dans sa partie contre Kasparov. Elle lui a rapporté, outre du passer à l'histoire, une prime de 20 000 francs.

RÉSULTATS DE LA QUINZIÈME ET DERNIÈRE RONDE :
Spassky-Karpov, 0-1 (22) ; Hjartarson-Speelman, 0,5-0,5 (34) ; Ljubojevic-Timman, 0,5-0,5 (46) ; Andersson-Hübener, 0,5-0,5 (48) ; Beliavski, 0,5-0,5 (53) ; Elnein-Nogueiras, 0,5-0,5 (26) ; Short-Youssov, 1-0 (43) ; Kasparov-Sokolov, 1-0 (42).

CLASSEMENT FINAL
(Entre parenthèses, les points obtenus pour le Grand Prix de la Coupe du monde) : 1. Kasparov, 11,5 points sur 15 possibles (29) ; 2. Karpov, 10,5 (27) ; 3. Elvest, 9 (24,5) ; 4. Hübener, Ribli, Sokolov et Spassky, 8 (21) ; 5. Short, 7,5 (18) ; 6. Speelman, 7 (16,5) ; 7. Andersson, Beliavski, Ljubojevic et Nogueiras, 6,5 (13,5) ; 8. Hjartarson, Timman et Youssov, 5,5 (9).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Classement du Grand Prix
Après les deux premiers tournois (Bruxelles et Belfort), le classement général provisoire du Grand Prix est le suivant : le chiffre entre parenthèses indiquant le nombre de tournois disputés : 1. Kasparov, 64,5 points (2) ; 2. Ljubojevic, 38,5 (2) ; 3. Sokolov, 37 (2) ; 4. Anderson et Beliavski, 35,5 (2) ; 5. Speelman, 34,5 (2) ; 6. Kasparov, 33 (1) ; 7. Valtéry Sakov, 25 (1) ; 8. Elvest, 24,5 (2) ; 9. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

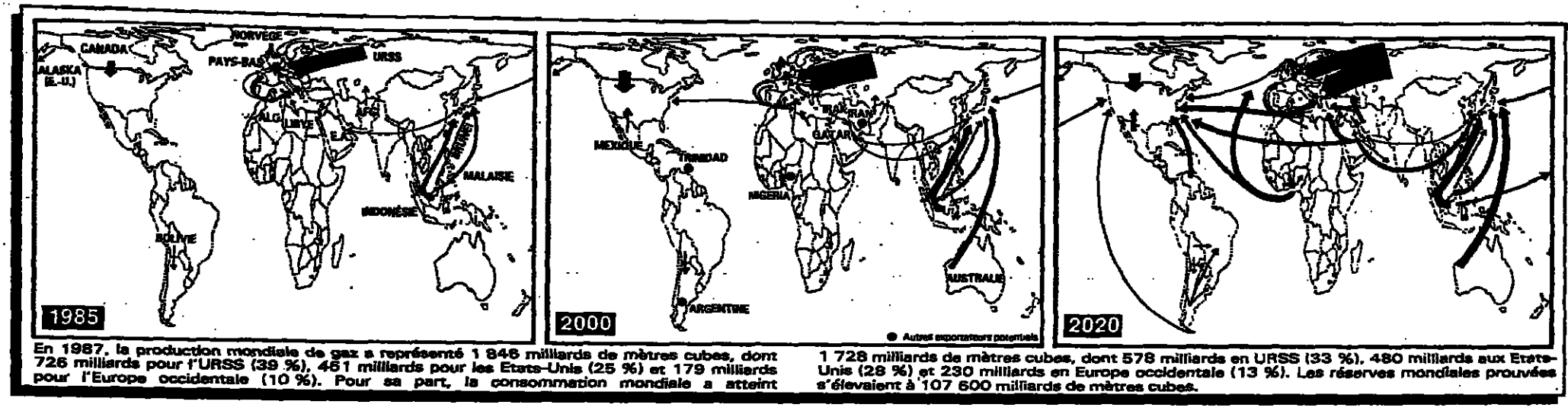
Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

Le Monde ECONOMIE



VERS UN DÉCLOISONNEMENT DU MARCHÉ MONDIAL

Le gaz sous pression

EST-CE la fin de l'insouciance ? Le marché mondial du gaz, longtemps stagne, bouge enfin. Partant les compagnies, l'œil fixé sur l'horizon 2000, sortent de la torpeur où les avaient plongés cinq années de surabondance et commencent à se préoccuper de trouver de nouveaux fournisseurs, gisant le motard signe de retournement du marché.

« L'abondance présente ne doit pas faire illusion », assurent MM. Michel Valais et Armand Khayat, dans une étude présentée au congrès mondial du gaz, qui s'est tenu, du 5 au 9 juin, à Washington (1). « Cet état d'aisance temporaire ne peut guère être prolongé au-delà de la prochaine décennie ».

L'avertissement peut paraître a priori paradoxal. Depuis 1982, le monde croît sous le gaz. Aux Etats-Unis, en Europe, au Japon l'offre potentielle dépasse largement la demande et tous les acheteurs, calés au minimum de leur contrat, ont peine à honorer leurs engagements. La consommation, soumise à la concurrence acharnée des autres sources d'énergie, ne progresse que faiblement (+ 4,6 % en 1987), moins vite que la production (+ 5,3 %) et surtout que les réserves.

Des ressources mal réparties

En dépit de la chute des prix de plus de moitié depuis 1986, on continue de découvrir du gaz partout. Depuis trois ans, les réserves prouvées ont grandi de 19 % et représentent au rythme actuel 58,7 années de production. Les réserves probables et ultimes sont trois fois et demie plus importantes.

Comme l'ont souligné tous les spécialistes réunis à Washington, les ressources mondiales prises globalement sont donc largement suffisantes pour faire face aux besoins au moins jusqu'au milieu du siècle prochain. L'ennui est qu'elles sont mal réparties. Les pays occidentaux qui consomment 45 % du total ne possèdent qu'à peine 15 % des réserves. Celles-ci, de plus en plus éloignées des grands centres de consommation, sont concentrées pour le plus gros en URSS, au Moyen-Orient et dans les pays en développement (Afrique, Amérique latine, etc.).

A terme, il est donc inévitable que les échanges internationaux et intercontinentaux se développent. Le marché mondial, jusqu'ici très cloisonné entre trois grandes zones, Amérique du Nord, Europe et Extrême-Orient (Japon), ayant chacune ses fournisseurs, ses prix, ses structures spécifiques, devra donc à terme éclater. MM. Valais et Khayat estiment que le volume du commerce international de gaz naturel devrait croître d'environ 65 % d'ici à l'an 2000, et encore de 69 % au cours des vingt années suivantes, pour atteindre un cinquième de la production (contre un peu moins de 13 % actuellement).

Ce décloisonnement, inévitable à terme, ne devrait toutefois s'amorcer qu'au cours de l'an 2000. Jusque-là, les déséquilibres régionaux resteront limités. L'Amérique latine, l'Europe de l'Est, le Moyen-Orient, et l'Afrique verront certes les échanges internes de pays à pays s'accroître, mais resteront largement autonomes.

L'Europe occidentale, grâce à ses ressources propres (Pays-Bas, Grande-Bretagne, Norvège), et aux contrats déjà conclus avec ses deux fournisseurs traditionnels, l'URSS et l'Algérie, ne devrait connaître à la fin du siècle qu'un déficit minime estimé à 30 milliards de mètres cubes (10 % de la consommation), aisément couvert par une extension des contrats existants.

De même le Japon, premier importateur mondial de gaz naturel liquéfié, peut largement couvrir sa demande jusqu'au début du siècle prochain par ses contrats actuels avec l'Alaska, Brunel, Abu-Dhabi, l'Indonésie, la Malaisie et prochainement l'Australie.

Restent les Etats-Unis. Principale inconnue sur l'échiquier des

échanges gaziers, dont l'évolution à moyen terme peut bouleverser en quelques années l'ordre établi. Car si l'Europe et le Japon disposent d'une bonne marge de sécurité au moins jusqu'en 1995-2000, il n'en va pas de même outre-Atlantique. Profondément déstabilisé par des années de haut et de bas, le marché américain, jusqu'ici autonome et largement excédentaire, présente des caractéristiques de plus en plus inquiétantes.

Un bilan déficitaire

Contrairement à la tendance générale, le continent nord-américain est le seul qui ait vu ses réserves prouvées diminuer de 10 % depuis quelques années faute de rentabilité suffisante des investissements et de la production, n'ayant devant lui que moins de onze ans de production. Or la consommation, après des années de recul, pourrait être stimulée au cours des prochaines années par le bas niveau des prix, les pressions écologistes (le gaz est l'énergie fossile la plus propre), et le souci d'économiser le pétrole importé. D'où un bilan gazier de plus en plus déficitaire, qui pourrait produire bien avant la fin du siècle un retournement brutal du marché et pousser les Etats-Unis à redevenir importateurs de gaz.

Selon les prévisions, pourtant optimistes, de l'Association américaine du gaz, la part des importations dans la consommation pourrait atteindre 13 % à 16 % en 2000 et 17 à 22 % en 2020. Dans un premier temps, l'essentiel proviendrait du Canada et du Mexique, qui disposent de capacités excédentaires. Mais, de l'avis des experts, il paraît inévitable que tôt ou tard les Etats-Unis se tournent vers d'autres sources comme l'Algérie, la Norvège, le Nigeria, le Moyen-Orient, l'Alaska, voire l'Indonésie et viennent ainsi « chasser sur les terres » des Européens ou des Japonais, perturbant le *status quo*, et provoquant d'inévitables tensions sur les cours.

La menace est d'autant plus réelle que la consommation mondiale peut aussi réserver des surprises ailleurs qu'aux Etats-Unis. Ainsi, il suffirait, comme l'a souligné, à Washington M. Antonius Grotens, directeur général de Nederlandse Gasunie, que la part du gaz dans la consommation énergétique européenne augmente de quatre points (de 16 % à 20 % du total) pour que le léger déficit des approvisionnements prévus en l'an 2000 triple, passant de 30 à 100 milliards de mètres cubes, soit un tiers de la consommation, ce qui exigerait un recours massif à de nouvelles sources.

Or si la demande du secteur industriel et des ménages paraît durablement stagnante, l'utilisation du gaz par les centrales électriques, jusqu'ici interdite par la réglementation européenne, pourrait s'élever en cas de renouveau en cause, même partielle, des programmes nucléaires. Ainsi la Suède, qui a décidé d'arrêter tous ses réacteurs nucléaires, étudie-t-elle la possibilité d'importer du gaz norvégien ou soviétique avant la fin du siècle.

Enfin de nouvelles applications du gaz, notamment dans le domaine des transports — pour réduire la pollution, — des petites pompes à chaleur, ou de la cogénération (production conjointe d'électricité et de chaleur), pourraient, elles aussi, donner un coup de fouet à la demande dans tous les grands marchés de consommation.

Si on ajoute qu'une baisse durable des prix ralentira inexorablement les efforts d'exploration et retardera la mise en valeur des gisements déjà découverts (2), on comprend mieux le souci croissant des responsables occidentaux, anciens de préparer un retournement inévitable à terme, mais dont nul actuellement n'est en mesure de prévoir l'échéance exacte. Compte tenu des délais nécessaires entre la signature d'un contrat de fourniture — qui précède généralement la mise en place des équipements de production et de transport — et la livraison

effective des premiers mètres cubes, soit six à huit ans au minimum, les négociations destinées à assurer de nouvelles fournitures d'appoint ou à renouveler les contrats actuels au tournant du siècle doivent être engagées au plus tard dès le début des années 90.

L'ère des gestionnaires se termine, celle des négociateurs arrive. Le marché, insensiblement se transforme. En Europe, toutes les compagnies, après avoir pendant cinq ans cherché à limiter leurs enlèvements, songent dorénavant à s'assurer de nouvelles sources d'approvisionnement à terme afin de ne pas se laisser surprendre et de ne pas dépendre trop fortement de leurs fournisseurs traditionnels (Algérie, URSS). Après la signature, fin 1986, du contrat de Troll avec la Norvège, des conversations ont repris avec le Nigeria et le Qatar, tandis que l'Iran tente de se placer aussi sur les rangs.

La renégociation des contrats

En Asie du Sud-est, la Corée du Sud, Taiwan et Singapour amorcent des importations avec les producteurs vietnams (Indonésie, Malaisie). Le Japon dit non à l'Australie, le Qatar et Abu Dhabi. Les Etats-Unis enfin ont rompu l'an dernier les contacts interrompus depuis le début de la décennie avec l'Algérie et attendent l'abaissement des barrières douanières avec le Canada pour conclure de nouveaux contrats.

Sentant le vent tourner, les producteurs, eux aussi, modifient leur attitude. Pris de court par la chute des prix de 1986, alors que les acheteurs avaient la main haute, la plupart cherchent désormais avant tout à renégocier leurs contrats dans de meilleures conditions financières. « En ce qui concerne Gasunie, le choix est clair : entre obtenir un prix satisfaisant ou une part de marché plus importante, c'est le premier choix qui l'emporte », a déclaré, au congrès de Washington, M. Grotens.

Un dilemme pour les compagnies clientes, qui, confrontées à une doulosse incertaine sur l'évolution de la demande, gênées par la concurrence accrue du pétrole et du charbon, s'attachent en priorité à obtenir le maximum de souplesse dans le rythme de livraison, sans remettre en cause leur sécurité à terme. D'où le développement progressif d'un marché « spot » du gaz, permettant des achats au coup par coup ou saisonniers, et l'apparition, parallèlement, de nouveaux acteurs sur le marché (négociants, courtiers). D'où aussi une préférence de plus en plus marquée pour les terminaux de réception de petite taille, au lieu des énormes installations de jadis.

Une mutation lente mais profonde d'un secteur longtemps caractérisé par la rigidité : contrats massifs à très long terme (quinze à vingt ans), assortis de clauses contraignantes, cloisonnement des marchés, investissements énormes de production et de transports, etc.

« L'expansion des volumes transportés, prolifération des courants d'échange, multiplication des intervenants, exportateurs et importateurs, diversification des formes contractuelles : telles sont les perspectives qui s'offrent sans nul doute à l'industrie gazière à l'horizon 2000 pour les décennies du prochain siècle », assurent MM. Valais et Khayat.

« C'est la mutation nécessaire pour que le gaz naturel joue à l'échelle du monde un rôle énergétique à la mesure de ses ressources ». Pas de doute, le gaz, jadis stratégique, devient peu à peu une matière première comme les autres.

VERONIQUE MAURUS.

UNE AUTRE NOTION DES ECHANGES INTERNATIONAUX

La production extérieure américaine

LES échanges internationaux sont fort mal couverts par les chiffres d'importation-exportation. Ceux-ci représentent dans les deux sens un volume important d'opérations internes des multinationales ne comportant aucun échange avec des partenaires étrangers, tels que les envois de pièces aux filiales et retours après transformation. Par contre, ils ignorent entièrement la production des filiales industrielles à l'étranger, décisive pour l'expansion économique.

Il est bien admis que l'exportation est avantageusement relayée dans la conquête des marchés par l'implantation industrielle à l'étranger. Celle-ci exerce sur les échanges une influence considérable, puisqu'elle remplace certains courants commerciaux et en ouvre d'autres. Mais cette production extérieure est laissée dans le plus grand flou comme une terre inconnue enveloppée de ses brumes. Elle est pourtant suivie de près par des spécialistes, par des banques, des grandes sociétés,

Compte tenu de leurs filiales industrielles, les Etats-Unis conservaient encore en 1985 un solde bénéficiaire.

par JEAN LEMPERIERE (*)

des organismes internationaux et donne lieu à une multitude d'informations. Mais elle est carrément oubliée dans les commentaires minutieux des balances commerciales.

L'interprétation des échanges internationaux restera étrangement myope et bégayante tant qu'elle ne prendra pas en compte toute cette sphère de production qui leur appartient, définie par l'activité industrielle des multinationales à l'étranger. Il s'agit en somme de replacer les échanges dans leur véritable cadre : celui d'une production largement internationale et débordant les frontières.

Les ventes des filiales industrielles américaines majoritaires à

l'étranger (non compris les livraisons aux Etats-Unis) dépassaient 252 milliards de dollars en 1985. Cela sans tenir compte des sociétés mixtes et filiales minoritaires ! Au total, la production extérieure américaine vendue à l'étranger correspond ainsi à plus du double des exportations directes de produits manufacturés effectuées depuis les Etats-Unis. Leurs ventes aux seuls marchés tiers, comptées comme exportations des pays hôtes, correspondent aux exportations d'un pays comme la France !

Il est vrai qu'il s'agit du pays dont les entreprises ont le plus développé leurs activités hors frontières. Mais pour l'Allemagne

ainsi, la production extérieure a pris une importance considérable. Elle a presque quadruplé en neuf ans et, d'après la Deutsche Bundesbank, elle n'était pas loin en 1985 d'égalier le chiffre total des exportations de l'Allemagne. Cela donne une résonance accrue aux succès des exportateurs allemands.

Des faits de cette ampleur, avec tout ce qu'ils impliquent dans les rapports entre pays, ne peuvent être laissés entre parenthèses. L'analyse des échanges trouve son support indispensable dans une évaluation de la production extérieure et l'examen de leur influence réciproque.

Il n'est pas question d'assimiler abusivement exportation et production extérieure. Elles ne sont pas interchangeables et entraînent pour les pays concernés des effets sociaux et économiques bien différents.

(*) Chercheur associé au CNRS.

[Lire la suite page 20.]

orientations SERVICE

Des écoles vous informent sur les filières et débouchés suivants :

et recevoir gratuitement des informations sur les écoles qui forment aux secteurs suivants, chez la ou les filières qui vous intéressent et adressez ce bon à :

Orientations Service, 22, rue de la Trémoille, 75008 PARIS (réponses par courrier uniquement).

N. - Mars-Mille

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Niveau d'études actuel _____ Age _____

<input type="checkbox"/> Classes Préparatoires	<input type="checkbox"/> Electronique
<input type="checkbox"/> Grandes Ecoles, Commerce, Gestion	<input type="checkbox"/> Gestion du Personnel
<input type="checkbox"/> Ecoles à Vocation Internationale	<input type="checkbox"/> Formations Antisocialistes Appliquées
<input type="checkbox"/> Ventes, Commerce, Gestion, Distribution	<input type="checkbox"/> Formation Continue
<input type="checkbox"/> Grandes Ecoles Scientifiques	<input type="checkbox"/> Gestion Financière
<input type="checkbox"/> 3 ^e Cycle de Gestion	<input type="checkbox"/> Hotellerie-Restaurant
<input type="checkbox"/> Administration Militaire - Commerciales	<input type="checkbox"/> Immobilier
<input type="checkbox"/> Agro-Alimentaire	<input type="checkbox"/> Informatique
<input type="checkbox"/> Architecture	<input type="checkbox"/> Ingénieur Chimiste
<input type="checkbox"/> Architecture d'Intérieur	<input type="checkbox"/> Journalisme
<input type="checkbox"/> Assurances	<input type="checkbox"/> Langues
<input type="checkbox"/> BTS Automobile	<input type="checkbox"/> Logistique Production
<input type="checkbox"/> Crèches	<input type="checkbox"/> Maintenance d'Ordonneurs
<input type="checkbox"/> Communication dans l'Entreprise	<input type="checkbox"/> Marché de l'Art
<input type="checkbox"/> Communication, Publicité	<input type="checkbox"/> Paris-Médical
<input type="checkbox"/> Communication audiovisuelle	<input type="checkbox"/> Préfets-Dactylo
<input type="checkbox"/> Comptabilité	<input type="checkbox"/> Recherche Scientifique
<input type="checkbox"/> Concours Antisocialistes	<input type="checkbox"/> Risquer le Baccalauréat
<input type="checkbox"/> Concours d'Entrées	<input type="checkbox"/> Secretariat-Bureautique
<input type="checkbox"/> Danse	<input type="checkbox"/> Sciences Sociales et Politiques
<input type="checkbox"/> Design	<input type="checkbox"/> Tourisme
<input type="checkbox"/> Ecole Normale	<input type="checkbox"/> Systèmes-Mécatronique-Photographie
<input type="checkbox"/> Expansive Comptable	<input type="checkbox"/> Système de Mode

UNE AUTRE NOTION DES ECHANGES INTERNATIONAUX

La production extérieure américaine

(Suite de la page 19.)

La composition même des produits est souvent différente, les filiales étant amenées à incorporer une part importante de pièces fabriquées sur place.

Dans le cas des Etats-Unis, où des données globales valables sont disponibles, une double révision permet d'obtenir une idée plus exacte des rapports avec l'étranger, en écartant les opérations internes au circuit de production des multinationales et en tenant compte des ventes à l'étranger de leurs filiales industrielles (voir tableau ci-contre).

Il n'existe d'échange qu'entre des partenaires différents : acheteur et vendeur. Ne l'oublions pas. C'est pourquoi il faut dépasser les frontières et élargir la notion courante de commerce extérieur pour situer l'échange international là où il existe : entre les firmes d'un pays et l'étranger, mais aussi entre les filiales contrôlées hors frontières par les multinationales de ce pays et l'étranger.

L'enracinement national des grands groupes et leur contrôle sur des unités de production à l'étranger permettent de situer au mieux les échanges internationaux. Ces vues ne sont pas neuves, mais sont demeurées trop théoriques. Une approche, suivie méthodiquement là où les données le permettent, ferait ressortir des rapports entre pays qui n'apparaissent pas dans les statistiques commerciales.

Naturellement, le rôle des filiales industrielles doit être nettement distingué de celui des filiales commerciales. Celles-ci servent d'intermédiaires dans un véritable échange, une vente à un acheteur étranger sans modification du produit, pour des quantités et valeurs qui correspondent assez bien aux statistiques commerciales.

Par contre les envois pour transformation des multinationales à leurs filiales industrielles (qui couvrent près du quart des expéditions de produits manufacturés depuis les Etats-Unis) ne peuvent pas être considérés tels quels comme exportations, non plus que les retours depuis les filiales comme importations. Il s'agit là essentiellement de transferts internes.

Les filiales industrielles fonctionnent soit comme ateliers pour la production américaine avec des retours aux Etats-Unis) représentées.

Dans chaque sens, plus des deux tiers de ces opérations internes concernent trois catégories de produits seulement : matériel automobile, informatique, composants électroniques. Près des neuf dixièmes de ces opérations internes s'effectuent avec des filiales majoritaires.

Les ventes à l'étranger des filiales industrielles américaines (donc hors pétrole et sans les retours aux Etats-Unis) repré-

sent triplé leurs ventes en fournissant maintenant plus du quart.

Le progrès des filiales industrielles étrangères aux Etats-Unis apparaît cependant beaucoup plus marqué, puisque leurs ventes ont été multipliées par 3,7. Cependant, comme le note la Deutsche Bundesbank, ces ventes comprennent une part indéterminée de produits achetés sur place et vendus sans transformation. De toute façon, l'implantation indus-

Détérioration

(en milliards de dollars)

Table with 4 columns: EXPORTATIONS, IMPORTATIONS, 1977, 1985. Rows include Commerce extérieur, Production extérieure, and Echanges extérieurs.

Source : Département du commerce (statistiques U.S. Direct Investment Abroad; Foreign Direct Investment in the United States).

réexpéditions qui ne comportent pas d'échange, soit comme front avancé de l'exportation. Mais s'il y a exportation, elle se situe lors de la vente du produit final de la filiale à l'acheteur étranger qui porte sur un produit et un montant tout autre que les envois de multinationale à filiale inscrits dans les statistiques commerciales.

Trois catégories de produits

En 1985, les opérations internes des multinationales (y compris étrangères) représentent 18 % du chiffre officiel d'exportation des Etats-Unis. Leur importance est beaucoup plus grande encore dans les secteurs où l'internationalisation de la production s'est le plus

tenue en 1985 environ un quart des ventes des mille deux cents multinationales américaines à activité principalement industrielle, couvertes par l'enquête officielle du département du commerce américain, avec une place nettement plus forte dans la chimie, l'automobile, l'informatique, les composants.

Cette part de la production extérieure apparaît ici nettement plus faible que dans la plupart des grands groupes où elle était en progrès jusqu'au début des années 80 (1). Mais cette tendance, d'abord affaiblie dans la période de dollar fort, semble maintenant en voie de s'inverser avec la reprise des exportations américaines. La production extérieure vendue à l'étranger a augmenté de 62 % de 1977 à 1985. Les filiales minoritaires ou sociétés mixtes qui ont presque

trielle directe est devenue pour les sociétés étrangères un moyen efficace de pénétration du marché américain.

Considérés à partir des groupes ou circuits de production, les échanges extérieurs des Etats-Unis conservent encore en 1985 un solde bénéficiaire. Ils apparaissent donc plus équilibrés, mais leur détérioration n'en est pas moins nette. En huit ans, ce solde tombe de 134 à 29 milliards de dollars (contre -29 et -132 milliards dans les chiffres officiels du commerce extérieur). La lutte pour le contrôle de la production mondiale se trouve en partie reflétée ici.

Pendant cette période, la production étrangère aux Etats-Unis s'est développée beaucoup plus que la production extérieure américaine. Cette tendance s'est vraisemblablement encore accentuée depuis 1985, car les ventes des filiales industrielles américaines ont dû subir le contrecoup des effets de la baisse du dollar et de la reprise des exportations américaines, tandis que les investissements industriels étrangers aux Etats-Unis se multipliaient.

Bien plus que des parts de marché calculées au passage des frontières d'après l'origine des marchandises, le contrôle de la production mondiale et son évolution sont significatifs des changements progressifs de l'équilibre économique. Les circuits commerciaux en dépendent. Une analyse des stratégies des grands groupes pourrait aider à passer de la simple description à une meilleure compréhension des échanges.

JEAN LEMPÉRIÈRE.

(1) Cf. tableaux comparatifs par Gérard Desmoulin de Bernis : Relations économiques internationales (Ed. Dalloz) : 33,4 % en 1982 pour les trois cent huit plus grandes firmes (sans déduction des retours aux Etats-Unis) contre 31,3 % en 1977.

BIBLIOGRAPHIE

« Crise, krach, boom », de Michel Albert et Jean Boissonnat

Pour un Etat multinational

UN titre qui trouverait sa place dans une « bulle » de bande dessinée. Les auteurs savent que, pour se faire lire aujourd'hui, il faut soigner l'emballage des idées et frapper les imaginations. Surtout lorsqu'ils s'appellent Michel Albert, président des AGF, ouvert aux ressources-choix de la télévision (« Vive la crise ! ») et Jean Boissonnat, grand montreur d'images et de couleurs sur papier glacé dans l'Expansion.

Nos deux compères ont subi, comme beaucoup, l'électrochoc du 19 octobre 1987, ce lundi noir où l'indice des valeurs cotées à Wall-Street, le fameux Dow Jones, a chuté de 22,6 % ! Se frottant les yeux, ils se sont rendu compte que les pays développés, qui ont tout pour le boom, font tant pour la crise qu'ils vont vers le krach. Or ils pourraient prendre le chemin inverse. Comment faire ?

Sans un regard en arrière, rien ne peut être bien compris. Jean Fourastié avait vanté les « trentes glorieuses » (1945-1975). Michel Albert et Jean Boissonnat nous parlent des « trentes fiévreuses » (1960-1990) après avoir rappelé que la phase 1945-1960 n'était qu'une phase de reconstruction et de reprise : quinze ans d'efforts après quinze ans de malheurs. Au lieu de retrouver ensuite une période de sérénité, nous allons voir successivement flamber les universités dans les années 60, le pétrole dans les années 70, les Bourses dans les années 80.

Le drame, c'est que plus les mécanismes d'autorégulation — comme le système de change — se détraquent, plus les gouvernements doivent corriger par des politiques excessives les effets de déséquilibre insupportables. Nos auteurs mettent l'accent sur l'un des phénomènes les plus inquiétants de notre époque. Alors qu'on avait connu, depuis la guerre, une internationalisation progressive de la gestion des économies (avec le FMI, la Banque mondiale, le GATT, l'OECE, le Marché commun), alors que les réseaux financiers sont devenus mondiaux, nous assistons depuis les années 70 à une renationalisation des politiques économiques. Chaque Etat lutte avec la plus grande anarchie contre l'inflation et contre le chômage.

La langue de bois des gouvernements lors des réunions internationales ne doit pas faire illusion. La coopération ne reste absolument pas à la hauteur des exigences de l'heure et du, même coup, ce sont les économistes — si décriés — qui retrouvent grâce aux yeux de nos auteurs. Un peu vite, semble-t-il, car ils prévoyaient tous — ou à peu près — une récession mondiale très grave après le krach d'octobre 1987. Or huit mois après — heureusement — on l'attend toujours. La croissance est beaucoup plus forte qu'on pouvait l'imaginer, et c'est plutôt l'inflation que l'on craint de voir renaitre.

Cela dit, le « krach de la communication » est redoutable, aussi bien dans le sens vertical entre les experts et le peuple (que) dans le sens horizontal entre les peuples eux-mêmes qui se comprennent de moins en moins.

bien - Situation étrange au moment où la planète se maille de multiples réseaux en tous sens. L'ouvrage insiste avec raison sur ce point et recommande un changement radical des mentalités. « Désormais, l'intérêt de chaque pays est non pas dans son indépendance, mais bien dans sa dépendance à l'égard des autres. »

Le chantier de l'Europe de 1992 en est la démonstration criante. Près de la moitié du livre est consacrée à ce sujet et ce n'est pas la moins percutante. Michel Albert et Jean Boissonnat se rallient d'abord aux thèses de la Commission, qui, depuis 1984, plaide en faveur d'une « stratégie coopérative de croissance ». Il faut mettre en œuvre la capacité d'emprunt des institutions européennes pour financer des investissements supplémentaires, soit dans la CEE, soit dans certains pays tiers (notamment dans l'Europe de l'Est et au sud de la Méditerranée) à condition que ces investissements donnent lieu à des commandes au profit d'entreprises européennes.

Une politique de redressement de la croissance serait grandement facilitée si les pays qui se sont enjagés dans la S.M.E. étaient prêts à franchir le Rubicon monétaire, c'est-à-dire à créer une véritable monnaie européenne. Au reste, la construction du marché unique est impossible sans la monnaie unique. La démonstration de nos auteurs est tout à fait convaincante. Puisqu'on a choisi de donner la priorité à la libération de l'harmonisation — vainement tentée depuis l'origine du Marché commun, — les dangers de déplacement des personnes et des capitaux d'une nation vers une autre à la recherche du statut le plus favorable sont énormes.

Le risque du marché unique

Libre concurrence des réglementations, des monnaies, des fiscalités, on n'avait jamais vu cela. Pour s'en sortir sans casse, il faudra non seulement une monnaie unique, mais des institutions de type fédéral. Faute de quoi — la grande zone darwinienne de 1992 deviendrait le supermarché des paradis fiscaux de la non-Europe. Et alors, tant pis pour les pauvres, les chômeurs et tous les faibles.

Oui, il fallait prendre le risque du marché unique, mais — il y a incompatibilité foncière entre la logique de l'Etat national et celle de la civilisation marchande. Oui, l'ordre peut naître du désordre, mais non sans un Etat multinational minimum. Applaudissons Michel Albert et Jean Boissonnat pour avoir mis ces vérités sous les yeux des décideurs. Mais elles sont si dures qu'on peut craindre les échappatoires. La France trouvera sans doute également des moyens de se dérober, notamment à la révolution fiscale qui seule permettrait d'abolir réellement les frontières. Rappelons-nous qu'en 1970 M. Pierre Werner avait fait approuver un rapport sur l'Union économique et monétaire. On sait ce qu'il en est advenu...

PIERRE DROUIN.

* Editions du Seuil, 264 p., 89 F.

CORRESPONDANCE

Les coûts de production français

A la suite de l'article « Ajuster les taux de change », publié dans le Monde Economie du 7 juin dernier, M. Albert Merlin, directeur des études économiques de Sain-Gobain, nous écrit :

Si les mots ont un sens, surévaluation veut dire que les coûts de production français actuels, exprimés en devises, seraient trop élevés par rapport à ceux des concurrents. Au plan macroéconomique, on ne dispose que d'indicateurs d'évolution (et non de niveau) : ils sont tous favorables à la France depuis trois ans.

Au plan microéconomique, j'ai eu l'occasion de piloter l'an dernier, à l'Institut de l'entreprise, une étude comparative sur un échantillon d'entreprises de dimension internationale : les comparaisons effectuées, produit par produit conduisent à conclure que les coûts de production français, exprimés au taux de change de la mi-1987, se situaient à peu près exactement à la moyenne européenne, très près des coûts allemands, voire légèrement au-dessous : ceci doit être d'autant plus vrai en 1988.

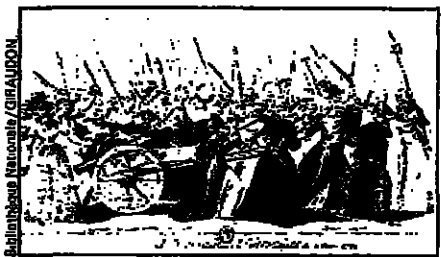
Ceux qui connaissent si peu que ce soit l'industrie savent que le problème actuel n'est pas celui de la compétitivité-prix et qu'il faut rechercher la cause de nos difficultés dans d'autres directions, du côté des structures (ce qui ne simplifie pas le problème). On ne prépare pas les Français à l'effort en leur suggérant qu'un franc plus faible arrangerait les choses. La thèse de la « survévaluation » n'est tout simplement pas fondée.

LA BOURSE EN DIRECT LE MONDE DE LA BOURSE Suivez en direct l'évolution des cours de la Bourse BOURSE 36.15 LEMONDE

1789 l'année sans pareille

UNE CHRONIQUE DES PREMIÈRES JOURNÉES RÉVOLUTIONNAIRES PAR MICHEL WINOCK

- Les quarante journées qui ont marqué la Révolution de 1789 et révélé à l'Europe une idée neuve : la liberté. Les prémices de 1788 : ce qui aurait pu être alors une simple révolte. L'inconscience du roi, les illusions de la cour, les hésitations de Necker. Les premiers hauts faits des acteurs de la Révolution : de Mirabeau à Talleyrand, de Camille Desmoulins à Robespierre. Les grandes dates de l'an 1789 : ce qui s'est vraiment passé le 14 juillet, dans la nuit du 4 août et pendant les journées d'octobre. Les comptes rendus fidèles et les témoignages passionnés des héros et des sans-grade, tel cet Adrien Duquesnoy, modeste député du Tiers-Etat. 1789, l'année sans pareille, la première chronique du Bicentenaire, un retour passionnant au cœur de la Révolution.



Le Monde

A PARTIR DU LUNDI 11 JUILLET (NUMÉRO DATÉ MARDI 12) CHAQUE JOUR DANS LE MONDE

la chronique de Paul

OU... (Faded text from the right page, mostly illegible due to image quality)

Kaléidoscope

(Faded text from the bottom right page, mostly illegible)

de Boom, de Michel Albert et Jean Boissonnat

un Etat multinational

La situation change et... Situation change et... Situation change et...

Le risque du marché unique

Le risque du marché unique... Le risque du marché unique...

production française

production française... production française...

La chronique de Paul Fabra

Une monnaie européenne ou une euromonnaie de plus ?

La question de savoir quel a été l'événement le plus décisif de l'histoire monétaire du vingtième siècle... La question de savoir quel a été l'événement le plus décisif de l'histoire monétaire du vingtième siècle...

monnaie ne peut pas s'envisager en dehors de ses aspects institutionnels... monnaie ne peut pas s'envisager en dehors de ses aspects institutionnels...

participants, il faut, entre elles, un principe unificateur... participants, il faut, entre elles, un principe unificateur...

tenir compte : on ne constitue sur une grande échelle des réserves d'une monnaie quelconque qu'à la condition que celle-ci soit faible... tenir compte : on ne constitue sur une grande échelle des réserves d'une monnaie quelconque qu'à la condition que celle-ci soit faible...

Mais le professeur Triffin est si conscient des méfaits causés par l'usage de monnaies nationales comme instrument de réserve qu'il déclarait aussi, dans le même débat : « Cependant, à long terme, le système éminemment souhaitable du système monétaire international devrait exclure l'ECU, comme les autres monnaies de réserve, d'un rôle qui s'est en définitive révélé aussi fatal au dollar qu'il l'avait été précédemment pour le livre sterling... »

UNE autre voie est possible. Une Europe monétaire unifiée pourrait tenter ce qu'aucun pays européen ne peut se permettre de faire isolément : casser par exemple d'acheter des dollars et de les accumuler dans ses réserves de change... UNE autre voie est possible. Une Europe monétaire unifiée pourrait tenter ce qu'aucun pays européen ne peut se permettre de faire isolément : casser par exemple d'acheter des dollars et de les accumuler dans ses réserves de change...

ERRATUM. — Dans la chronique consacrée à la modernité, « Du rêve à la réalité de la modernité », publiée dans le Monde du 21 juin, une omission, due à une erreur de transmission, risquait de brouiller le sens de tout un passage... ERRATUM. — Dans la chronique consacrée à la modernité, « Du rêve à la réalité de la modernité », publiée dans le Monde du 21 juin, une omission, due à une erreur de transmission, risquait de brouiller le sens de tout un passage...

A TRAVERS LES REVUES

par MICHEL BEAUD

Apprendre à débattre

Aujourd'hui, le temps semble venu des incertitudes... Aujourd'hui, le temps semble venu des incertitudes...

nos revues d'économie : des économistes s'interrogent et appellent à une large discussion sur leur discipline... nos revues d'économie : des économistes s'interrogent et appellent à une large discussion sur leur discipline...

finalem, profonde difficulté de dialoguer. En témoignage la rencontre de quatre économistes organisés par la revue Cité... finalem, profonde difficulté de dialoguer. En témoignage la rencontre de quatre économistes organisés par la revue Cité...

Gérard Destanne de Bernis s'en prend à la théorie de l'équilibre général et, plus encore, aux recommandations pour l'action qu'en tirent certains... Gérard Destanne de Bernis s'en prend à la théorie de l'équilibre général et, plus encore, aux recommandations pour l'action qu'en tirent certains...

« A JOURD'HUI, le temps semble venu des incertitudes... « A JOURD'HUI, le temps semble venu des incertitudes...

« Chômage et partage du travail », CLES Cahiers illois d'économie et de sociologie, premier semestre 1988... « Chômage et partage du travail », CLES Cahiers illois d'économie et de sociologie, premier semestre 1988...

« Questions de l'immigration et syndicalisme », dossier d'Analyses et documents économiques (CET), avril 1988... « Questions de l'immigration et syndicalisme », dossier d'Analyses et documents économiques (CET), avril 1988...

« La vision de Christian Stoffs, actuellement à la direction des études économiques d'EDF, est plus floue : « Il y a dans l'économie un aspect scientifique (la rationalité, l'efficacité...), mais il y a aussi un aspect politique... »

Kaléidoscope

Keynésiens et anti-keynésiens

Declin

Declin

COURS PRIVE CARPENTIER "La méthode" Seconde aux Terminales A.B.C.D.G. PREPA HEC - BTS école fondée en 1924, externat, 1/2 pension, mixte 15, bd Polssonnière, Paris 75002 (1) 42 33 92 38 + 92 18

Le Monde DIRIGEANTS

CETTE RUBRIQUE EST RÉSERVÉE AUX POSTES!
DE HAUT NIVEAU : RÉMUNÉRATION ANNUELLE
400 000 F +.

LES PROFESSIONNELS DU RECRUTEMENT ANNONÇANT
DANS CETTE RUBRIQUE SE SONT ENGAGÉS À PRÉSER-
VER LA CONFIDENTIALITÉ DES CANDIDATURES

Pour démarrer et gérer une très importante opération "made in the USA",
notre client recherche son

Futur Directeur Général

Paris 500 KF + participation

Cette opération est basée sur le concept américain de la grande surface spécialisée où les marges sont fines mais le volume important. Le financement et le "know how" sont déjà mis en place par le Président, mais le candidat sélectionné sera chargé de la réalisation concrète du projet en France : recherche des locaux, aménagement du magasin, achats et relations avec les fournisseurs, contrôle de l'inventaire, organisation des systèmes... En tant que directeur expérimenté, vous avez au moins 10 ans d'expérience dans la grande distribution (surtout au niveau organisation et achats) mais vous êtes aussi un innovateur ayant déjà adapté vos propres idées à la réalité commerciale. Avec un CA pour le premier magasin qui devrait être supérieur à 150 MF et l'ouverture d'autres magasins prévues rapidement, ce projet représente une opportunité unique pour un candidat ayant le goût du challenge et un esprit d'entrepreneur.
Contacter Ivor Alex au (1) 42.89.30.03 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à Michael Page Executive, 10 rue Jean Goujon, 75008 PARIS, sous réf. LA1394MO.



Michael Page Executive
Paris-Lyon-Londres-Amsterdam-Bruxelles-New-York-Sydney

Société de Développement Régional parmi les plus performantes
recherche son

DIRECTEUR REGIONAL BOURGOGNE

afin d'animer une équipe de chargés de mission avec son appui technique et commercial. Il aura, en outre, parmi d'autres multiples fonctions, à contribuer à l'évolution des produits et à suivre les participations tout en entretenant de bonnes relations avec les instances régionales.
Diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce, il possèdera une très bonne technicité juridique, fiscale, comptable et une connaissance approfondie des produits financiers.
Plusieurs années d'expérience dans une banque, un cabinet d'audit ou de conseil auprès des entreprises avec animation d'une équipe de cadres constitueront une bonne préparation à ce poste.
Si vous recherchez une grande délégation au niveau des décisions avec de fortes responsabilités, une représentativité locale, des perspectives d'avenir dans une société dynamique en fort développement et... un mode de vie équilibré dans une métropole régionale...
Téléphonez au 47.63.09.25 ou écrivez avec CV sous réf.901 au :

Cabinet Claude JOUBLIN
62, avenue de Wagram
75017 PARIS

qui vous renseignera sur ce poste et étudiera votre
candidature avec la plus grande discrétion.

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Dans le cadre de sa politique de développement des Ressources Humaines,
le Crédit Agricole du Sud Est (2500 personnes) recherche

Animateurs de Formation

au sein d'une équipe, vous concevez et animez des formations à dominante bancaire, participez à l'élaboration du plan de formation et organisez des séminaires dans divers domaines (management, communication...). Vos qualités relationnelles, votre capacité de conception, votre formation supérieure (ESC, IEP ou équivalent) vous permettront au terme de cette première expérience, d'évoluer vers divers métiers de l'entreprise.

Chargé d'Etudes

au sein du département du Personnel, vous participez à la conception d'un système de Gestion Prévisionnelle de l'emploi. En étroite relation avec la hiérarchie de l'Entreprise, vous proposez et suivez la mise en œuvre de nouveaux outils (appréciation, détection des potentiels...). Diplômé d'un troisième cycle de Gestion des Ressources Humaines, vous aimez analyser, conceptualiser, communiquer et vous êtes motivé par l'utilisation de l'outil informatique. Votre réussite dans cette mission vous ouvrira des perspectives d'évolution dans l'Entreprise.

Merci d'adresser votre dossier de candidature
complet en précisant le poste choisi
s/réf EFC70 à CREDIT AGRICOLE du SUD EST
69541 CHAMPAGNE MONTDOR Cédex

**CA CREDIT AGRICOLE
DU SUD-EST**
Le bon sens en action

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Filiale d'un groupe britannique, en moins de 10 ans nous avons imposé un nouveau mode de distribution des produits de beauté, d'hygiène et de soin et créé près de 40 magasins. Aujourd'hui nous employons 700 personnes et réalisons 800 MF de C.A. D'ici deux ans, nous attaquons le marché européen.

Avec une équipe de 10 personnes, vous assurez la gestion - sous tous ses aspects - de l'ensemble du personnel (politique de recrutement, de rémunération, de formation, d'information, de motivation, d'intéressement...). Vous vous imposerez surtout par votre capacité à innover, à conseiller les magasins et à mettre à leur disposition les moyens nécessaires à l'optimisation de leurs ressources humaines.

A 30 ans au moins, diplômé de l'enseignement supérieur, votre expérience vous a permis de diriger successivement un service législation sociale, rémunération, organisation du travail...

Merci d'adresser votre candidature, avec rémunération actuelle, à notre Conseil, Isabelle Le Chanony, qui vous assure de sa totale discrétion. Référence 944/02
COFROR - Tour Fiat, Cedex 16 - 92084 PARIS LA DEFENSE.

COFROR

Société d'aménagement urbain Région parisienne

recherche pour essentiellement conduire et coordonner les procédures foncières d'acquisition, de rétrocession des terrains, de logement des occupants...

UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Ce poste requiert une formation niveau maîtrise, une expérience professionnelle dans l'immobilier, si possible social, de trois ans minimum, d'excellentes qualités de rédaction et des aptitudes à la communication et aux relations humaines.

Adresser C.V. et photo sous n° 8687
LE MONDE PUBLICITE
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

faire vivre la fonction personnel

Avec votre équipe (6 personnes), vous serez responsable du recrutement, de l'administration du personnel, du service paie.

Vous aurez à gérer la formation et assurerez l'intégralité de la fonction juridique relative aux questions de personnel.

Vous avez une formation juridique et plusieurs années d'expérience acquise dans un poste similaire au sein d'une entreprise performante.

Nous sommes la filiale française (1200 pers. - 50 antennes) d'une société multinationale de services, leader mondial dans son domaine, présente dans 135 pays (25000 personnes).

Si vous souhaitez participer à ce recrutement, merci d'envoyer votre CV, sous réf. 1050-02, à notre Conseil.
Nous nous efforcerons de vous recevoir le plus près possible de votre domicile.

ONOMA BP 666 75367 Paris Cedex 08.
PARIS, LILLE, LYON, NANTES, STRASBOURG

L'ASEPT, CENTRE DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE
SUR L'ASEPTIE DE LA PRODUCTION, implanté à LAVAL
(53), récemment créé par un Groupement d'Industriels de renom
européen (secteurs agro-alimentaire - santé - hygiène - pharmacie...)
recherche son :

DIRECTEUR, UN PROFESSIONNEL DE LA RECHERCHE (génie Biochimique, microbiologiste...)

Vous participerez à la mise en place de l'ensemble des moyens budgétaires pour la création de ce Centre d'une douzaine de personnes : laboratoire d'analyse, laboratoire de transfert technologique, centre de documentation, études particulières, journées d'information, audit bactériologique. Les principaux objectifs de votre mission sont : développer les échanges inter-entreprises en matière de maîtrise bactériologique ; développer les transferts technologiques avec des Centres de Recherche spécialisés dans les domaines du contrôle bactériologique, des matériaux nouveaux... ; assurer la réalisation d'études générales, spécifiques, d'analyses apides à la demande du Conseil scientifique et des adhérents industriels du Centre.

De formation scientifique de haut niveau (Universitaire : Doctorat/Recherche en Biochimie / Microbiologie... ; Ingénieurs : ENSIAA, ENTITIA, ENSAIA, ESBANA, INSA, ENSA ; Pharmaciens), vous avez une expérience de 5 à 10 ans de la recherche en milieu industriel.

Rigoureux, précis, motivé par les contacts, vous saurez développer une politique de communication dynamique auprès des industriels, des Centres de Recherche, des organismes officiels, professionnels nationaux et internationaux.

La pratique courante de l'anglais s'impose pour donner à votre mission toute son envergure. Le poste est basé à LAVAL (53). L'ASEPT, dans le cadre de son développement recherchera également :

- JEUNES INGENIEURS EN MICROBIOLOGIE
- TECHNICIENS SUPERIEURS LABORATOIRE
- DOCUMENTALISTE

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., photo, présentations) sous la référence RP.112/M à

CREA Creative Resources for European Access
conseil en ressources humaines,
4, place Félix-Eboué 75583 PARIS CEDEX 12

CREA CONSULTANTS

GROUPE CAME
Crédit, crédit-bail, location

Sociétés de financement, filiales de la compagnie financière des Assurances Mutuelles du Mans, recherche

RÉDACTEUR CONTENTIEUX CONFIRMÉ

- Afin d'assurer la gestion de dossiers contentieux de crédit et de location aux entreprises et particuliers.
- Ayant la licence ou maîtrise en droit et une première expérience professionnelle de 2/3 ans dans un établissement financier, une étude d'huissier ou d'avocat...
- Méthodique, rigoureux, possédant le goût de la gestion informatisée ainsi que des facultés d'adaptation.
- Le poste est basé au MANS.
- La rémunération sera fonction des compétences.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et présent. à groupe CAME, Service du personnel, B.P. 105, LE MANS CEDEX 72003.

DAUPHIN recrute

JURISTE D'ENTREPRISE

- Maîtrise Droit Privé, CAPA.
- Expérience de 2 - 3 ans entreprise ou cabinet.
- Libre rapidement.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et présentations à notre conseil :
IMPACT DEVELOPPEMENT
25, rue Brunel - 75017 PARIS

Lafarge Coppes

... MANDES CULTURES et ...

Chef de trésorerie -

3 à 6 ans

Organisme National Professionnel
QUARTIER GUSTAVE

Juriste

Chantal Kenyon

MONTEURS D'AFFAIRES FOUGEROLLE GAGNEY

FOUGEROLLE

CADRE

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

ANNONCES DU RECRUTEMENT ANNONÇANT L'ENTRAÎNEMENT SE SONT ENGAGÉS À PRÉSERVER L'ÉGALITÉ DES CANDIDATURES

REGIONAL parmi les plus performantes

REGIONAL

COGNAC

Le poste technique et commercial, à contribuer à l'évolution des produits et à suivre les progrès avec les instances régionales.

Le candidat, il passera une très bonne technique générale des produits financiers.

Le candidat doit être un conseil auprès des entreprises et une bonne préparation à ce poste.

Le candidat doit avoir de fortes responsabilités, une grande capacité d'adaptation et un fort développement personnel.

Le candidat doit être un conseil auprès des entreprises et une bonne préparation à ce poste.

Le candidat doit avoir de fortes responsabilités, une grande capacité d'adaptation et un fort développement personnel.

Le candidat doit être un conseil auprès des entreprises et une bonne préparation à ce poste.

Le candidat doit avoir de fortes responsabilités, une grande capacité d'adaptation et un fort développement personnel.

Le candidat doit être un conseil auprès des entreprises et une bonne préparation à ce poste.

Le candidat doit avoir de fortes responsabilités, une grande capacité d'adaptation et un fort développement personnel.

Le candidat doit être un conseil auprès des entreprises et une bonne préparation à ce poste.

Le candidat doit avoir de fortes responsabilités, une grande capacité d'adaptation et un fort développement personnel.

Le candidat doit être un conseil auprès des entreprises et une bonne préparation à ce poste.

Le candidat doit avoir de fortes responsabilités, une grande capacité d'adaptation et un fort développement personnel.

Le candidat doit être un conseil auprès des entreprises et une bonne préparation à ce poste.

Le candidat doit avoir de fortes responsabilités, une grande capacité d'adaptation et un fort développement personnel.

Le candidat doit être un conseil auprès des entreprises et une bonne préparation à ce poste.

Le candidat doit avoir de fortes responsabilités, une grande capacité d'adaptation et un fort développement personnel.

Le candidat doit être un conseil auprès des entreprises et une bonne préparation à ce poste.

Le candidat doit avoir de fortes responsabilités, une grande capacité d'adaptation et un fort développement personnel.

Le candidat doit être un conseil auprès des entreprises et une bonne préparation à ce poste.

Le candidat doit avoir de fortes responsabilités, une grande capacité d'adaptation et un fort développement personnel.

Le candidat doit être un conseil auprès des entreprises et une bonne préparation à ce poste.

Le candidat doit avoir de fortes responsabilités, une grande capacité d'adaptation et un fort développement personnel.

Le candidat doit être un conseil auprès des entreprises et une bonne préparation à ce poste.

Le candidat doit avoir de fortes responsabilités, une grande capacité d'adaptation et un fort développement personnel.

Le candidat doit être un conseil auprès des entreprises et une bonne préparation à ce poste.

Le candidat doit avoir de fortes responsabilités, une grande capacité d'adaptation et un fort développement personnel.

Le candidat doit être un conseil auprès des entreprises et une bonne préparation à ce poste.

Le candidat doit avoir de fortes responsabilités, une grande capacité d'adaptation et un fort développement personnel.

Le candidat doit être un conseil auprès des entreprises et une bonne préparation à ce poste.

Le candidat doit avoir de fortes responsabilités, une grande capacité d'adaptation et un fort développement personnel.

Le candidat doit être un conseil auprès des entreprises et une bonne préparation à ce poste.

Le candidat doit avoir de fortes responsabilités, une grande capacité d'adaptation et un fort développement personnel.

Le candidat doit être un conseil auprès des entreprises et une bonne préparation à ce poste.

Le candidat doit avoir de fortes responsabilités, une grande capacité d'adaptation et un fort développement personnel.

Le candidat doit être un conseil auprès des entreprises et une bonne préparation à ce poste.

Le candidat doit avoir de fortes responsabilités, une grande capacité d'adaptation et un fort développement personnel.

Le candidat doit être un conseil auprès des entreprises et une bonne préparation à ce poste.

Le candidat doit avoir de fortes responsabilités, une grande capacité d'adaptation et un fort développement personnel.

Le candidat doit être un conseil auprès des entreprises et une bonne préparation à ce poste.

Le candidat doit avoir de fortes responsabilités, une grande capacité d'adaptation et un fort développement personnel.

Le candidat doit être un conseil auprès des entreprises et une bonne préparation à ce poste.

Le candidat doit avoir de fortes responsabilités, une grande capacité d'adaptation et un fort développement personnel.

Le candidat doit être un conseil auprès des entreprises et une bonne préparation à ce poste.

Le candidat doit avoir de fortes responsabilités, une grande capacité d'adaptation et un fort développement personnel.

Le candidat doit être un conseil auprès des entreprises et une bonne préparation à ce poste.

Le candidat doit avoir de fortes responsabilités, une grande capacité d'adaptation et un fort développement personnel.

Le candidat doit être un conseil auprès des entreprises et une bonne préparation à ce poste.

Le candidat doit avoir de fortes responsabilités, une grande capacité d'adaptation et un fort développement personnel.

Le candidat doit être un conseil auprès des entreprises et une bonne préparation à ce poste.

Le candidat doit avoir de fortes responsabilités, une grande capacité d'adaptation et un fort développement personnel.



L'univers des matériaux L'avenir des biotechnologies

ORSAN (effectif 1900 personnes, chiffre d'affaires contrôlé 2,5 milliards, dont plus des 2/3 à l'étranger, notamment aux USA; cotée au Second Marché) est le holding du pôle de développement des BIOACTIVITÉS du Groupe LAFARGE COPPEE et comprend trois secteurs: BIOCHIMIE (1er producteur européen d'acides aminés) - SEMENCES GRANDES CULTURES et SEMENCES POTAGERES ET FLORALES, recherche son

Chef de service trésorerie - financement 3 à 5 ans d'expérience

La mission: Rattaché au Secrétaire Général du holding: aura la responsabilité de la gestion de la trésorerie court terme francs et devises (relations avec les banques, négociations et contrôle des conditions, optimisation de la gestion du risque de change, participera à la définition de la politique financière et à la mise en place de tous les financements nécessaires (fonds propres et dettes).

Le profil: HEC, ESSEC, ESCP, SC. PO... le titulaire du poste devra disposer d'une première expérience réussie de la gestion de la trésorerie et en particulier l'aspect devises. Il devra avoir l'expérience des nouveaux instruments financiers en matière de change et de taux. La maîtrise de la micro-informatique est nécessaire ainsi que la pratique de l'anglais.

Ces compétences ainsi que des qualités de contact et de rigueur sont indispensables pour prendre en charge efficacement le poste actuel et favoriser l'évolution de carrière au sein du Groupe LAFARGE COPPEE. Poste à Paris.

Ecrire sous référence 26A 1106-8M - Discretion absolue



71 rue d'Auteuil 75016 Paris

ELECTRONIQUE De la technique à la responsabilité d'Ingénieur d'affaires

Nous sommes une unité à taille humaine, performante, rattachée à l'un des premiers groupes internationaux, ayant pour vocation de développer un rôle d'ensemble pour des partenaires industriels, et nous réalisons des matériels et équipements électroniques diversifiés de haute technologie.

Nous disposons de moyens industriels très modernes, d'équipes techniques solides et performantes, et dans le cadre de notre développement, nous créons un poste ou sein de notre équipe commerciale.

Nous recherchons un jeune ingénieur électronicien, dont la mission sera de développer un plus large partenariat, avec notre clientèle: en étant très à l'écoute du marché, des développements technologiques, il sera à même de détecter des affaires en intervenant très en amont des projets, depuis leur phase d'étude. Responsable d'affaires complètes, il aura un rôle d'interface entre les bureaux d'études de nos clients et nos services techniques, le suivi jusqu'à la réalisation.

Le poste conviendrait à un ingénieur désireux de valoriser une expérience de 3 ou 4 années où il aura acquis de solides compétences techniques, motivé par une évolution vers des responsabilités plus larges à orientation technico-commerciale.

Il implique certes un goût marqué pour la technique, mais aussi un attrait pour le commercial, des qualités de dynamisme, de contact, d'ouverture et de souplesse d'adaptation. De larges perspectives de carrière existent dans le groupe. Poste à Paris.

Ecrire sous réf. 26A 1105 - 8M Discretion absolue



71 rue d'Auteuil 75016 Paris

Organisme National Professionnel Quartier Etoile recherche un

Juriste

A 25/32 ans, de formation juridique (DESS/DEA) et /ou Sciences Po, vous souhaitez vous impliquer dans une fonction qui exige rigueur, esprit de synthèse, capacité d'adaptation et sens du contact. Indispensable pour évoluer avec aisance dans un environnement qui valorise vos compétences. En liaison directe avec le Chef de la Division Juridique, votre bonne technicité, votre ouverture d'esprit et votre grande curiosité intellectuelle vous permettront de l'assister dans le traitement des dossiers de haut niveau technique ou à caractère prospectif. Une première expérience de 2 ou 3 ans dans le secteur du bâtiment sera appréciée mais un débutant très motivé et prêt à s'investir dans ce poste sera le bienvenu. Poste évolutif pour un candidat de valeur.

Envoyer dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 208 à C.K. 15, rue Pétrarque - 75116 Paris.



Chantal Kenvyn

PERNOD poursuit la modernisation de ses outils industriels et recherche un

Jeune ingénieur production AM, IDN, INSA, ENSIA...

Disposant d'une première expérience acquise en méthodes et motivé par des activités de terrain et d'animation, il se verra confier la responsabilité de l'unité de conditionnement (80 personnes).

Il participera, en collaboration avec le service technique, à la mise en place de nouveaux équipements automatisés. Il s'impliquera directement dans la réalisation de ce projet dont les objectifs sont ambitieux notamment sur le plan de la formation du personnel de l'unité dans un esprit de développement de la qualité et de la performance.

La réussite dans ce poste fait appel à des qualités pédagogiques et relationnelles ainsi qu'à un réel dynamisme allié au sens de l'organisation. Les perspectives d'évolution sont très ouvertes tant dans la société que dans le groupe.

Lieu de travail: Créteil. Ecrire sous réf. 26C 943 - 8M Discretion absolue



71 rue d'Auteuil 75016 Paris

Un puissant groupe performant et leader dans son domaine, 20 000 personnes, 400 établissements dont plus de la moitié à l'étranger, recherche un

Directeur technique cimenterie pour grande ville d'Afrique de l'Ouest

Ce poste de premier plan implique l'animation et la coordination d'usines sur les plans: production, dépenses d'exploitation, qualité, amélioration des performances et investissements, gestion des stocks et développement du personnel.

Pour assumer ces importantes responsabilités, il est nécessaire:

- d'être ingénieur ou équivalent; d'avoir de bonnes compétences en techniques cimentières et de disposer d'une expérience professionnelle réussie à un niveau de Directeur d'usine ou à des fonctions de responsabilités équivalentes; de témoigner de qualités marquées de dialogue, d'animation, d'organisation et de gestion.

Une expérience, même limitée, à l'étranger et notamment en Afrique serait un atout (langue de travail français).

La réussite dans ce poste ouvrira de larges possibilités de carrière dans le Groupe.

Ecrire sous réf. 26A 1109 - 8M Discretion absolue



71 rue d'Auteuil 75016 Paris

MONTEURS D'AFFAIRES FOUGEROLLE GAGNE!

Paris de PABBY, programme prime 15 000, appartements immobiliers à PARIS - BAZAS - ANTOY.

ET VEUX ASSOCIER A SON DEVELOPPEMENT DES JEUNES, DYNAMIQUES, CREATIFS, AUTONOMES POUR ELABORER ET CONDUIRE SES PROJETS.

Vous avez de préférence une culture technique, juridique, administrative sanctionnée par un diplôme Grande Ecole et une première expérience de montage d'affaires.

Ecrivez (en précisant la réf. 1010/LM) ou téléphonez à Joëlle JACQUOT

3, avenue Morane-Saurier 75140 VELIZY Tél.: (1) 39.46.96.60.

Institution de retraites complémentaires de salariés de l'Ouest recherche pour fonction de responsabilité

CADRE

connaissant bien le règlement de l'U.N.I.R.S. et de l'A.R.R.C.O et le fonctionnement des institutions.

Ecrire sous n° 8680 LE MONDE PUBLICITE - 5, rue de Montessuy, 75007 PARIS.

Un groupe industriel de notoriété internationale qui conçoit et fabrique des biens d'équipement évolués, commercialisés dans le monde entier, souhaite intégrer rapidement un

INGENIEUR D'AFFAIRES

Il sera notamment chargé d'assurer: l'assistance aux vendeurs lors de la phase d'acquisition des affaires; il sera responsable de la définition technique de l'affaire et s'assurera qu'elle correspond aux besoins du client.

la maîtrise d'œuvre des affaires depuis l'enregistrement de la commande jusqu'à la levée des cautions de garantie tant sur le plan technique que sur le plan économique; il contrôlera l'avancement des études et des travaux et élaborera les procédures d'installation et de réception sur site.

Ce poste intéresse un ingénieur mécanicien (INSA, AM...) qui pourra faire valoir une expérience industrielle notable dans le domaine de la propulsion et des équipements marins. Il devra posséder un esprit de rigueur et un sens de l'organisation propre à maximiser le résultat économique des affaires en assurant la satisfaction de la clientèle. Il maîtrisera l'anglais; l'allemand serait un atout supplémentaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence Agence HAVAS, n° 4272, 136-140, av. Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

ANGLETERRE Jeune ingénieur pour participer à la direction d'une filiale

Un groupe français de tout premier plan recherche un ingénieur pour l'une de ses sociétés en développement, comprenant plusieurs centres de profits et agissant dans le domaine de la prestation de services industriels.

Après formation en France de quelques mois, il sera envoyé en ANGLETERRE pour participer à la direction d'une filiale nouvellement acquise.

Ce poste conviendrait à un candidat AM, ENSIA... débutant ou ayant 1 à 2 ans d'expérience, parlant couramment l'anglais et ayant le profil d'un futur dirigeant de PME.

Ecrire sous réf. 26A 1107 - 8M Discretion absolue



71 rue d'Auteuil 75016 Paris

GROUPE CAME

Le crédit-bail, location

Le crédit-bail, location

Le crédit-bail, location

Le crédit-bail, location

Le crédit-bail, location

Le crédit-bail, location

Le crédit-bail, location

Le crédit-bail, location

Le crédit-bail, location

Le crédit-bail, location

Le crédit-bail, location

Le crédit-bail, location

Le crédit-bail, location

Le crédit-bail, location

Le crédit-bail, location

Le crédit-bail, location

Le crédit-bail, location

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

IDS
CONSULTANTS

Filiale conseil en stratégie du Groupe CHARLES RILEY CONSULTANTS INTERNATIONAL recherche :


CONSULTANTS SENIOR

Pour prendre la responsabilité de contrats importants en stratégie-structure et assurer l'ensemble des relations clients.

Ils animeront des équipes pluridisciplinaires. Les candidats, de 30/35 ans environ, auront une expérience de conseil de 3 à 5 ans et maîtriseront les outils d'analyse stratégique et les processus d'accompagnement allant jusqu'à la mise en oeuvre effective des recommandations.

Anglais courant, deuxième langue appréciée.

Entre à Pierre Guyon Directeur Général du Groupe, 18 rue Louis Rouquier, 92300 Levallois.



Professionnel de premier plan, vous n'avez plus de raisons d'attendre

La voie est libre
Faites comme nous
Dépassez-vous

Doublez !

Vous voulez passer à la vitesse supérieure

Par votre expérience, votre formation, vos relations, vous êtes l'interlocuteur naturel des directions générales de grands groupes. Vous avez l'expérience du conseil de haut niveau, comme consultant ou comme dirigeant, et vous avez réellement quelque chose à apporter aux entreprises. Malgré votre réussite, vous ne voulez plus être un salarié.

Nous doublons chaque année

Nous sommes une entreprise de conseil, fortement innovatrice, conçue pour associer des co-entrepreneurs. Créé en 83, le Réseau 1+1 Consultants comprend à ce jour 19 associés qui interviennent en matière de management stratégique, d'organisation, de communication et de ressources humaines.

Développons-nous ensemble

Au sein du Réseau, nous vous aiderons à créer votre entreprise de conseil : 1+1, c'est la mise en commun rémunérée de contacts, d'interventions, de savoir-faire et de moyens logistiques. C'est efficace, amical, constructif et... très rentable. A chacun de définir ses revenus en fonction du développement de son centre de profit. Mais surtout, tenant compte de la "progressivité" de l'IRPP, nous sommes organisés pour que chacun se constitue un patrimoine à proportion de sa contribution au développement du Réseau.

1+1 CONSULTANTS

Le développement par l'intelligence réciproque

Si comme nous vous jouez à long terme, envoyez votre carte sous réf. 101C. 21, r. des longs prés. 92100 Boulogne

Valeo Distribution

Ingénieurs-conseils, organisateurs !... Pour débiter chez nous, UN PROJET ACHATS D'ENVERGURE...

Diplômé d'une Grande Ecole Scientifique ou Commerciale, après environ 3 ans d'expérience en qualité d'organisateur en Cabinet-Conseil ou en entreprise industrielle, vous souhaitez rejoindre notre Société, filiale de Distribution de VALEO. Au sein de notre Direction Logistique, en tant que

CHEF DE PROJET - ACHATS

Vous viendrez prendre une place éminente au sein de la Task Force que nous créons pour mener à bien un projet visant à mettre en oeuvre tous les systèmes opérationnels de la Société. Vous serez plus particulièrement chargé de définir la structure de la fonction Achats et son outil. C'est dire que, depuis l'analyse fonctionnelle jusqu'à la formation utilisateurs, tout en vous appuyant sur un logiciel performant, vous aurez l'opportunité d'exprimer votre capacité à travailler en équipe. C'est la meilleure façon de vous faire apprécier et reconnaître chez nous... pour prendre, à terme, d'autres responsabilités. A bientôt !

René DAGIRAL, RAYMOND POULAIN CONSULTANTS - 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS, attend votre résumé de carrière, sous la référence N/CFO/LM.

Valeo Le spécialiste mondial de l'équipement automobile

Importante banque étrangère à Paris

recherche pour son service des crédits documentaires

UN CADRE CLASSE V

Formation : Bac + 4.
Bon niveau, anglais et allemand.
Bonne expérience du crédit documentaire.

Ecrire sous n° 8886
La Monde Publicité
5, rue de Montessuy, 75007 Paris.

ingénieurs travaux... A L'INTERNATIONAL

Débutants ou confirmés, ce sont avant tout des entrepreneurs, dynamiques et mobiles que nous recherchons. D'importants projets de Bâtiment et Génie Civil vous attendent en

◆ AFRIQUE, EUROPE et ASIE. ◆

Par vos qualités d'adaptation et d'autonomie, vous saurez profiter des évolutions que notre groupe peut vous proposer. La maîtrise de l'anglais et/ou de l'espagnol est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature, C.V. et photo à Thierry SERRES BOUQUES Bâtiment International 1, avenue Eugène Freyssinet 78061 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES.

BOUQUES

CA Région Nord

Patron de notre réseau "Entreprise"

Première banque française en terme de bilan, le CREDIT AGRICOLE se devait de mettre son réseau, son organisation, son savoir-faire au service des entreprises.

Pour chaque région, une structure légère, opérationnelle, proche de son marché.

Pour chaque région, un patron : professionnel, homme de développement, animateur.

Avec son équipe, il est à la fois le conseil du client et le soutien du réseau (120 points de vente).

Tout à tour homme d'analyse, formateur et négociateur, son rôle est celui d'un patron, jugé sur ses performances et son savoir-faire.

Une opportunité exceptionnelle pour un professionnel de la banque en quête de dynamique de succès.

Monique LECOQ vous remercie de lui adresser votre candidature qu'elle traite confidentiellement sous la réf. 5275.L.M. à

argos DÉPARTEMENT CONSEIL EN RECRUTEMENT 178, rue de Courcelles - 75017 PARIS PARIS - LILLE - LYON - MONTREAL

TOULOUSE

Groupe Industriel International recherche

Responsable administration du personnel

Notre entreprise est représentative d'une expérience européenne originale, très dynamique. Son positionnement au tout premier plan du marché mondial dans son secteur d'activité est le reflet de ses performances et de la qualité de ses services.

La présence de plusieurs nationalités au sein de ses effectifs nécessite la connaissance, le respect et l'harmonisation de l'ensemble des législations sociales et du travail.

Mission : En liaison directe avec la hiérarchie des relations humaines, notre candidat sera responsable de la gestion et de la législation dans les domaines suivants :

- relations sociales,
- juridiques et litiges sociaux,
- élaboration et mise en place des règles d'administration du personnel,
- direction de l'équipe : gestion administrative (paie et tâches connexes).

Par ailleurs, il participera à la réflexion et à la mise en place de procédures européennes de gestion administrative de personnel.

Profil : formation juridique/fonction personnel, excellent niveau en langue anglaise, ayant une expérience similaire d'au moins 5 ans et significative dans une entreprise très ouverte aux relations européennes.

Adresser dossier complet + photo sous réf. : 95/1/M à :

nicole dominique mury sperte conseil 1, place Wilson 31000 Toulouse.

Les Nouveaux Constructeurs

REGION PARISIENNE recherche un

DIRECTEUR DE PROGRAMMES

Formation grande Ecole, ingénieur + MBA ou bien issu d'une grande école de commerce. Le directeur de programmes est un homme dynamique et entrepreneurial. Véritable chef d'entreprise, autonome, dirigeant des équipes techniques et commerciales, il assume la complète responsabilité de la production et de la gestion des opérations ainsi que la commercialisation des programmes immobiliers. Les opérations concernées sont des immeubles de logement, des bureaux, centres commerciaux, hôtels. Jugé sur sa performance, dans le cadre d'objectifs précis, un candidat à fort potentiel est assuré d'un développement personnel rapide au sein de l'entreprise, à la mesure de son succès.

Merci d'adresser C.V. + lettre manuscrite et prétentions aux NOUVEAUX CONSTRUCTEURS 83, avenue du Maine 75014 PARIS

PARAMÈTRES

Bureau d'étude en communication d'entreprise gestion de formations recherche

UN CONSULTANT - CHARGÉ D'ÉTUDES

pour réaliser des études dans le secteur de la formation, de l'organisation et de la gestion des ressources humaines.

Notre Bureau d'Etude intervient entre autres dans le milieu hospitalier.

De formation supérieure (grandes écoles, 3^e cycle...), il doit maîtriser de bonnes connaissances en méthodologie d'enquête. Son travail s'inscrit dans des démarches d'équipe. Il sera appelé à de fréquents déplacements.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à M. Jacques TOURNIER, PARAMÈTRES, 10, rue Viollet-le-Duc, PARIS-9^e.

Consultant inter en organisation

PA

CHARGE D'ÉTUDES & ACHATS

CHARGE DE MISSION

Consultant

AGENTS de METHODE

SERVICE METHODES INDUSTRIELLES

Economie

SOMMAIRE

■ Difficile mais irréversible, la marche vers l'union monétaire devrait aboutir à la création d'une Banque centrale européenne qui ne se substituerait pas aux Banques centrales nationales, déclare, dans une interview au Monde, l'un des experts chargés de ce dossier, l'ancien ministre espagnol de l'économie, M. Miguel Boyer (lire page 28).

■ L'Europe des télécommunications se met en place. Les Douze ont adopté une résolution qui définit les grandes lignes de la concurrence à l'intérieur de la CEE (lire ci-dessous).

■ La composition de la commission d'enquête chargée

d'élucider les causes de l'accident de l'Airbus A-320, est mise en cause par le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et par le Syndicat national des pilotes de ligne (lire page 28).

■ « La politique sociale doit être reconnue comme élément de la stratégie de l'entreprise », estime l'association patronale Entreprise et Progrès (lire page 27).

L'horizon 1993 : entre le service public et la libre concurrence

Un « marché ouvert » pour les télécommunications européennes

Les ministres des Douze ont adopté le 30 juin une résolution qui décrit quelles devraient être les lignes directrices de la politique européenne de télécommunications d'ici au 31 décembre 1992. Il s'agit d'accélérer, d'amplifier l'action menée avec succès au niveau communautaire depuis 1984.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

L'idée de la résolution adoptée par les Douze pour créer l'Europe des télécommunications est de tirer les conséquences au niveau européen, davantage encore que cela n'a été fait, de la révolution technologique que sont en train de vivre les télécommunications. Les Douze entendent promouvoir la concurrence jusqu'ici peu présente afin d'offrir des services plus nombreux et moins chers aux entreprises comme aux particuliers. Ils veulent parallèlement favoriser une modernisation accélérée et concertée de leurs infrastructures.

Les ambitions multiformes d'un tel programme de travail venant s'ajouter aux différences de mentalité, exigeant que les Douze trouvent un compromis entre, d'une part, la volonté d'imposer une certaine réglementation essentielle comme indispensable en raison de la multiplication des nouveaux services et, d'autre part, la préoccupation de maintenir, là où c'est nécessaire, la garantie d'un service public fiable assuré par une administration bénéficiant de prérogatives, de monopoles.

La discussion, notamment entre les Français et les Britanniques, a été laborieuse mais a permis finalement de s'entendre sur des textes équilibrés. Il reste à voir comment la résolution sera effectivement appliquée. Depuis 1984, la Commission européenne, maternelle ce petit monde des « Télécoms », a mené à bien une mission d'approvisionnement qui n'allait pas de soi : les représentants des PTT et des industriels, qui auparavant s'ignoraient, ont appris à collaborer.

Mais il s'agit d'un domaine où les prérogatives nationales demeurent fortes et où les administrations, même si elles sont mieux disposées que jadis à l'égard de la Communauté, réagissent encore plus qu'auparavant à se laisser bousculer.

Des incidents de parcours peuvent facilement surgir. C'est ce qui s'est passé voici quelques semaines lors d'une réunion informelle des ministres à Berlin lorsque la Commission, désireuse d'abréger un débat qui se prolongeait au niveau des Douze sur la manière d'organiser la libération des marchés des terminaux, a elle-même tranché en prenant appui sur un article du traité de Rome, qui lui reconnaît des pouvoirs en matière de surveillance de monopole.

Ce coup de force a été peu apprécié par plusieurs Etats membres, dont la France et la RFA, qui redoutaient le précédent. La commission n'allait-elle pas, sur sa lancée, en faisant ainsi un usage abusif du traité, déléguant à sa guise les marchés des télécommunications sans trop se soucier des points de vue exprimés par les gouvernements ?

Des domaines réservés

Le 30 juin, les représentants de la commission ont tenu à rassurer les pays les plus inquiets et les arrangements au projet initial de résolution indiquent clairement, à la demande notamment de la France, que dans certains cas le monopole des PTT ne pourra être remis en cause. Au reste, dans l'esprit des Français, ces domaines ainsi réservés devraient rester limités, couvrant certainement le téléphone et peut-être encore quelques services traditionnels, comme le Téléx.

Au-delà des précautions ainsi prises par les gouvernements, un des objectifs prioritaires de la politique européenne, rappelé par la résolution, est bien de « créer progressivement un marché communautaire ouvert des services de télécommunications et en particulier des services à valeur ajoutée ». Les Douze appellent de leurs vœux l'adoption rapide des

textes d'application qui rendront possible l'ouverture à la concurrence de la plupart des services publics.

Cela suppose notamment, est-il noté, que les entreprises qui fournissent ces nouveaux services puissent utiliser les réseaux des PTT et qu'on ait au clair sur la manière dont leur seront facturés les lignes ainsi louées. Les Douze voudraient d'ailleurs encourager la coopération entre les exploitants des réseaux et les fournisseurs des services afin de parvenir à « des principes de tarification efficaces » qui seraient valables d'un bout à l'autre de la CEE.

La résolution, dans le même esprit, insiste sur la nécessité de poursuivre les efforts entrepris pour développer, au niveau communautaire, un marché ouvert des équipements terminaux. Un tel marché commun de terminaux suppose la reconnaissance mutuelle, sans exception, de leurs homologations et agréments. Des progrès ont été accomplis mais il faut les compléter, le préciser, rendre opérationnelles les normes communes qui ont été élaborées en vue de cette reconnaissance mutuelle.

La mutation des réseaux

Les terminaux comme les services s'articulent sur des réseaux qui connaissent actuellement, partout en Europe, une fantastique mutation.

Tous les Etats membres établissent des liaisons numériques à grande vitesse des bases sur fibre optique et les satellites et un certain nombre d'Etats lancent des projets nationaux à large bande. On observe la création dans un document qui était soumis aux ministres le 30 juin. Il s'agit de réseaux du futur qui transmettent les textes, le son et une image interactive.

Ces réseaux à large bande sont mis en place à des expérimentations afin non seulement de tester leur efficacité technique mais aussi d'interpellier les utilisateurs, les grandes entreprises par exemple, d'évaluer quels nouveaux services, fournis grâce aux réseaux à large bande, pourraient les intéresser et mériterait donc d'être développés. Il s'agit, note la commis-

sion d'une « occasion unique » pour que ces nouvelles liaisons « se transforment en véritable autoroute électronique à l'échelle communautaire, base nécessaire pour l'introduction de services européens avancés à large bande ».

Coordination renforcée

Les ministres ont repris l'idée ; la résolution adoptée réclame « la totale interconnectabilité » de tous les réseaux publics de la CEE. La coordination sera renforcée, un groupe d'experts se réunira de manière régulière afin de comparer les projets nationaux et d'identifier les axes d'importance pan-européenne. Les infrastructures ainsi repérées pourront alors faire l'objet d'une « déclaration d'utilité européenne » et profiter, le cas échéant, de financements communautaires.

Cette concertation pour construire de manière cohérente au niveau européen une infrastructure de télécommunications à grande vitesse bénéficiera, chacun en est conscient, de l'environnement favorable qu'a créé la mise en œuvre du programme RACE. Celui-ci, lancé par la communauté en janvier 1988 (il a été précédé d'une phase expérimentale de deux ans) couvre la recherche et le développement des technologies qui permettront l'entrée en service des réseaux à large bande.

Les industriels des Douze qui coopèrent avec autorité beaucoup d'ardeur dans le cadre de RACE sont, bien sûr, motivés pour que les technologies sur lesquelles ils travaillent soient mises en place selon une stratégie conçue à l'échelle de l'Europe. Il est à noter que cette coordination renforcée en vue de faciliter l'émergence d'autoroutes électroniques desservant de manière rationnelle l'espace européen sera mise en œuvre dans l'ensemble de l'Europe, les pays de l'AELE (Autriche, Suisse, Norvège, Suède et Finlande) étant associés aux Douze.

PHILIPPE LEMAÎTRE.

BILLET

Le mécontentement des abonnés de la SNCF

Chèques au ministre

Le Comité de liaison des associations d'abonnés du chemin de fer (CLAAC) invite les usagers de la SNCF, titulaires d'un abonnement domicile-travail, à régler, à partir du 4 juillet, leur mensualité au ministre des transports lui-même, M. Michel Delebarre. La CLAAC organise notamment entre La Havre, Rouen et Paris, des guichets de vente sauvage d'un titre de transport factice baptisé « Ministropass » afin de tourner en dérision le « Modulopass » lancé par la SNCF qu'il conteste.

Voilà plus d'un an que la Société nationale et des associations d'usagers et de consommateurs s'opposent à propos des abonnements souscrits pour des trajets domicile-travail dans un rayon de deux cents kilomètres autour des grandes villes. La SNCF, qui estime perdre de l'argent avec ces abonnements, veut en doubler le prix. Elle a choisi en 1987 de supprimer l'ancien système qui prévoyait le paiement une fois pour toutes d'un droit d'inscription auquel s'ajoutait le paiement d'un coupon mensuel.

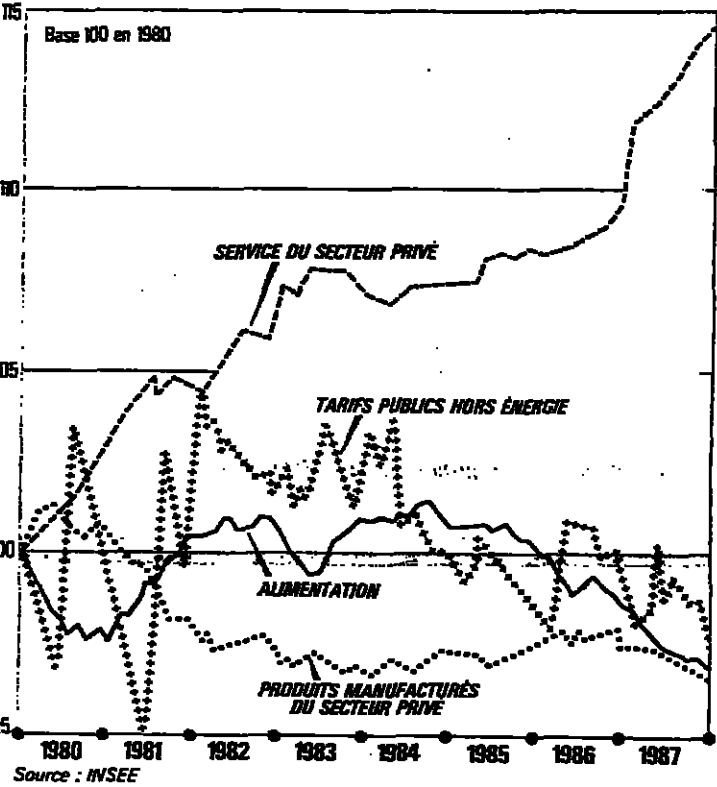
Avec le Modulopass, le droit d'inscription sera payable chaque année. Les associations refusent

une telle réforme qui aboutirait à une augmentation tarifaire de 27,5 % en deux ans. Elles réclament la création d'un titre de transport inter-régional domicile-travail dont le coût évoluerait selon celui de la carte « orange » de la région parisienne.

Le CLAAC a déjà manifesté son opposition en retardant certains trains et en incitant les abonnés à ne pas présenter leur titre de transport au contrôle. Face à cette combativité, la SNCF avait différé d'un an l'application de sa réforme pour les anciens abonnés, mais elle manifeste l'intention de la mettre en place le 1^{er} août. Pour obliger les abonnés souscrits pour des trajets domicile-travail à arbitrer leur conflit, le CLAAC a donc décidé de lui adresser les chèques accusant les anciens abonnés et de ne pas tenir compte de la hausse tarifaire qui porterait, par exemple, de 767 F à 1 823 F la somme à débiter de l'ancien système qui prévoyait le paiement une fois pour toutes d'un droit d'inscription auquel s'ajoutait le paiement d'un coupon mensuel.

AL. F.

Prix de détail : l'envolée des services



L'envolée des prix de détail dans le secteur des services est particulièrement évidente, si l'on observe les mouvements de prix relatifs. La référence prise pour ce graphique, publié par les comptes de la nation, est l'indice d'ensemble hors énergie. On voit que si les prix relatifs alimentaires sont en baisse depuis la mi-1985, c'est tout le contraire qui se produit pour ceux des services privés : en deux ans, ceux-ci ont progressé de 13,3 %, contre 7,3 % pour l'indice hors énergie.

Les projets gouvernementaux et la réaction du patronat

Le taux maximal de l'impôt de solidarité sur la fortune sera inférieur à 1 %

L'impôt sur les grandes fortunes sera rebaptisé « impôt de solidarité sur la fortune » et son taux maximal sera inférieur à 1 %. Le seuil à partir duquel le capital sera imposé passera à 4 millions de francs au lieu de 3 millions. Ces précisions données dimanche soir 3 juillet par M. Michel Rocard au cours du « Grand Jury RTL le Monde » (1) complètent des informations déjà données sur le projet gouvernemental, notamment dans le Monde daté 3-4 juillet.

Le premier ministre a ajouté une précision importante : l'impôt sera plafonné. En clair, le total constitué par l'impôt sur la fortune et l'impôt sur le revenu ne pourra pas dépasser 80 % des revenus du contribuable. Cela pour éviter que se reproduise les situations que le fisc avait connues : des contribuables possédant un capital important — en général immobilier — mais des revenus relativement faibles et donc incapables de payer l'IGF sans vendre du capital.

« Ni confiscatoire ni inéquitable »

« Un impôt sur les grandes fortunes s'imposait », a déclaré M. Rocard, puisqu'il a existé dans

notre droit. Mais cet impôt, a précisé le premier ministre, ne devait être « ni confiscatoire ni inéquitable ».

Si les taux du nouvel impôt de solidarité seront nettement plus faibles que l'IGF formule 1982, l'assiette — ce n'est pas la matière imposable — ne sera pas élargie. Sur ce point encore M. Rocard a été net : « Nous n'avons pas voulu élargir l'assiette ». Ainsi comme en 1982, les œuvres d'art, les forêts, l'outil de travail seront exonérés. Sur ce dernier point le risque était grand de relancer le débat sur la définition de l'outil de travail. Le gouvernement semble avoir évité — provisoirement du moins — la difficulté. Comme en 1982 les personnes détenant 25 % ou plus du capital d'une entreprise ou exerçant des fonctions effectives de direction seront exonérées. En dessous de 25 %, le capital ne sera plus considéré comme un outil de travail et sera donc imposable. Mais pour éviter les inconvénients de ce seuil, notamment dans le cas d'augmentation du capital, le dirigeant possédant moins de 25 % du capital sera exonéré à la condition que le capital de l'entreprise qu'il détient représente au moins 75 % de son patrimoine.

Assiette étroite, taux réduits : l'impôt qui devrait toucher un peu plus de 100 000 contribuables devrait rapporter 4 milliards de francs. A cette somme s'ajouteront les 2 milliards de prélèvement à la source sur les bons anonymes. Soit 6 milliards. Le coût du revenu minimal d'insertion est lui estimé à 8 milliards de francs.

Les deux textes devraient être examinés par le gouvernement au conseil des ministres du 13 juillet.

(1) D'après nos informations, il y aurait trois taux : 0,5 % entre 4 et 6,5 millions, 0,7 entre 6,5 et 12,9 millions et 0,9 % à partir de 12,9 millions.

M. Périot (CNPF) s'inquiète de la « sous-estimation des retards économiques de la France »

« Les patrons sont certainement sensibles à tout ce qu'il y a de positif dans le programme du gouvernement de Michel Rocard, dans la mesure où il reprend effectivement un certain nombre de propositions que nous n'avons jamais cessé de faire », a déclaré, le dimanche 3 juillet, M. François Périot, président du CNPF, au cours de l'émission « Forum FR 3 » sur RMC.

Mais les patrons sont inquiets et critiquent deux choses essentielles dans cette politique générale, a poursuivi le président du CNPF. « D'abord, ils critiquent le fait qu'il y ait une mise en cause directe, mais quelquefois indirecte ou même suggérée des libertés de gestion fondamentales qui leur ont été données et grâce auxquelles nous nous trouvons dans la situation économique dans laquelle nous sommes aujourd'hui. Le point (...) aux problèmes de la liberté de leur gestion effectifs, aux problèmes de la liberté de gérer ses prix, de gérer ses salaires. » Après avoir insisté sur le désaccord du patronat quant à une « surimposition de l'épargne quand cette épargne est investie dans les entreprises », M. Périot a poursuivi : « Les patrons s'inquiètent d'une sous-estimation de la gravité des retards économiques pris par la France, notamment en raison des prélèvements obligatoires fiscaux et sociaux que paient les entreprises. (...) Nous souhaiterions voir davantage de détermination et de priorité pour alléger les prélèvements des entreprises ».

« Lorsque je lis le discours de politique générale du premier ministre, j'y vois une invitation aux partenaires sociaux à remettre en question la procédure de licenciements, ce qui est un substitut à une

remise en question de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement. Quand je lis la déclaration de politique générale de Michel Rocard, je vois plusieurs paragraphes sur l'impôt sur la fortune, dont on oublie de dire qu'il ne touche pas certaines personnes fortunées, que je ne suis pas là pour défendre, mais qu'il touche directement le patrimoine investi dans les entreprises. Et là, je suis là pour le dire (...). La rigueur de gestion du SMIC que la France s'est imposée depuis 1984 n'est plus respectée », a ajouté M. Périot, tout en reconnaissant — en ce qui concerne le SMIC — qu'il ne s'agit que de « légers accrocs ». « A partir du moment où vous cédez une fois, même un petit peu, vous avez beaucoup plus de mal à ne pas céder une deuxième fois ».

« Si nous avions fait cette émission l'année dernière, jamais nous n'aurions pu penser que l'économie française aurait retrouvé le rythme qu'elle a connu. Je dis : un des facteurs essentiels de ce rythme retrouvé, c'est la confiance des chefs d'entreprise dans les libertés qu'on leur avait données ».

A une question posée sur la multiplication des contrats à durée déterminée, M. Périot a répondu : « Je trouve ça normal comme période intermédiaire d'entreprises qui savent qu'aujourd'hui il y a une reprise et qui ne sont pas encore tout à fait certaines que cette reprise durera. Et c'est à l'avantage de tout le monde ».

En conclusion, M. Périot a déclaré qu'il ne voyait pas d'urgence à ouvrir des négociations pour « revoir la façon dont nous nous sommes mis d'accord sur les licenciements ».

Pour votre
DEMEMAGEMENT
ODOUL AGENT DE
demeco
16, rue de l'Atlas-75019 Paris 42 08 10 30

DU NOUVEAU DANS LE TÉLÉPHONE DE VOITURE

nouvelle conception
nouvelle utilisation
nouveaux services

DÉSORMAIS, UNE QUALITÉ D'ÉCOUTE OPTIMALE SUR LE SYSTÈME RADIOCOM 2000 :

- ne décrochez plus votre combiné : écoutez, parlez
- ne vous formalisez plus lors de vos absences :

Le nouveau téléphone de voiture répond pour vous et vous informe à distance des appels reçus.

Le téléphone étant reconnu comme l'outil indispensable du décideur, il fallait le rendre plus performant et plus simple à utiliser : c'est aujourd'hui chose faite.

DMP COMMUNICATION
Tél. : 42-02-88-80

La politique à part entière

La politique à part entière... (Texte partiellement visible et difficile à lire en raison de la qualité de l'image et de la complexité des caractères.)

LA VIE DANS LES ENTREPRISES

Management participatif à la GAF

(Texte partiellement visible et difficile à lire en raison de la qualité de l'image et de la complexité des caractères.)

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

Économie

SOCIAL

Les propositions d'Entreprise et progrès

La politique sociale doit être un élément à part entière de la stratégie des entreprises

Souplesse et cohérence doivent guider les politiques sociales des entreprises dans les cinq à dix ans à venir, souligne un document de l'association patronale Entreprise et progrès, rendu public le lundi 4 juillet (1). Si ce texte de quarante-cinq pages se garde d'indiquer une recette unique ou une méthode universelle, il se présente comme un instrument de travail teinté de pragmatisme, un guide à entrées

multiples, où les entreprises peuvent piocher une idée, quitte à en laisser d'autres de côté. Il est le résultat des réflexions d'un groupe de dirigeants, présidé par M. Antoine Martin, le « patron » social de BSN, et composé de MM. Guy Bizot (Total CFP), Pierre Donaze (Ciba-Geigy), Pierre Le Gorrec (EDF), Armand Mehta (Casino), Jacques Paltra (Cofrema),

Pierre Vanlerenberghe, un ancien syndicaliste, aujourd'hui à Saint-Gobain.

Entreprise et progrès affirme que « la politique sociale doit être reconnue comme élément de la stratégie de l'entreprise au même titre que la politique de marketing, la politique financière ou la politique de production, avec lesquelles elle doit avoir des relations de coordination et non plus de subordination ».

Se méfiant des « effets de mode », des théories aussi séduisantes qu'éphémères et des discours « déviateurs » entre les cadres dirigeants et les catégories d'employés et d'ouvriers pour lesquelles « la formule n'est pas satisfaisante » : « Les critères d'évaluation n'existent pas, les solidarités d'équipe n'y résistent pas. »

« La coexistence de la culture d'entreprise et de la volonté de changement social, indique le document, est indispensable. Le souci de mettre en œuvre une pluralité de solutions ne doit pas détruire ou amoindrir la cohésion de l'entreprise. (...) Dans la mise en œuvre, il faut veiller à ce que la politique sociale n'aggrave pas ou ne crée pas de fossés entre des populations qui doivent coexister au sein de l'entreprise. Sa fonction est au contraire de gérer les chocs culturels, de transformer les tensions en éléments d'enrichissement et de vitalité. »

« L'association passe ensuite en revue les priorités d'une « politique sociale pertinente pour l'avenir » :

● **Politique de rémunération.** — « Une politique de rémunération ne se limite plus à un salaire dont l'individualisation doit comporter des limites ». Si les salaires rétribueront de plus en plus l'initiative, le savoir-faire humain et « la pugnacité de groupe », les entreprises doivent faire prendre conscience à leurs salariés que « la rémunération à risque ou au mérite est aléatoire », et que la partie variable du salaire peut connaître une progression comme... une régression. Quant à l'individualisation, elle requiert des « précautions ». Elle nécessite progressivement et non « rupture brutale » avec la politique salariale qui l'a précédée et mise au point préalable de critères d'appréciation clairs et équitables. « La transparence en la matière est fondamentale ».

Une distinction est également opérée sur l'individualisation elle-même — qui suppose un salaire en

gardant d'indiquer une préférence, elle se prononce pour « une pluralité de solutions ». Mais elle se montre également favorable au lancement d'un débat public institutionnel, comme pour la Sécurité sociale en 1987, sur une réforme du financement des syndicats.

● **Rôle des cadres.** — « Un escalier se balance par le haut », ce qui signifie que le profil des cadres doit changer : « L'encadrement doit surtout avoir des capacités de conduire des hommes et un potentiel de communication », mais attend des directions « la même attitude de responsabilisation, de concertation, d'encouragement à l'initiative que celle qui leur est demandée ».

● **Motivation des salariés.** — Si « l'adhésion du personnel » est un « point de passage obligé » pour la survie et la vitalité de l'entreprise, « le changement le plus urgent aujourd'hui concerne tout ce qui a trait à la satisfaction du

besoin de reconnaissance individuelle ».

● **Les conditions de travail.** — L'apparition de nouvelles technologies entraîne des changements importants sur ce point. « L'acceptation sociale, qu'elle soit individuelle ou collective, des nouvelles conditions de travail est indispensable. Le personnel concerné doit être partie prenante de cette transformation », ce qui suppose une information des salariés et des représentants du personnel, des consultations et des échanges fréquents « au cours de la période de mise en place ».

● **Emploi et responsabilité de l'entreprise.** — Après avoir évoqué l'organisation et les structures des entreprises, l'association patronale en vient à cette dernière priorité qui « se pose avec une acuité particulière pour deux catégories de personnes : les jeunes et les salariés de plus de cinquante

135 salariés des Chantiers de l'Atlantique ont reçu leur lettre de licenciement

Cent trente-cinq salariés des Chantiers de l'Atlantique (Groupe Alstom) à Saint-Nazaire ont reçu, le samedi 2 juillet, une lettre leur signifiant qu'ils figureraient sur la liste des congés de conversion décidés par la direction.

Ce courrier, font observer les syndicats, a dû être posté alors que se tenait à Paris, le 1^{er} juillet, une troisième séance de négociations avec la direction qui s'était soldée par un échec.

Depuis près de trois semaines, le dernier grand chantier naval français est paralysé par une grève, très mouvementée. Les Chantiers de l'Atlantique emploient 4 800 salariés et ont le projet de réduire leurs effectifs de 180 personnes, dont 135 par le biais des congés de conversion d'une durée de deux ans. Les travailleurs désignés par lettre sont considérés comme « inaptes » aux métiers de la construction navale par la direction. Les dossiers ont été envoyés à la Commission nationale de l'emploi qui se réunira le 21 juillet.

L'utilisation de cette procédure a surpris à Saint-Nazaire. La moitié du personnel du chantier, dont les 135 salariés des congés de conversion, est officiellement en vacances depuis la fin de la semaine dernière. Les syndicats ont convoqué une assemblée générale pour le lundi 4 juillet et envisageaient des actions à l'occasion du départ officiel du Tour de France en Loire-Atlantique.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) — Eaux d'une politique sociale : souplesse et cohérence. Créé en 1970 par François Dalle et José Ridegain, Entreprise et progrès est une association patronale qui se propose d'associer progrès et social.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

EPSILON

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE

Sigle Social : 17 rue Caumartin, 75009 PARIS RCS B 338 995 891

BIMP Finance Industrielle & Mobilière

Le Conseil d'Administration de la SICAV EPSILON, réuni le 26 mai 1988 afin d'arrêter les comptes du premier exercice clos le 31 mars 1988, proposera à l'Assemblée Générale des Actionnaires du 21 juillet 1988 la distribution d'un dividende net de F. 3,68 assorti d'un crédit d'impôt de F. 0,27.

Les Souscriptions et les rachats sont reçus auprès de :

KLUWATH-FRENCH BANK
17 rue Caumartin 75009 PARIS - Tél : 42 66 92 10
44 Avenue George V 75008 PARIS - Tél : 47 23 82 70
7 promenade des Anglais 06000 NICE - Tél : 93 88 48 44

BANQUE INDUSTRIELLE ET MOBILIERE PRIVEE
22 rue Pasquier 75008 PARIS - Tél : 40 06 60 00

YVES SOULIE, Agent de Change
3, rue Rossini 75009 PARIS - Tél : 42 46 92 20

Rappelons qu'EPSILON s'adresse aux entreprises, aux investisseurs institutionnels et aux particuliers recherchant la valorisation à moyen ou à long terme du capital et la distribution d'un coupon faible, voire nul.

La performance du 1^{er} janvier au 21 juin 1988 s'élève à 8,54% soit un taux annualisé 18,03%.

BANQUE HERVET

Le Conseil d'Administration s'est réuni le Vendredi 24 Juin 1988. Il a examiné les chiffres au 31 Mars 1988. Ceux-ci témoignent d'une activité soutenue dans l'ensemble des domaines. Le résultat brut d'exploitation pour ce premier trimestre s'élève à 34,5 Millions de francs soit une progression de 17,3% sur la même période de 1987.

Au 31 Mai 1988, le Groupe Hervet enregistre un progression d'emplois de 24% comparée à la moyenne des cinq premiers mois de 1987. Le Groupe est ainsi parvenu, tout en poursuivant une collecte active de dépôts (+13% en moyenne pour la même période) à réduire presque entièrement sa position traditionnelle de créancier structurel.

En commentant ces évolutions le Président PASCAL a observé que l'année 1988 commençait d'enregistrer les charges de recrutement et d'investissement relatives au programme de développement pluriannuel engagé par le Groupe.

LA VIE DANS LES ENTREPRISES

Management participatif à la CAMIF

La CAMIF, entreprise de vente par correspondance (1 600 salariés), qui fait partie de la confédération d'organismes d'économie sociale constituée autour de la Fédération de l'éducation nationale, achève la préparation de ses cadres au « management participatif », entamée en 1987 à la suite d'un premier « audit social » et d'une auto-critique de ses pratiques. Entre juin 1987 et septembre 1988, l'ensemble des cadres et de la maîtrise (250 personnes) auront suivi une série de séminaires de sensibilisation, portant notamment sur les méthodes d'appréciation annuelle du travail et l'individualisation des rémunérations. Les séminaires vont être complétés à partir de la rentrée par une nouvelle formation sur la résolution des problèmes et la notion d'« encadrement ».

En même temps, l'entreprise va lancer dans sa direction logistique une réflexion sur les problèmes posés par la mobilité, la circulation interne, l'organisation des postes de travail. Cela fait suite aux expériences de cordons de qualité temporaires constitués cette année dans les directions logistiques et distribution, qui réunissent les trois quarts des salariés, autour de la résolution de problèmes pratiques.

● **La SCAC sous toutes les latitudes.** — Dans le groupe SCAC (transport international, combustibles et voyages), dont le PDG est M. Vincent Boloire, 65 % des salariés sont employés dans les territoires et les départements d'outre-mer et à l'étranger. En 1987, sur 9 220 personnes (contre 9 706 en 1986), 5 885 étaient employées à l'étranger ou outre-mer et seulement 3 235 (35 %) en France métropolitaine. Dans son rapport annuel 1987, la SCAC souligne également que « la structure des effectifs hors France métropolitaine fait apparaître la part importante du personnel local (5 835 personnes, soit 57 %) dans l'ensemble de l'effectif ». Par ailleurs, la SCAC compte 952 cadres (10 %) : parmi les 431 qui sont employés à l'étranger, 68 % sont des cadres « locaux ».

● **Promotions ordes de l'emploi.** — Important groupe de distribution. Promoteur comptait 30 400 salariés en 1987, soit 2 500 de plus qu'en 1986, si on additionne les contrats à temps plein et à temps partiel. Aux hypermarchés Continent, 1 000 emplois nouveaux ont été créés. Priorité a été donnée aux candidatures internes, avec une « bourse de l'emploi » commune à tout le groupe, qui a permis beaucoup de reclassements depuis trois ans.

● **La Redoute au féminin.** — Sur 7 486 salariées, le numéro un de la vente par catalogue emploie 71 % de femmes et celles-ci représentent 83 % des moins de vingt-cinq ans, 70 % des vingt-cinq à quarante-quatre ans. Le plus souvent employées comme agents opérationnels, les femmes progressent rapidement dans la catégorie cadre (27,2 % des effectifs cadres en 1988 contre 21,6 % en 1986).

LE GROUPE SCOR

L'assemblée générale ordinaire de la SCOR, qui s'est tenue le 27 juin 1988, sous la présidence de Patrick Faugnot, a arrêté les comptes de l'exercice 1987 et pris connaissance des comptes consolidés.

Société commerciale de réassurance

Le chiffre d'affaires de la société mère en 1987 s'est élevé à 3 361 millions de francs. L'important effort de provisionnement réalisé au cours des derniers exercices a été poursuivi. Le résultat technique est cependant en forte amélioration et même très proche de l'équilibre (moins 12 millions de francs en 1987, contre moins 216 millions de francs en 1986). Les frais généraux ont été maintenus à un niveau voisin de celui de 1986. Les produits financiers, malgré la progression de revenus courants (377 millions contre 359 millions de francs) ont été en légère diminution sous l'effet de la conjoncture et d'un moindre dégageant de plus-values.

Le bénéfice de la société mère s'est élevé à 115 millions de francs contre 91 millions en 1986.

Groupe SCOR

Le chiffre d'affaires consolidé de 4,44 milliards de francs (contre 4,39 milliards de francs en 1987) est en progression de 9,1 %

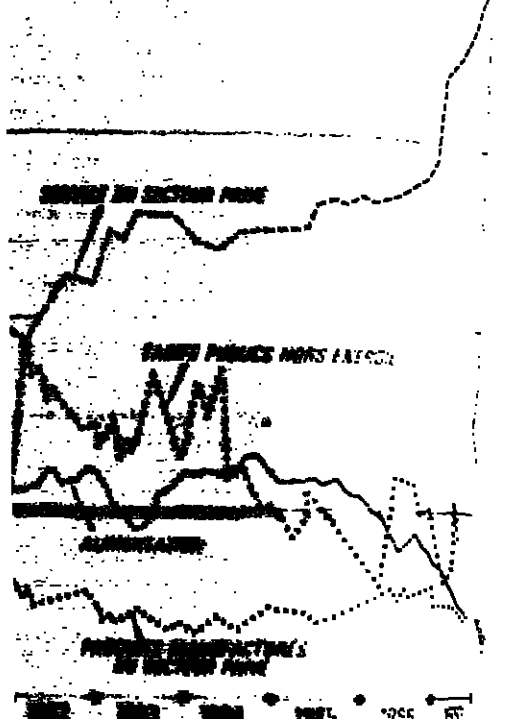
SCOR

L'assureur des assureurs

Contentement des abonnés de la SNCF

Leurs lettres au ministre

Détail : l'envolée des services



Le détail dans le secteur des services

ENAGEMENT

AGENCE

ODOUL

02 08 10 30

DU NOUVEAU

DANS LE

TÉLÉPHONE

DE VOITURE

BTM

COMMUNICATION

T.M. : 42-02-88-50

Économie

TRANSPORTS

L'accident de l'Airbus A 320 à Mulhouse

Questions sur l'enquête

L'enquête lancée par le ministre des transports pour élucider les causes de l'accident de l'Airbus A-320 qui a fait trois morts le dimanche 26 juin à Mulhouse-Habsheim suscite des réserves.

Le doyen des juges d'instruction de Mulhouse, M. Germain Sengelin, s'est étonné que l'enquête sur la catastrophe ait été confiée à une unité de gendarmerie dépendante du ministère des transports, la gendarmerie des transports aériens. « Un subordonné peut-il enquêter sur son supérieur ? », s'est interrogé M. Sengelin.

D'un autre côté, le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) met en cause la direction générale de la aviation civile par la voix de son président, M. Alain Duclos : « La France, nous a-t-il déclaré, est un des rares pays développés qui écarte de ses commissions d'enquête les syndicalistes, alors que nous, au SNPL, disposons de trois pilotes ayant suivi des cours investigations accidents. » M. Daniel Tenenbaum, directeur de l'aviation civile, avait en effet déclaré, le 27 juin, qu'il n'était pas dans la tradition française d'associer les syndicats à la recherche des causes d'une catastrophe aérienne.

Le contenu des « boîtes noires »

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissent entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Aux yeux de certains, les dés étaient pipés depuis le début de l'enquête, et la mise en cause du comportement du commandant de bord de l'avion accidenté procède de la louable intention de sauver la réputation internationale d'Airbus.

A ces critiques, M. Tenenbaum, que nous avons interrogé, réplique : « Je répondrai d'abord que la gendarmerie des transports aériens est mise à notre disposition mais qu'elle ne dépend plus de nous lorsqu'elle agit sur commission rogatoire. Ils deviennent alors officiers de police judiciaire. D'ailleurs, ce n'est pas moi, mais le procureur de la République, qui les a désignés lorsqu'il les a vus à l'œuvre sur place dans les heures qui ont suivi l'accident. Je dirai ensuite que le président de la commission d'enquête, M. Claude Béchet, pilote de Boeing-747 à Air France et membre du bureau « enquête accident », est apparu comme le président adapté pour juger les défaillances éventuelles d'un avion que l'on a présenté comme un avion d'ingénieur. Je me suis opposé à l'entrée de syndicalistes dans cette commission car celle-ci doit être composée de gens indépendants qui ne sont ni pour ni contre le pilotage à deux, ni pour ni contre les points de vue syndicaux ou patronaux. Nous tiendrons toutes les parties prenantes au courant en temps utile. »

M. Tenenbaum poursuit : « J'aurais interdit de vol l'A-320 dès le 27 juin s'il m'était apparu comme dangereux, tout comme j'ai interdit les vols de la compagnie Point Air. Pour l'heure, il ne présente aucun danger. Il importe désormais de connaître la vérité sur ce qui a abouti à la chute de l'avion. Si l'équipage à deux était à l'origine de ce drame, nous déciderions évidemment de mettre trois personnes dans son cockpit. »

Le contenu des deux « boîtes noires » prouve en effet que la responsabilité de l'équipage est très engagée, et que la conception de l'A-320 n'est pas en cause.

Mais n'est-ce pas une raison de plus pour que les droits de la défense apparaissent aux yeux des pilotes totalement respectés ? Cela ne passe-t-il pas par l'association aux travaux de la commission d'enquête de pilotes syndicalistes rompus aux analyses d'accidents, comme d'ailleurs Airbus lui-même le souhaite ? La défense de l'A-320 sera d'autant plus crédible pour ses clients futurs que son commandant de bord, qui l'a mené à Mulhouse aux limites de ses possibilités, n'apparaîtra pas sans défense.

ALAIN FAUJAS.

AFFAIRES

Nouvelle révolution dans l'horlogerie

Montre sans pile

Les montres à quartz vont-elles s'affranchir des piles boutons qui leur fournissent l'énergie nécessaire pour fonctionner ? C'est une très vieille idée, aussi ancienne que la montre à quartz, qui fitera en 1989 son vingtième anniversaire. Le groupe japonais Hattori (marque Seiko), numéro un mondial de l'horlogerie (environ 17 milliards de francs de chiffre d'affaires dans cette industrie et une production de 76 millions de montres et mouvements) s'apprête, lui, à lancer ce type de montre électronique sans pile sur le marché.

La firme japonaise a tout bonnement repris le principe de la montre mécanique automatique. Au lieu d'armer un ressort par un savant jeu d'engrenages, les mouvements de la masselotte, dont la nouvelle montre est équipée, alimentent le rotor d'une dynamo. C'est théoriquement simple, mais pas facile à réaliser puisque les ingénieurs de Seiko ont mis dix-neuf ans pour mettre au point et miniaturiser cette petite merveille.

D'après Seiko, le rotor de sa dynamo tourne dix fois plus vite que le moteur d'une montre à quartz (10 000 /min.). Appelée AGS (Automatic Generating System), la nouvelle montre est d'ores et déjà commercialisée en France aux alentours de 4 000 francs. Elle sera disponible aux États-Unis en septembre. Mais à peine sortie elle a déjà une concurrence.

L'horloger suisse Jean d'Eve a lui aussi mis au point une montre à quartz sans pile, la Samara, utilisant le même principe, et encore plus perfectionnée, paraît-il. Le démarrage de la Samara est immédiat (cinq minutes pour la Seiko). Pour l'instant la montre a dix jours d'autonomie (soixante-douze heures pour Seiko). Exposé à la Foire européenne de l'horlogerie en avril dernier, la Samara sera lancée cet été en Suisse (prix : entre 5 000 et 6 000 francs). Seiko a déposé quarante brevets pour son AGS et Jean d'Eve vingt pour la Samara.

La nouvelle technologie employée ouvre la perspective d'autres applications. Et de penser, pourquoi pas, l'équipement des stimulateurs cardiaques.

ANDRÉ DESSOT.

Alain SUIED

LA LUMIÈRE DE L'ORIGINE

Une Poésie-pour-l'autre. Contre le Mal Bourgeois. Catalogue gratuit sur demande.

GRANIT

24, rue de Vienne, 75016 PARIS Distribution Directe.

Le Monde

SCIENCES ET MÉDECINE

ÉTRANGER

La commission des « sages » et l'union monétaire

« Une banque centrale européenne ne doit pas se substituer aux banques nationales » nous déclare M. Miguel Boyer

La marche vers l'union monétaire européenne est difficile mais irréversible. Telle est, en substance, la profession de foi de M. Miguel Boyer, président de la Banque extérieure d'Espagne et nommé comme expert « indépendant » au sein de la commission chargée d'étudier les moyens de réaliser cette union.

Les deux autres experts sont M. Alexandre Lamsalysy, directeur général de la Banque des règlements internationaux, professeur à l'université de Louvain et Niels Thygesen, professeur à l'université de Copenhague.

MADRID de notre correspondant

« Il y a quelques années encore, certains gouvernements se demandaient s'il valait la peine de perdre un peu de souveraineté en matière de politique économique afin de construire l'Europe. Aujourd'hui, cette question n'a plus de sens : la dynamique de la construction européenne est telle que rester autonome est devenu tout simplement impossible. »

Tout en reconnaissant les difficultés qui l'attendent, M. Miguel Boyer est optimiste : il ne doute pas que la commission créée par les Douze au conseil européen de Hanovre va, dans le sens de l'histoire : l'union monétaire de l'Europe n'est plus, souligne-t-il, une vue de l'esprit, un simple « souhait intellectuel », mais bien, désormais, une nécessité inéluctable qui s'impose progressivement à tous.

« Pour plusieurs raisons, observe-t-il : hier encore, nombreux étaient ceux qui affirmaient que chaque pays devait être à même de conserver un pouvoir de décision autonome par exemple en matière de taux de change de sa monnaie. Mais il est devenu clair aujourd'hui que les ajustements de taux ne suffisent pas à corriger un déséquilibre de la balance des paiements. En outre, un autre élément qui favorise l'unité, c'est que nous avons assisté ces dernières années à une convergence des politiques économiques des gouvernements européens, quelle que soit leur idéologie. »

Enfin, troisième raison, poursuit M. Boyer, les progrès réalisés par la construction européenne, notamment durant la présidence allemande, rendent illusoire l'idée d'autonomie. Même pour les pays les plus réticents face au processus d'union, comme la Grande-Bretagne. Imaginez qu'un Etat décide de rester en marge du système monétaire européen. Une fois en vigueur la libre circulation des capitaux, le risque de faire face à de telles pressions contre sa monnaie que, pour le contrecarrer, il devra faire monter ses taux d'intérêt à un niveau qui rendra virtuellement impossible toute croissance de son économie.

« Il est vrai, reconnaît M. Boyer, que certains sont encore réticents parce qu'à leurs yeux, réaliser l'union monétaire européenne, c'est accepter la domination de l'Allemagne, c'est-à-dire d'un pays au taux de chômage très faible qui peut pour autant se permettre de réaliser une politique très orthodoxe de stabilité des prix. Mais si l'on admet cet argument, dans la mesure où il est de toute manière impossible de faire bande à part, la seule solution consiste à jouer le jeu de l'union monétaire européenne en amenant de l'intérieur, la RFA à assouplir sa position. »

« Il est évident que certains pays européens connaissent une situation sociale plus difficile, et ont donc besoin de croître plus rapidement, affirme notre interlocuteur. Il s'agit d'établir un moyen terme entre leurs préoccupations et celles des pays les plus avancés. C'est-à-dire de convaincre à la fois la RFA de croire un peu plus vite et les pays aux tendances inflationnistes d'être un peu moins laxistes. La réalisation de l'union monétaire européenne suppose tout autant de lutter contre les excédents excessifs de balance des paiements que contre les déficits excessifs. Tout en laissant à chaque pays le choix des moyens à employer. »

De façon semblable, la différence essentielle entre eux ne réside pas que dans la manière dont ils dépenseront ensuite ces ressources. »

M. Boyer considère que l'union monétaire européenne suppose, inévitablement, la création d'une banque centrale européenne (BCE), mais précise que « la banque centrale européenne ne doit pas se substituer aux banques centrales nationales, mais bien fonctionner parallèlement à elles. De même qu'en matière de monnaie, l'ECU doit se développer parallèlement aux monnaies nationales. Un grand volume de transactions financières, par exemple en matière de crédit, de dette publique ou d'obligations, pourrait parfaitement être comptabilisé dès aujourd'hui en ECU. »

Devant quelle instance politique la Banque centrale européenne serait-elle amenée à rendre des comptes ? « C'est évidemment l'un des problèmes de fond », reconnaît M. Boyer. « Il est évident, ajoute-t-il, que les pays dont la banque centrale nationale jouit traditionnellement d'une grande autonomie, comme la RFA, sont les plus réticents. Les Allemands craignent qu'une banque centrale européenne trop soumise au pouvoir politique ait tendance à se montrer plus permissive en matière de politique monétaire, mais on ne peut pas non plus créer un organe de technocrates complètement indépendant de tous les pouvoirs politiques. Il est évident que la Banque centrale européenne devra rendre des comptes devant le Parlement européen. Mais c'est un Parlement reflétant des situations nationales très diverses, où ceux préoccupés d'abord par la stabilité des prix devront se mettre d'accord avec ceux pour qui la lutte contre le chômage constitue la principale priorité. »

THIERRY MALINIAK.

Des taux de change de plus en plus fixes

M. Boyer définit ensuite ce qui constitue, à ses yeux, les priorités de l'union monétaire européenne. Il s'agit d'abord de parvenir à des taux de change de plus en plus fixes entre les monnaies des Douze. Tant la politique agricole commune que l'instauration du marché unique ne peuvent d'ailleurs que nous y inciter. Et plus les taux de change seront fixes, plus les politiques monétaires et fiscales tendront à s'harmoniser, même si cela pose quelques problèmes d'adaptation. »

« En outre, poursuit l'ancien ministre, le marché unique amènera les Douze à coordonner davantage leur TVA et leurs impôts indirects respectifs, tandis que la libre circulation des capitaux fera de même avec les impôts directs. Sinon, il est évident que les capitaux afflueront en masse vers le pays offrant le traitement fiscal le plus favorable. Dans ces conditions, la marge d'autonomie de chaque gouvernement en matière fiscale se réduira rapidement. En d'autres termes, les gouvernements européens percevront de plus en plus leurs impôts

de façon semblable. La différence essentielle entre eux ne réside pas que dans la manière dont ils dépenseront ensuite ces ressources. »

M. Boyer considère que l'union monétaire européenne suppose, inévitablement, la création d'une banque centrale européenne (BCE), mais précise que « la banque centrale européenne ne doit pas se substituer aux banques centrales nationales, mais bien fonctionner parallèlement à elles. De même qu'en matière de monnaie, l'ECU doit se développer parallèlement aux monnaies nationales. Un grand volume de transactions financières, par exemple en matière de crédit, de dette publique ou d'obligations, pourrait parfaitement être comptabilisé dès aujourd'hui en ECU. »

Devant quelle instance politique la Banque centrale européenne serait-elle amenée à rendre des comptes ? « C'est évidemment l'un des problèmes de fond », reconnaît M. Boyer. « Il est évident, ajoute-t-il, que les pays dont la banque centrale nationale jouit traditionnellement d'une grande autonomie, comme la RFA, sont les plus réticents. Les Allemands craignent qu'une banque centrale européenne trop soumise au pouvoir politique ait tendance à se montrer plus permissive en matière de politique monétaire, mais on ne peut pas non plus créer un organe de technocrates complètement indépendant de tous les pouvoirs politiques. Il est évident que la Banque centrale européenne devra rendre des comptes devant le Parlement européen. Mais c'est un Parlement reflétant des situations nationales très diverses, où ceux préoccupés d'abord par la stabilité des prix devront se mettre d'accord avec ceux pour qui la lutte contre le chômage constitue la principale priorité. »

THIERRY MALINIAK.

RECTIFICATIF. — Dans notre article sur le Banco central d'Espagne (le Monde du 28 juin), à l'avant-dernier paragraphe, il fallait lire : « ... Pressions aussi sur son nouvel associé M. Escamez, du président de Barriesto, M. Mario Conde, apparemment peu désireux de fusionner avec une banque dont le président et l'actionnaire principal étaient en guerre ouverte. »

REPÈRES

Assurance-maladie

Toujours en hausse

La progression des dépenses d'assurance-maladie reste forte, selon les statistiques publiées par la Caisse nationale des salaires (CNAMTS) : 3,8 % fin mai en rythme annuel (soit 1,8 % à prix constants), contre 2,8 % fin avril. L'essentiel provient de la médecine ambulatoire : les honoraires médicaux augmentaient de 9,4 % contre 7,5 % fin avril, notamment les consultations (+ 16,5 % contre + 14,8 %) et les actes de radiologie (+ 6,4 % contre 4,6 %).

Selon la CNAMTS, cet accroissement entre avril et mai est dû essentiellement à l'augmentation du nombre de jours ouvrés et aux revalorisations de tarifs intervenues en mars. Mais si l'activité des généralistes se stabilise, celle des spécialistes continue à augmenter très vite (+ 8,8 % en mai contre + 6 % en avril). Les honoraires dentaires progressent aussi (+ 3 % contre + 0,9 %). Les prescriptions suivent le mouvement, notamment les analyses biologiques (+ 9 % contre + 6,8 % fin avril) et les dépenses de pharmacie (+ 1,1 % contre 3,1 %), ainsi que les versements aux hôpitaux privés (+ 4,5 % contre + 3,4 %).

UNEDIC

Baisse du nombre de chômeurs indemnisés

En données corrigées, le nombre de chômeurs indemnisés au titre du mois de mai a diminué de 0,6 %.

Indique l'UNEDIC. En données brutes, le recul est de 2 %, et de 2,4 % par rapport à l'an passé. Au total, 2 155 800 personnes ont reçu une allocation, la baisse étant pour l'essentiel due au mouvement qui se poursuit sur les préretraités.

En effet, les préretraités sont 414 500, soit 18 % de moins en un an. Tandis que l'on compte 175 500 jeunes ayant bénéficié d'une allocation d'insertion (- 9,4 % en un an), il y a 267 300 chômeurs de longue

durée qui reçoivent l'allocation spécifique de solidarité (+ 10,5 % en un an), les deux mesures étant financées par l'Etat.

Guère plus de 13 100 personnes touchent une allocation alors qu'elles suivent une formation. Finalement, 1 265 400 personnes perçoivent l'une des allocations versées par le régime d'assurance-chômage, soit à peine 0,4 % de plus que l'an passé, preuve que la nature du chômage a évolué.

Guère plus de 13 100 personnes touchent une allocation alors qu'elles suivent une formation. Finalement, 1 265 400 personnes perçoivent l'une des allocations versées par le régime d'assurance-chômage, soit à peine 0,4 % de plus que l'an passé, preuve que la nature du chômage a évolué.



COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

Les plus beaux... (partiellement visible)

« et l'union monétaire européenne ne doit pas être une simple copie des banques nationales »
I. Miguel Boyer

Agé de quarante-neuf ans, né à Saint-Jean-de-Los, en France, de parents républicains exilés pendant la guerre civile, M. Boyer fut le premier ministre de l'économie du gouvernement socialiste de décembre 1982 à juillet 1985. Il fut ensuite ministre de l'économie et des finances dans le gouvernement de la gauche plurielle à l'origine de la reprise économique, mais qui fut vite vaincue, à l'époque où se créait le comité pour l'union monétaire européenne en 1986 et présidé par M. Valéry Giscard d'Estaing.

L'Europe, c'est un projet qui ne peut être réalisé que par une union monétaire. C'est la seule voie qui nous permette de retrouver la prospérité et de nous ouvrir sur le monde.

Il faut donc travailler à la mise en place de cette union monétaire, ce qui implique une réforme profonde de nos institutions financières.

Devant quelle instance politique la Banque centrale européenne devrait-elle être créée ? C'est un problème qui doit être résolu au plus vite.

Il est clair que la Banque centrale européenne ne peut être créée que dans un cadre institutionnel solide.

La Banque centrale européenne doit être dotée d'un statut qui lui permette d'être indépendante et de servir l'intérêt général.

Il est essentiel que la Banque centrale européenne soit dotée d'un pouvoir de sanction efficace.

La Banque centrale européenne doit être dotée d'un pouvoir de décision clair.

Il est essentiel que la Banque centrale européenne soit dotée d'un pouvoir de consultation efficace.

La Banque centrale européenne doit être dotée d'un pouvoir de coopération efficace.

Il est essentiel que la Banque centrale européenne soit dotée d'un pouvoir de médiation efficace.

La Banque centrale européenne doit être dotée d'un pouvoir de médiation efficace.

Il est essentiel que la Banque centrale européenne soit dotée d'un pouvoir de médiation efficace.

La Banque centrale européenne doit être dotée d'un pouvoir de médiation efficace.

Il est essentiel que la Banque centrale européenne soit dotée d'un pouvoir de médiation efficace.

La Banque centrale européenne doit être dotée d'un pouvoir de médiation efficace.

Il est essentiel que la Banque centrale européenne soit dotée d'un pouvoir de médiation efficace.

La Banque centrale européenne doit être dotée d'un pouvoir de médiation efficace.



«Un pas en avant important»

Résumé de l'allocation du Président Guy DEJOUANY à l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le vendredi 24 juin 1988 sous la présidence de Monsieur Guy DEJOUANY a approuvé les comptes de l'exercice 1987. Dans son allocution Monsieur DEJOUANY a souligné que l'année 1987, une bonne année pour le Groupe, avait représenté une étape de développement très significative et un pas en avant important.

Une bonne année 1987

Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement - un tiers du chiffre d'affaires du Groupe -, une forte progression d'activité a été constatée en 1987. Elle est due pour l'essentiel aux succès commerciaux de 1986, notamment à Lyon et à Brest. Cette progression commerciale s'est poursuivie en 1987 et les contrats conclus en 1986 ont apporté la gestion de 300.000 habitants supplémentaires pour l'eau et de 500.000 pour l'assainissement.

Parmi les autres événements marquants de l'exercice on peut citer : le large redressement du secteur traitement des eaux avec complet rétablissement financier de la situation d'OTV ; le développement et les bons résultats du secteur de la propriété ; la large confirmation du succès de Canal (+ 2.300.000 abonnés) ; la progression régulière dans le domaine des réseaux d'installations électriques ; la mise en route progressive des réseaux câblés où le Groupe représente à peu près la moitié du marché français actuel ; l'émergence du secteur de la santé ; les succès importants obtenus par Montenay en Amérique du Nord avec la conclusion des contrats de Dade County et de Vancouver ; la désignation comme opérateur privé pour le développement du radiotéléphone en France.

La très large ouverture internationale des principaux métiers de service du Groupe a également constitué l'un des traits saillants de 1987. Elle se mesure par l'évolution du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger (6,7 milliards de francs), mais aussi par l'importance des positions conquises en 1987 avec aux U.S.A l'acquisition d'Energy Factors (production d'électricité), et en Europe la réalisation d'une véritable implantation de nos métiers de service en Espagne (collecte des déchets et distribution d'eau) et en Grande-Bretagne (les Statutory Water Companies).

Au plan financier, le résultat net (part du Groupe) accomplit un bond vigoureux et dépasse pour la première fois la barre du milliard de francs, tandis que la capacité d'autofinancement s'élève à 3,9 milliards de francs, en augmentation d'environ 22 %. Le montant total des investissements atteint le niveau record de 7,6 milliards de francs, dépassant de près de 85 % le montant pourtant fort élevé réalisé en 1986 de 4,1 milliards de francs.

Une nouvelle configuration

L'événement important de l'année 1988 est la décision prise par le Groupe de devenir l'actionnaire majoritaire de la Société Générale d'Entreprises et l'accord conclu en mars dernier à ce sujet avec la Compagnie de Saint-Gobain.

Ainsi se trouvent atteints deux objectifs : - le pôle bâtiment et travaux publics du Groupe disposera des moyens lui permettant de jouer son rôle dans le cadre de l'Europe d'après-1992, comme dans le reste du monde, avec une taille convenable et une pluridisciplinarité des compétences ; - directement, comme à travers la SGE, la Compagnie confirme et élargit sa position de premier actionnaire de la Compagnie de Saint-Gobain (8,17 %).

Les comptes de la SGE pour 1988 auront une physionomie très encourageante et pour 1989 un résultat agréable supérieur à 100 millions de francs est attendu.

Dans sa nouvelle configuration, le Groupe Générale des Eaux devrait réaliser un chiffre d'affaires consolidé voisin de 80 milliards de francs dont 15 milliards à l'étranger, et employer plus de 125.000 personnes.

Pronostic favorable

Pour le développement, l'activité, et les résultats du Groupe en 1988, le pronostic est favorable. Le Président a précisé : "Il me semble que nous sommes en route vers un résultat part du Groupe qui ne sera pas inférieur à 1.250 millions de francs, soit une progression de l'ordre de 20 %, ce niveau de bénéfice étant obtenu avec une politique de prudence toute particulière dans l'arrêté des comptes des sociétés nouvellement entrées dans le Groupe et, notamment, de la Société Générale d'Entreprises. La marge brute d'autofinancement (4.263 millions de francs en 1987) devrait connaître une progression du même ordre de grandeur."

Le Président a ajouté que l'effort d'investissement de l'année 1988 resterait important. De nombreuses opportunités nouvelles s'offrent dans les métiers de la communication et dans le développement des métiers traditionnels de la Compagnie, notamment dans les pays de la Communauté Européenne. Un renforcement des fonds propres a donc semblé nécessaire. La volatilité des cours de la Bourse au cours des derniers mois et un certain manque de visibilité pour l'avenir proche, sont à l'origine du choix de la Compagnie d'une émission d'obligations convertibles d'un montant d'un peu plus de deux milliards de francs. Cette formule permet en effet de demander aux actionnaires de contribuer au renforcement de la capacité financière de la Compagnie, dans des conditions de prix et de rémunération attractives, et de les associer très étroitement, par l'effet de levier lié à la convertibilité des obligations, aux résultats à moyen et long terme de l'action en profondeur actuellement entreprise.

En conclusion, le Président a souligné : "Nous avons réalisé depuis quelques années d'importantes mutations, une véritable «révolution tranquille» disent certains. Notre volonté est en permanence de privilégier un nombre limité de domaines d'actions complémentaires et d'y concentrer nos efforts de manière cohérente. Ces secteurs sont actuellement au nombre de quatre :

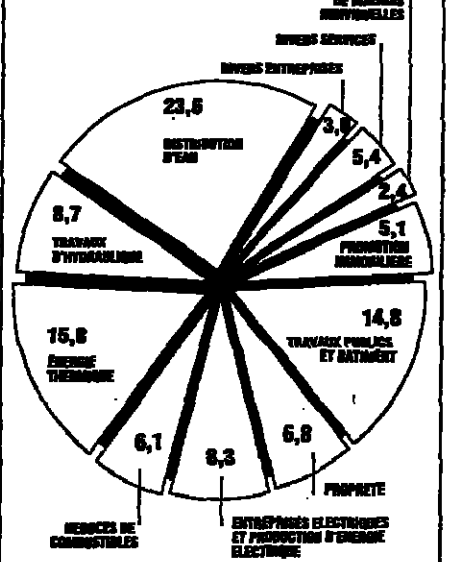
- l'eau et l'assainissement, métier de base,
 - les autres services urbains et collectifs, au sens le plus large du mot,
 - la grande entreprise,
 - la communication, sous ses divers aspects.
- Et dans chacun de ces quatre grands secteurs nos pensées sont tournées vers les

implantations à l'étranger. Préoccupation du long terme et approche locale restent les caractères principaux de notre démarche qui s'appuie sur le professionnalisme, l'esprit de travail en équipe et le sens de la responsabilité."

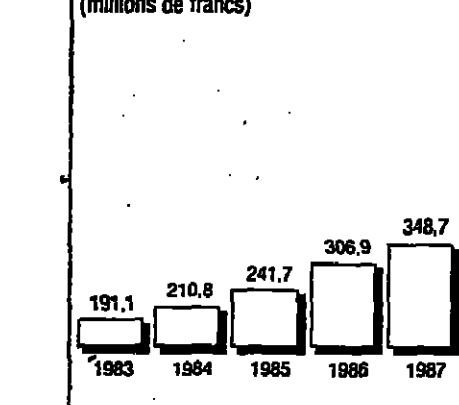
L'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 1988 a décidé de distribuer un dividende net par action de 25 francs, payable soit en espèces, soit en actions. Tout actionnaire doit opter pour l'un ou l'autre mode de paiement, le mode de paiement choisi s'appliquant à la totalité des titres. Si le montant net des dividendes pour lesquels est exercé l'option, ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourra obtenir le nombre d'actions immédiatement supérieur en versant le jour où il exerce son option la différence en numéraire, ou recevoir le nombre d'actions immédiatement inférieur, complété d'une souche en espèces versée par la Société. La valeur unitaire de l'action fixée par le Conseil d'Administration pour le paiement du dividende en actions est de 1 065 francs. Les actionnaires pourront opter pour le paiement du dividende net en espèces ou en actions entre le 11 juillet et le 12 août 1988, période de souscription, auprès du Service des Titres de la Compagnie Générale des Eaux - 52, rue d'Anjou, 75008 Paris - ou auprès des intermédiaires financiers, banques et agents de change. Les actions émises porteront jouissance au 1er janvier 1988. Les actionnaires qui n'auront pas exercé leur option le 12 août 1988 au plus tard, ne pourront recevoir leur dividende qu'en espèces.

Chiffres consolidés (millions de francs)	1984	1985	1986	1987
Chiffres d'affaires consolidés hors taxes	39.901	44.231	48.038	52.966
Chiffres d'affaires à l'étranger	5.900	5.500	6.000	6.700
Résultat net, part du Groupe	495,7	603,4	765,5	1.047,2
Montant des bénéfices distribués	210,8	241,7	306,9	348,7
Marge brute d'autofinancement	2.963,8	3.309,5	3.745,0	4.262,8
Investissements	2.483,1	2.509,1	4.121,5	7.600,3

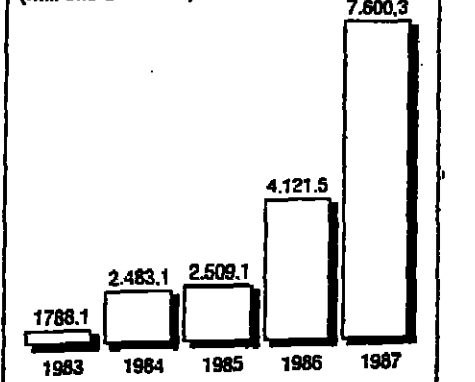
Chiffre d'affaires consolidé 1987 (%)



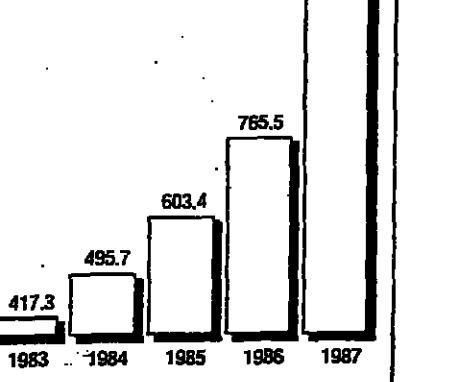
Montant des bénéfices distribués (millions de francs)



Investissements (millions de francs)



Résultat net, part du Groupe (millions de francs)



sca
SPÉCIALISÉ
TRADING
...
75007 PARIS
01 49 91 32 39

Marchés financiers

Poussée de fièvre momentanée sur le dollar et le pétrole

Sensibles à tout événement dans le Golfe, les marchés financiers et pétroliers ne pouvaient manquer de réagir à la destruction d'un Airbus iranien par la marine américaine. Les premiers ouvert, les marchés asiatiques ont marqué l'événement par une vive hausse du dollar, qui a atteint, en cours de séance, son niveau le plus haut de l'année, 135,20 yens. Une poussée contrebalançée par la crainte d'une intervention de la Banque du Japon et par des prises de bénéfices. En fin de journée, la fièvre du billet vert se calmait pour clore à 134,85 yens et 1,8225 marks. L'Europe partait sur ces bases pour échanger la

devise américaine, dans la matinée du lundi 4 juillet, à 134,75 yens, 1,8230 DM et 6,1450 FF, un peu plus haut qu'en fin de journée, vendredi 1^{er} juillet, mais les marchés restaient très calmes dans l'ensemble, New-York étant fermé en raison des fêtes de l'Indépendance. Le même phénomène a permis au brut de gagner 20 cents en début de journée, le lundi 4 juillet, mais les professionnels estimaient que cette reprise serait de courte durée. Les cours du pétrole américain, tombés à leur plus bas niveau depuis la fin de 1986, la semaine dernière, resteront, selon eux, déprimés.

SEB rachète Rowenta

SEB, spécialiste français du petit électroménager, a racheté la société allemande Rowenta au groupe américain Chicago Pacific Corporation, qui l'avait acquise il y a deux ans.

Après une restructuration importante de 1983 à 1986, SEB affichait avec les marques Calor, SEB, Tefal, un chiffre d'affaires de 3,7 milliards de francs pour 1987 et un résultat de 360 millions de francs en croissance de 30 % sur l'exercice précédent. Rowenta a réalisé un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs et un résultat de 70 millions de francs. Grâce à cette acquisition, le groupe français deviendra en 1988, avec un chiffre d'affaires de 6 milliards de

francs, l'un des leaders mondiaux dans sa catégorie.

En effet, les deux entreprises sont complémentaires. SEB est particulièrement performant dans les produits anti-adhésifs et les friteuses, Rowenta s'est affirmé dans le domaine des fers à repasser, les cafetières et produit des aspirateurs. Les deux réseaux de vente se complètent également : Rowenta est présent en 174 et en Italie, tandis que SEB a conquis le nord de l'Europe.

Cet achat permettra à SEB d'acquiescer une dimension internationale à la veille du grand marché européen de 1993 et il dotera l'entreprise française de nouveaux moyens pour lutter contre la concurrence des Etats-Unis et des Japonais.

BASF reprend l'activité « liants » de Polysar

Le groupe allemand BASF, numéro un mondial de la chimie, reprend l'activité en Amérique du Nord. Il vient de racheter pour 500 millions de dollars américains (2,54 milliards de francs) la division « latex » (dispersions de polymères) de la firme canadienne Polysar du groupe Nova Corp. Cette branche d'activité, qui emploie 760 personnes au total, est propriétaire de quatre usines, trois en Amé-

rique du Nord et une aux Pays-Bas à Arnhem. Elle détient, en outre, des participations de sociétés communes en Finlande et en Chine populaire et a signé un contrat de travail à façon avec des tiers en France à La Wantzenau (Bas-Rhin).

BASF, qui compte parmi les principaux producteurs mondiaux de dispersions de polymères, était jusqu'ici pratiquement absent de l'Amérique du Nord dans cette activité. Grâce à cette acquisition, le groupe dispose, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, de débouchés importants sur un marché très prometteur.

Les dispersions de polymères servent de liants dans le couchage du papier et du carton. Elles entrent dans la fabrication des non-tissés et des tapis, des colles et des peintures, du cuir et du textile. Elles sont également utilisées dans le bâtiment et trouvent des applications dans de nombreux autres secteurs industriels.

La dernière grande acquisition de BASF en Amérique du Nord remonte à 1985 avec le rachat pour 1 milliard de dollars d'Imount (encres d'imprimerie).

Baisse du bénéfice de la Bundespost

Le bénéfice de la Bundespost a baissé en 1987 à 2,7 milliards de deutschemarks (9,1 milliards de francs) contre 3,3 milliards en 1986. Ce sont les activités postales qui ont une nouvelle fois pesé sur les comptes avec une perte de 2,6 milliards de deutschemarks (8,7 milliards de francs), tandis que les télécommunications et les services financiers sont bénéficiaires. Le gouvernement de Bonn a adopté en mai un projet prévoyant l'éclatement de la Bundespost en trois unités : postes, télécommunications et services financiers.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE D'ENTREPRISES

L'assemblée générale ordinaire, tenue sous la présidence de M. Maurice Mathieu, président du conseil de surveillance, a approuvé les comptes de l'exercice 1987.

Le chiffre d'affaires HT consolidé du groupe SAE s'est élevé à 18,7 milliards de francs, répartis à raison de 65 % en France, 28 % aux Etats-Unis et en Australie, 7 % à l'étranger.

Le bénéfice net de la société SAE s'est élevé à 145,5 millions de francs.

Le bénéfice net consolidé total s'est

élevé à 287,1 millions de francs, en progression de 10 %.

Le bénéfice net consolidé part du groupe s'est élevé à 240,1 millions de francs, en progression de 8 %.

Le dividende est maintenu à 30 F net, soit 45 F, avant fiscalité comprise, ce qui correspond à une progression de 25 % du montant du bénéfice distribué compte tenu de l'augmentation de capital.

Il est mis en paiement à compter du 1^{er} juillet, en numéraire ou en actions nouvelles de SAE, au choix de l'actionnaire.

ASFFI (Association des sociétés et Fonds français d'investissement)

L'assemblée générale annuelle de l'ASFFI s'est tenue, le 23 juin 1988, sous la présidence de M. de Feuillade de Chauvin. Dans son allocution, celui-ci, après avoir constaté que, malgré la crise boursière, l'actif des OPCVM français, avec 1.136 milliards de francs à fin 87, avait poursuivi sa progression, et évoqué la place considérable (47 %) qu'y occupent les organismes de court terme, a insisté sur la nécessité de réorienter les investissements des SICAV et fonds français vers les actions, tant françaises qu'étrangères. Il a également souligné le caractère impératif d'un aménagement rapide de la législation et de la fiscalité régissant les OPCVM français, afin que ceux-ci ne souffrent pas d'un lourd handicap vis-à-vis de leurs concurrents des autres pays de la Communauté, après le 1^{er} octobre 1989, date de l'ouverture européenne dans ce domaine. Il s'est ensuite félicité du comportement, pendant la crise boursière d'octobre 1987, des actionnaires et porteurs de parts des OPCVM

français, qui ont conservé leur confiance à leurs gestionnaires et s'en sont généralement bien trouvés, preuve du rôle éminent de ces organismes dans la protection de l'épargne. Il a, enfin, décrit dans ses grandes lignes, le rapide développement de l'actif déployé par l'ASFFI, tant en France que sur le plan international, notamment dans le cadre de la Fédération européenne des fonds et sociétés d'investissement.

Au cours de la séance du comité de direction qui a suivi, M. Pierre Bailly a été nommé président de l'ASFFI. M. de Feuillade de Chauvin, qui n'avait pas demandé le renouvellement de son mandat, a été nommé président d'honneur aux côtés de M. Gaston Défossez.

MM. François Honnelle et Maurice Leruth ont été reconduits dans leurs fonctions de vice-présidents. M. Henri Parent a été désigné comme vice-président et président de la section des SICAV, en remplacement de M. Pierre Bailly.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Indice général, base 100 : 28 décembre 1987

24 juin 1^{er} juillet

Valeurs franc, à rev. variable	123,7	124,2
Valeurs industrielles	123,9	129
Valeurs étrangères	113	113
Mécanisme financier	127,8	127,7
Chimie	128,7	128,8
Métallurgie, sidérurgie	139	144
Electricité, électronique	128,8	128,7
Bâtiment et matériaux	120,1	119,7
Ind. de consommation non alim.	125,7	126
Agr. alimentaire	131,2	133,2
Distribution	115,4	114,8
Transport, télécom. services	127,1	126,6
Crédit	129,5	133,2
Autres banques	114,8	114,8
Social	95,1	93
Immobilier et financier	87,7	88,5
Investissement et portefeuille	125,2	126,7

Base 100 : 28 décembre 1984

Valeurs franc, à rev. variable

Valeurs étrangères

Base 100 en 1972

Valeurs franc, à rev. variable

Valeurs étrangères

Base 100 : 31 décembre 1980

Indice des val. franc, à rev. fixe

Engagem. d'Etat

Engagem. garantis et assimilés

Sociétés

Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général

Indice des val. franc, à rev. fixe

Engagem. d'Etat

Engagem. garantis et assimilés

Sociétés

Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général

Indice des val. franc, à rev. fixe

Engagem. d'Etat

Engagem. garantis et assimilés

Sociétés

Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général

Indice des val. franc, à rev. fixe

Engagem. d'Etat

Engagem. garantis et assimilés

Sociétés

PARIS, 4 juillet

Ferme

Début de semaine calme mais ferme au palais Brongniart. Alors que la Bourse de Tokyo, tout comme celle de Londres, marquaient une certaine indécision au lendemain de la destruction par la flotte américaine d'un Airbus iranien, la place parisienne ne subissait pas trop de fortes émotions. Les investisseurs de Wall Street, en raison des fêtes de l'Indépendance, n'ont pas économiquement pesé sur l'activité. L'indicateur insensibilisé, qui avait couvert la journée sur une avance de 0,29 %, se maintient à + 0,44 % à l'issue de la séance.

Nous pourrions spéculer, comme un questionnaire, serait-il de constater que la France échappait toujours au syndrome d'une hausse des taux d'intérêt.

Mais, tout comme ces derniers jours, l'intérêt se portait autour de LVMH, Louis-Vuitton-Moët Hennessy. Les transactions demeurent et s'élevées l'78 790 pour seule journée de vendredi) que nombre d'intervenants croient à une OPA sur ce leader du secteur de luxe. Et d'évoquer M. Bernard Arnault, le président de la Française Agache, ou encore un groupe étranger.

Dans le premier cas, un représentant de la Française Agache a formellement démenti cette rumeur, ne contestant cependant pas la possibilité de titres par son groupe. En revanche, aucune confirmation ou infirmation d'une éventuelle OPA d'origine étrangère. Certains généraux étaient cependant un certain nombre d'achats de titres LVMH pour des clients anglo-saxons. Au chapitre des hausses également, l'Air liquide et la SOCOM qui a subitement gagné plus de 8 % en hausse ont marqué Lussier, Talot de Lussac et Mouloussis.

Les cotations de Monocorfort, tout comme celles de WABCO-Westinghouse étaient suspendues sur marchés hors-cote. Plusieurs franchise-segments de seul étaient également annoncés : la Compagnie Lebon a indiqué ne plus détenir que 10,01 % de la Compagnie d'Etats et d'Investissements (IEI, filiale de Crédit Lyonnais) a porté sa participation de 18,45 % à 31,70 % dans la Rochette Carpa. Toutefois, après l'augmentation de capital de cette firme à laquelle l'IEI ne participera pas, sa part reviendra à 15,86 %.

Enfin, sur le MATIF, dans un marché relativement calme, le contrat de septembre gagnait 0,15 % à 104,50.

LONDRES

« Une année extraordinaire »
Le Stock Exchange a connu « une année extraordinaire », essentiellement grâce au niveau record d'activité enregistré lors de la crise boursière d'octobre 1987, a déclaré Sir Nicholas Goodson, président de la Bourse de Londres. Les bénéfices de la Bourse de Londres se sont, en effet, élevés à 28,9 millions de livres (290 millions de francs) contre 7,1 millions de livres (74 millions de francs) l'année précédente. Les revenus du Stock Exchange dépendent essentiellement du nombre de transactions passées.

Si le montant des transactions quotidiennes a avoisiné les 25 000 durant cette dernière semaine de juin, le 21 octobre 1987 avait enregistré un record avec 103 000 transactions, et l'activité avait connu un rythme très soutenu au cours des semaines suivantes.

La prospérité de la Bourse a, d'autre part, été favorisée par les réformes fiscales, qui ont encouragé le développement des capitaux populaires, a ajouté Sir Nicholas, et les modifications apportées au Financial Services Act, qui s'appliquent aux transactions boursières.

Sir Nicholas doit quitter son poste à la fin de l'année pour devenir président de la banque Trustee Savings Bank (TSB).

TOKYO, 4 juillet

Morne

Morne séance à la Bourse de Tokyo lundi, où les investisseurs ont préféré rester dans l'expectative. Et pour cause : nul ne sait quels seront les conséquences de la destruction d'un Airbus iranien par les Américains ou encore jusqu'où évoluera la parité dollar-yen. Dans ces conditions, l'indice Nikkei demeurait relativement stable, clôturant à 27 360,39, en baisse de 2,13 yens. Les intervenants ont également préféré ne pas prendre de positions, en raison de la fermeture de Wall Street, le 4 juillet étant férié aux Etats-Unis en raison des fêtes de l'Indépendance.

Les grandes valeurs comme les sidérurgiques, après une faible progression en début de journée, se sont stabilisées en fin de séance. Les cotations du secteur pétrolier (Teikoku Oil et Arabian Oil) étaient en forte hausse, ainsi que les actions des changeurs japonais. En revanche, sur le marché obligataire, les cours des emprunts d'Etat ont fortement reculé.

FAITS ET RESULTATS

● Banque Lazard : baisse de 12,7 % du bénéfice en 1987. - Le bénéfice d'affaires Lazard Frères et Cie a enregistré, en 1987, une baisse de 12,7 % de son bénéfice. Il s'élevait à 233,9 millions de francs, contre 268,1 millions en 1986. Au terme de l'an dernier, le produit d'exploitation bancaire est en hausse sensible à 805,3 millions de francs, contre 601,1. Le total du bilan de la banque a diminué à 2,78 milliards de francs, contre 2,90 milliards de francs un an plus tôt.

● Hausse de 2 % à 4 % des loyers - loi de 1948. - Les loyers de sept cent mille logements encore soumis à la loi du 1^{er} septembre 1948 peuvent être augmentés depuis le 1^{er} juillet, de 2 % à 4 %, selon un avis publié dans le Journal officiel du 1^{er} juillet. La hausse peut atteindre au maximum 2 % pour les catégories de logements IIIA et IIIB. Elle peut atteindre 4 % pour les catégories IIC et IIB.

● Electronique acquiert Allftec. - Electronique, le géant de l'électronique, a racheté la société italienne Allftec, qui détient un quart du marché italien de l'aspirateur. Allftec emploie soixante-quinze salariés et a réalisé, en 1987, un chiffre d'affaires équivalent à 125 millions de francs français. Electronique, qui détient déjà 20 % du marché mondial de l'aspirateur, renforce ainsi sa position sur le marché italien.

● Bourgeois-Montreuil rachète les transports Merissem. - Le groupe Bourgeois-Montreuil, l'un des premiers transporteurs français a annoncé, samedi, qu'il venait d'acquiescer les transports Merissem, entreprise opérant principalement en Normandie, dans le Nord et la région parisienne. Déjà présent à Rouen, Bourgeois-

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,1450 F ↑

Le dollar était en forte hausse lundi sur les marchés des changes, clôturant à 134,85 yens, contre 134,50 yens vendredi. La devise américaine avait même ouvert la journée en nette progression à 135,15 yens, dépassant le seuil des 135 yens pour la première fois depuis le 24 novembre 1987. A Paris, le dollar était en hausse à 6,1450 F, contre 6,1330 F à la clôture des échanges interbancaires de vendredi et 6,1425 F au fixing du même jour.

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

Valeurs françaises : 124,7

Valeurs étrangères : 114,6

C* des agents de change (base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général : 357 358,7

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

30 juin 1^{er} juillet

Industrielles : 2141,71 2131,58

LONDRES (Indice - Financial Times)

30 juin 1^{er} juillet

Industrielles : 1483,29 1485,10

Mines d'or : 287,28 288,49

Fonds d'Etat : 87,92 87,82

TOKYO

2 juillet 4 juillet

Nikkei Dow Jones : 27362,52 27368,39

Indice général : 2148,97 2148,25

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (4 juillet) : 79/16-7/16

New-York (1^{er} juillet) : 7/13/16

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

COURS DU JOUR

UN MOIS

DEUX MOIS

SIX MOIS

SE-11

S. Fran.

Yen (100)

DM

Finan.

FB (100)

FS

L (1 000)

E

F. franc.

TAUX DES EUROMONNAIES

SE-11

DM

Finan.

F.B. (100)

F.S.

L (1 000)

E

F. franc.

PARIS:

Second marché (réduction)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.R.P.S.A.	300	300	BC	154	146
Amal & Associés	328	348	Ind. Alcatel	306	317
Agropar	200	275	La Commande Electron.	344	386
B.A.C.	430	430	La Générale des Eaux	278	271 80
B. Demachy & Assoc.	240	248	Loire Investissement	250	280
B.L.C.M.	530	551	Lycap	100	100
B.P.F.	435	435	Martin Mariette	300	300
Bouygues	380	388 80	Metallurg. Nord	143 50	146
Bouygues	330	320	Métropole Interact.	253	284 50
Bouygues	1050	1050	Micromerica	136	130 50
CB&L de Lyon	1440	1480	M.M.B.A.	576	576
Calsonic	748	767	Alphar	252	251 10
Castel	644	641	Neuville-Salmes	670	680
Castel Plus	981	1030	Orion-Logis	203	203
Castel	279	279	Or. Gen. Fin.	320	320
C.A.I.-de-Fr. (C.I.C.I.)	122 80	123	Praxair (C. I. S. F.)	99 80	98 90
C.A.T.E.	988	900	Praxair Assurance	520	482
C.E.L.M.	310	310	Public Finance	282	281
C. Equip. Elec.	640	640	Rand	958	958
CELEL	440	440	St-Gobain Etalage	1200	1200
CELEP	1386	1410	St-Gobain Mayson	174	174
C.E.P. Communication	671	698	S.C.G.P.M.	280	280
C.I.M.	531	528	Sagat	582	580
CEP	644	641	Sev. Mar.	1380	1400
CEP	268	241	S.E.P.	1420	1420
CEP	902	905	S.M.T. Equip.	281 50	281 50
CEP	430	433 70	Sodafin	840	850
CEP	184	181 40	Sodafin	240	233 80
CEP	488	488	Sopre	282 30	284 40
CEP	1100	1058	Union	157	158
CEP	615	620	Union Franc. de Fr.	401	400
CEP	980	950	Valeurs de France	337	337
CEP	125 80	128 40			
CEP	21 90	24 50			
CEP	482	472			
CEP	584	508			
CEP	310	310			
CEP	244	243			
CEP	230	228			
CEP	133	137			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ
LEMONDE

Marché des options négociables

le 1^{er} juillet 1988

Nombre de contrats : 10 232.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Accor	440	40	-	-	-
CCE	330	15	24	-	-
EF-Anglois	330	18,25	25	14,50	-
Lafarge-Coppée	1300	181	149	52	70
Michele	208	33	39	8	13
Milif	1300	159	-	75	95
Paribas	400	16,50	26	-	-
Pengaut	1100	215	-	20	35
Saint-Gobain	440	71,50	-	4,50	-
Thomson-CSF	180	32,50	-	4,80	-

MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 1^{er} juillet 1988

Nombre de contrats : 42 743

PARIS Second marché (selection)

Table of stock market values for the Paris Second Market, listing various companies and their current prices.

LA BOURSE SUR MARCHÉ 36-15 TAPEZ LEMOND

Table titled 'MATIF' showing market data for various commodities and indices.

Table titled 'ECHANGES' showing exchange rates for various currencies.

Table titled 'INDICES' showing various market indices and their values.

Table titled 'BOURSES' showing market data for various international exchanges.

Table titled 'BIBLIOMONNAIES' showing data related to banknotes and currencies.

Marchés financiers

BOURSE DU 4 JUILLET

Main table of stock market values for July 4th, including sections for 'Règlement mensuel' and 'Cours relevés à 14 h 55'.

Comptant (selection) SICAV (selection) 1/7

Table of 'Comptant' and 'SICAV' values, listing various financial instruments and their prices.

Table titled 'Cote des changes' and 'Marché libre de l'or', showing exchange rates and gold market data.

Table titled 'PUBLICITÉ FINANCIÈRE' containing financial advertisements and contact information.

ÉTRANGER 3 Philippines : des milices civiles armées ont été créées en zone rurale. 4,5 La destruction de l'Airbus d'Iran par l'US Navy au-dessus du détroit d'Ormuz. 6 Mexique : avant les élections du 6 juillet, le parti au pouvoir manifeste sa force.	POLITIQUE 7 Le comité central du RPR. 10 Le comité directeur du PS. 11 Le conseil national du PR. DÉBATS 2 « Centre ou marais ? » par Maurice Duverger.	SOCIÉTÉ 12 L'église catholique après l'excommunication de Mgr Lefebvre. 18 Un encyclopédiste en colère. 13 SPORTS : le Grand Prix de France de formule 1. - Les Internationaux de tennis de Grande-Bretagne.	CULTURE 14 Musiques : Sergiu Celibidache au Festival de Seine-Maritime ; Cinéma : Images Caraïbes. 15 Photographies : les rencontres d'Arles. Genève. Asses au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. - COMMUNICATION	ÉCONOMIE 26 Les déclarations de M. Rocard au « Grand jury RTL-le Monde ». 27 La commission des « sages » et l'union monétaire. 28 L'accident de l'Airbus A-320 à Mulhouse. 30-31 Marchés financiers.	SERVICES Abonnements 2 Annonces classées 22 à 25 Cartes 18 Loto 18 Echecs 18 Météorologie 17 Mots croisés 17 Radio-télévision 17 Spectacles 16	TÉLÉMATIQUE • Admissions aux grandes écoles, EDHEC et ESTP, ECOLES. • L'Info 24/24, FLASH 38-15 taping LEMONDE • Tous les jeux du Monde, JEU • Les corrigés du BAC, BAC 38-15 taping LM
--	--	---	--	---	--	--

La destruction de l'Airbus d'Iran Air par l'US Navy

Les explications embarrassées de Washington

M. Reagan : « Une terrible tragédie humaine »

Washington. — Voici le texte de la déclaration faite par le président Ronald Reagan, dimanche, pour annoncer que les forces armées américaines dans le Golfe ont abattu un Airbus iranien transportant deux cent quatre-vingt-deux personnes.

« J'ai la tristesse d'annoncer qu'il s'agit d'une tragédie humaine, et en annonçant l'ouverture d'une enquête approfondie. Mais le président en vacances en Californie ne devait rentrer que lundi dans la capitale désertée en raison de la fête nationale pour voir le grand feu d'artifice du balcon de la Maison Blanche.

Ainsi ne décèle-t-on ici aucune atmosphère de crise, tout au plus un certain embarras, surtout de la part de l'amiral Crowe, chef de l'état-major conjoint, le chef militaire le plus élevé de la hiérarchie, auquel incombe la mission délicate de corriger au plus vite les premières informations de ses subordonnés. Certains d'entre eux avaient rapidement affirmé qu'il n'existait aucun rapport entre l'affrontement naval engagé dans le Golfe et la catastrophe de l'Airbus iranien. Mais jusqu'à présent aucune explication solide n'a été donnée sur l'erreur fatale commise par le commandant du Vincennes, un croiseur disposant d'un système de détection électronique perfectionné, considéré ici comme le navire de guerre le plus moderne du monde.

L'amiral n'a pas vraiment expliqué la défaillance de la haute technologie du Vincennes. L'enquête du ministère de la Défense aura à déterminer si l'incident est dû à une erreur humaine ou à un équipement défectueux.

L'amiral Crowe a affirmé que l'appareil iranien ne s'était pas identifié et que son identification était impossible parce qu'il se dirigeait à grande vitesse directement sur le navire. En fait, après l'attaque de la frégate « Stark », frappée il y a un an par deux « Exocet » iraniens, qui provoqua la mort de trente sept

WASHINGTON correspondance

« Une terrible tragédie humaine », a déclaré, le dimanche 3 juillet, le président Reagan en exprimant ses profonds regrets et ses condoléances, et en annonçant l'ouverture d'une enquête approfondie. Mais le président en vacances en Californie ne devait rentrer que lundi dans la capitale désertée en raison de la fête nationale pour voir le grand feu d'artifice du balcon de la Maison Blanche.

Ainsi ne décèle-t-on ici aucune atmosphère de crise, tout au plus un certain embarras, surtout de la part de l'amiral Crowe, chef de l'état-major conjoint, le chef militaire le plus élevé de la hiérarchie, auquel incombe la mission délicate de corriger au plus vite les premières informations de ses subordonnés. Certains d'entre eux avaient rapidement affirmé qu'il n'existait aucun rapport entre l'affrontement naval engagé dans le Golfe et la catastrophe de l'Airbus iranien. Mais jusqu'à présent aucune explication solide n'a été donnée sur l'erreur fatale commise par le commandant du Vincennes, un croiseur disposant d'un système de détection électronique perfectionné, considéré ici comme le navire de guerre le plus moderne du monde.

L'amiral n'a pas vraiment expliqué la défaillance de la haute technologie du Vincennes. L'enquête du ministère de la Défense aura à déterminer si l'incident est dû à une erreur humaine ou à un équipement défectueux.

L'amiral Crowe a affirmé que l'appareil iranien ne s'était pas identifié et que son identification était impossible parce qu'il se dirigeait à grande vitesse directement sur le navire. En fait, après l'attaque de la frégate « Stark », frappée il y a un an par deux « Exocet » iraniens, qui provoqua la mort de trente sept

marins et fut suivie de sanctions contre le commandement, l'attitude des commandants a changé : décidés à ne prendre aucun risque, ces derniers estiment maintenant que tout appareil qui ne s'identifie pas en se dirigeant vers les bâtiments officiels a des intentions « hostiles ».

Aussi bien l'amiral Crowe que le président Reagan ont eu surtout à cœur de justifier la décision du commandant du « Vincennes », en tout cas de lui trouver des circonstances atténuantes. Déjà engagé dans un affrontement avec des vedettes iraniennes, il avait de bonnes raisons de croire que son navire allait être attaqué par un appareil ennemi. Il n'avait pas le temps, souligne-t-on, de bien vérifier les caractéristiques de l'avion fonçant à toute vitesse sur son bâtiment et que son radar avait identifié comme un chasseur F-14. Ainsi, selon le président Reagan, le commandant a appliqué correctement les instructions permanentes prévues pour les opérations de légitime défense. L'amiral Crowe n'a pas manqué de faire état du contexte dans lequel s'est produit l'incident. Depuis plusieurs jours en effet des forces iraniennes menaient des opérations de harcèlement contre les navires américains.

« L'obligation numéro un d'un commandant est de protéger son navire et ses hommes », a conclu l'amiral, justifiant ainsi la nervosité des officiers américains.

En attendant que les explications plus détaillées que l'enquête devrait apporter, le souci principal des officiels est de prévenir les réactions négatives de l'opinion mondiale et des adversaires au Congrès de la politique américaine dans le Golfe. Vis-à-vis de l'extérieur, on rejette avec force toute assimilation avec l'affaire de l'avion sud-coréen abattu en 1983 par les Soviétiques. L'Airbus iranien, dit-on, évoluait dans une zone de combats ; il avait reçu des messages d'avertissement ;

enfin, le gouvernement américain, à la différence des Soviétiques, n'a pas attendu longtemps pour reconnaître l'« erreur » commise, et exprimer ses regrets. En fait, ayant en mémoire les effets désastreux au plan des relations publiques de l'affaire de l'avion sud-coréen pour les Soviétiques, le président Reagan et ses conseillers ont rapidement décidé de ne pas retarder l'aveu de la « méprise ». La promptitude s'imposait.

L'attente d'une réaction iranienne

La Maison Blanche attend poliment que les adversaires de sa politique dans le Golfe utilisent l'affaire pour renforcer leurs critiques contre la présence navale américaine et son extension, puisque depuis avril l'US Navy assure également la protection de navires neutres qui lui demandent assistance. Quarante-huit heures avant la destruction de l'Airbus d'Iran-Air, un pétrolier danois avait requis et obtenu la protection des escortes américaines. Pour le moment, à l'exception du pasteur Jesse Jackson, les quelques membres du Congrès encore dans la capitale ont approuvé l'attitude du commandant du « Vincennes ». Le gouverneur Dukakis, candidat démocrate à la prochaine élection présidentielle, s'est refusé notamment à critiquer la politique du président. « Nos forces armées ont le droit de se défendre quand on les attaque », a-t-il dit. Aussi bien les officiels répètent-ils avec force que la politique américaine dans le Golfe ne changera pas.

Les préoccupations les plus vives concernent la réaction des Iraniens. On s'attend bien sûr à des représailles, mais de quel ordre ? On pense qu'elles pourraient se traduire, soit par une extension de la guerre navale, soit par des attaques terroristes contre le personnel et les installations des missions diplomatiques américaines dans le monde, soit encore par des mesures restrictives contre les otages américains. Au département d'Etat on craint surtout que l'affaire ne renforce à Téhéran le camp des « durs » à un moment où les modérés semblaient gagner du terrain. Ainsi les efforts discrets pour tenter de rétablir un dialogue entre Washington et Téhéran se trouveraient ajournés pour une période de temps indéterminée.

HENRI PIERRE.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 4 juillet
Grand calme

La semaine a débuté dans le calme à la Bourse de Paris en raison des départs en vacances et surtout de la fermeture de Wall Street, les Etats-Unis célébrant les fêtes de l'Indépendance. L'indicateur instantané se maintenait à 0,42 %. En hausse figuraient des titres comme Cofinég (+ 7,9 %), LVMH (+ 6,9 %), Interball (+ 5,4 %) et Cédélec (+ 5,4 %). En baisse, on notait Lesieur - 5,9 %, Eurocom (- 3,8 %) et Lebon (- 3,1 %).

La cotation du fabricant d'appareil électroménager SEB était suspendue pendant près d'une heure pour permettre aux investisseurs de prendre connaissance de l'acquisition du groupe ouest-allemand Rowenta (voir par ailleurs).

COLOMBIE : nouveau massacre collectif.

Seize personnes au moins ont été assassinées le dimanche 3 juillet dans la province de Meta, dans le sud-est de la Colombie, parmi lesquelles on comptait cinq enfants. Les radios ont donné des versions divergentes, mais il semble qu'un groupe d'inconnus a ouvert le feu sur les occupants d'un bateau naviguant sur la rivière Ariari. Plus de cent soixante-quinze Colombiens, pour la plupart des paysans, sont morts depuis le début de l'année du fait de violences attribuées à des groupes paramilitaires ou à des trafiquants de drogue. — (AFP, Reuter.)

La mise en pratique du traité FNI

Soviétiques et Américains commencent l'inspection des bases de missiles intermédiaires

Une délégation de soixante-dix Soviétiques est arrivée le vendredi 1^{er} juillet, à San-Francisco en Californie, dans laquelle commençait la première phase d'application du traité FNI sur l'élimination des missiles de portée intermédiaire, signé en décembre dernier par MM. Reagan et Gorbatchev.

Une équipe de vingt-deux Soviétiques, menée par M. Viatcheslav Lebedev, s'est rendue dès samedi à Magna, près de Salt-Lake-City dans l'Utah, où l'Hercules Aerospace Co produisait les missiles Pershing II. Selon les termes du traité, ce groupe sera autorisé à demeurer sur le site pendant treize ans au maximum.

Les quarante-huit autres experts soviétiques visiteront cinq sites à l'ouest des Etats-Unis, mais ces contrées, dont les lieux ne seront connus que quarante-huit heures à l'avance, n'excéderont pas vingt-

quatre heures. Les sites choisis sont Pueblo dans le Colorado, Hmactaca et Davis-Monthan en Arizona, Dugway dans l'Utah. Les Soviétiques disposent, comme les Américains, de soixante jours à compter du 1^{er} juillet pour effectuer des inspections sur vingt-six sites aux Etats-Unis et en Europe, contre cent trente-trois pour les Américains en URSS, RDA et Tchecoslovaquie.

Dans le même temps, une équipe de vingt-neuf experts américains, dirigée par Roland Lajoie, ancien attaché militaire à Paris et directeur de l'Office américain pour les inspections sur place, s'est rendue à l'ancienne usine de production de SS-20 de Votkinsk en Union soviétique, visite annoncée à la télévision soviétique. Il ne s'agit pour l'instant que de décompter et d'identifier les types de missiles et les sites. — (AFP, Reuter, UPI.)

Les départs en vacances

Nombreux embouteillages sur les routes et dans les aéroports

De nombreux « bouchons » ont marqué les premiers départs en vacances du mois de juillet, en raison de l'afflux de sept millions de vacanciers motorisés. Les plus importantes difficultés de circulation ont concerné l'autoroute A6 entre Mâcon et Orange. Samedi 2 juillet, les ralentissements ont atteint 20 kilomètres à la hauteur de Mâcon. Dimanche 3 juillet, le « bouchon » du tunnel de Fourvières, à Lyon, dépassait 7 kilomètres. Par ailleurs, il fallait compter deux heures d'attente pour prendre le bac du Verdon (Charente-Maritime).

Ce week-end a été meurtrier, en raison, notamment, du mauvais temps et en dépit d'un renforcement des contrôles effectués par la police concourant à la demande du gouvernement. A L'Aiguillon-sur-Mer (Vendée), trois personnes ont été tuées, le 2 juillet, dans leur véhicule qui avait été percuté par un autre véhicule dont le conducteur avait perdu le contrôle. A Saint-Julien-Croissant (Haute-Savoie), quatre piétons ont trouvé la mort, leur groupe ayant été fauché par un conducteur en état d'ivresse.

Dans les aéroports, l'afflux d'un million et demi de passagers et la mauvaise organisation du transport aérien ont provoqué des retards, qui ont atteint cinq heures dans certains cas. Cette congestion a également touché les aéroports londoniens (huit heures de retard) et espagnols (six heures de retard à Palma).

La grève des pilotes et mécaniciens d'Air Inter est entrée dans sa seizième semaine. Les syndicats veulent obtenir un essai de pilotage à trois de l'Airbus A-320, conçu pour être conduit par deux hommes seulement. Cette grève quotidienne et matinale amène Air Inter à annuler un certain nombre de vols (renseignements : 01 45-39-25-25). Enfin, l'union syndicale CGT, représentant les électroniciens du centre de contrôle d'Athis-Mons (Essonne), a déposé un préavis de grève, du 8 au 11 juillet, afin d'obtenir des effectifs plus importants pour assurer dans de meilleures conditions le contrôle du trafic aérien.

Au Brésil

La découverte pétrolière « prometteuse » est abandonnée par Texaco

Le mirage de Marajo est désespéré. Située dans le delta de l'Amazonas, l'île de Marajo avait été présentée par le chef de l'Etat brésilien, M. José Sarney en personne, comme le site d'un gisement de pétrole « d'une dimension comparable à celui de la mer du Nord ». (Le Monde du 3 juin). Un mois plus tard, Texaco abandonne le site. L'unité de prospection aura coûté 6,5 millions de dollars à la troisième compagnie pétrolière américaine, associée à la Petrobras, la compagnie nationale de pétrole brésilien, pour ce permis.

Les chercheurs d'or noir n'en sont pas à leurs premières déceptions sur l'île de Marajo, sondée depuis plus de trente ans, mais c'est la première fois que la découverte de traces d'hydrocarbures donnait lieu à une annonce « médiatique » à l'extrême. Pour le président Sarney, une telle découverte représentait un intérêt évident à deux jours d'un vote de l'Assemblée nationale constituante sur la durée du mandat présidentiel et alors que les banques commerciales étaient réunies à New-York pour boucler un nouvel exercice de rééchelonnement de la dette extérieure.

Peut-on réussir dans la vie simplement en développant sa mémoire ?

ou l'étrange histoire d'un grand avocat

En ce jour de vacances d'été, qu'étais-je venu faire, avec mes 18 ans, dans ce grenier ouaté de poussière et de silence ?

Dehors, le reste de la bande s'ébattait dans la piscine de cette grande et belle demeure où m'avait invité mon ami François. Mais je ne m'étais jamais senti très à mon aise dans la compagnie des autres.

Alors, j'étais là, au milieu de ces meubles qui avaient cessé de plaire, je détaillais l'œil curieux les souvenirs d'une vie qui, visiblement, avait été brillante. J'ouvrais plusieurs tiroirs et découvrais dans l'un d'eux un petit livre que je feuilletais machinalement. Mais bientôt, m'asseyant sur l'osier grinçant d'une péniche, je continuai ma lecture. Page après page. Négligeant même la lumière du jour qui baissait.

Dans ce livre j'appris que tout le monde possède une mémoire fantastique, mais que seuls quelques-uns savent l'utiliser.

J'étais sceptique, bien sûr, mais une méthode simple était décrite. Ce qui me conduisit à prendre un petit annuaire du téléphone oublié là, pour constater qu'en suivant la méthode, effectivement, j'étais capable après une seule lecture attentive de tout retenir : les noms, les professions et les numéros de téléphone de deux colonnes d'abonnés.

Oserais-je dire qu'alors je me princal, avant de me livrer à d'autres expériences. Mais toutes furent aussi convaincantes. Et je pus même vérifier que, trois heures après avoir simplement lu 83 numéros de téléphone (car je les avais comptés), je n'en avais toujours oublié aucun.

C'était tellement étrange que, ce soir-là, je m'endormis tard. Attendant le lendemain et le chant du premier merle qui, avec un jour nouveau, me dirait que j'avais rêvé. Or j'avais tort. Tout était toujours dans ma tête. Et la fin des vacances, pour cela, en fut transformée.

Mon ami François me dit : « Mais on t'a changé ! » La bande me découvrit comme elle ne m'avait jamais vu. Je n'osais pourtant rien de plus. Simplement j'étais autre, inattaquable et serene. Répandant du tac au tac, après n'avoir eu si souvent que l'esprit de l'escalier.

Et plus tard, à la rentrée, moi qui peinais jusqu'alors sur mes cours de droit, je sus maîtriser les dates des lois et les articles du Code. J'appris même l'anglais en quelques mois. A partir de cette simple méthode, je me souvenais de tout : des visages, des noms, des musiques, de poèmes entiers dont spontanément je pouvais dire quelque extrait dans un dîner en ville.

Depuis, le temps a passé. Même les médias m'accordent aujourd'hui l'autorité que donnent conjointement le talent et l'assurance et j'écris cet article pour rendre hommage à un être exceptionnel, qui a révélé en moi l'homme qui était au-delà de l'homme.

Si vous voulez savoir comment obtenir les mêmes résultats et acquérir cette puissance mentale, qui est encore notre meilleure chance de réussir dans la vie, priez simplement l'éditeur de vous envoyer « Les Lois Eternelles du Succès », intéressant petit ouvrage écrit par W.R. Borg comme introduction à sa Méthode. Vous le recevrez gratuitement comme quiconque désire améliorer sa mémoire. Voici l'adresse : Méthode W.R. Borg, chez Aubanel, dpt 001 - 3, place St-Pierre, 84057 Avignon Cedex.

BON GRATUIT Pierre-Henri Marquand

A remplir en lettres majuscules en donnant votre adresse permanente et à retourner à : Méthode W.R. Borg, chez Aubanel, dpt 001 - 3, place Saint-Pierre, 84057 Avignon Cedex, France, pour recevoir sans engagement de votre part et sous pli fermé « Les Lois Eternelles du Succès »

Nom _____ Prénom _____
 No _____ Rue _____
 Code postal _____ Ville _____
 Age _____ Profession _____

Aucun démarcheur ne vous rendra visite

depuis 1820

HOMMES  DAMES

NICOLL

La tradition anglaise du vêtement

à Paris, 29 rue Trocchet

SOLDES

Crédit - 1972

ABONNEZ-VOUS REABONNEZ-VOUS

LE MONDE ET SES PUBLICATIONS

Gérez vos abonnements sur minute!

24 heures sur 24 - 7 jours sur 7

ABONNEMENTS

36.15 LEMONDE

LENTILLES DE CONTACT

Adaptation par spécialistes.
Toutes les marques.
Vos lentilles le jour même.

PROMOTION sur les lentilles américaines souples ultraminces.
Confort exceptionnel.

398

le paire (réf. 994) avec protection

Sur présentation de ce bon avec 31-07-88

OSIRIS LE LEADER FRANÇAIS DES LENTILLES

PARIS 1^{er} : 230, r. de la Harpette, 42-23-00-20
 PARIS 8^e : 122, bd de Ménilmontant, 42-26-22-47
 PARIS 15^e : 10, r. La Fayette, 42-46-31-87
 PARIS 19^e : 121, av. E. Zola, 42-48-48-84

RODIN la mode en SOLDES!

Les gilets de genres de tissus de soie, laine, polyester, coton, lin, etc.

Les imprimés des robes des blouses Les chemises Les cravates Les coupes!

RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

L'ATREILLE
SPÉCIALISTE DU TRÈS BEAU VÊTEMENT

soldes d'été

QUALITES IRREPROCHABLES
PRIX EXCEPTIONNELS

62 rue St André-des-Arts 6^e
Tel: 43.29.44.10
PARKING ATTENDANT A NOS MAGASINS

Le Monde

1988 - 480 F

Un rapport de l'état de la France

Un rapport de l'inertie des

Télérama

Les Agences de publicité

Le rapport de l'état de la France

Un rapport de l'inertie des

NIU